

30
Comptes rendus du Groupe Linguistique

d'ETUDES

CHAMITO-SEMITIQUES

(G.L.E.C.S.)

Tome XI

(1966-1967)

2^e fascicule

Ecole Pratique des Hautes Etudes

(IV^e Section . Sorbonne)

47 rue des Ecoles Paris V

SEANCE DU 22 FEVRIER 1967

Présents : Mmes Paulette Galand, Andrée Herdner, Geneviève Humbert ; MM. David Cohen, Marcel Cohen, Georges S. Colin, Lionel Galand, André G. Haudricourt, René Labat, Maurice Lambert, Moshe Malinowitz, Abdekader Rahmani, Maxime Rodinson, Joseph Tubiana, Antoine Vanel, Haim Zafrani.

Excusés : MM. Claude Gouffé, Maurice Sznycer.

Présentation d'ouvrages

M. Henri Cazelles signale :

- La publication en transcription par H.H. Paper du Pentateuque judéo-persan (Acta Orientalia xxviii, 1964-5, pp. 263-340 et xxix, 1965, 75 sq.

Il présente en outre ;

- L'article de Hospers dans le Festschrift Vriezen, Studia biblica et semitica, Wageningen 1966, p. 138-151 : "A hundred years of semitic comparative linguistics."
- La note de W. Vycichl dans Bibliotheca Orientalis, xxiii, 1966, 1966, p. 247 s. sur "Les verbes à deux radicales dans l'égyptien et le berbère".
- L'étude J. Carmignac dans la Revue de Qumran V, 503-520 sur "L'infinitif postposé à son complément en araméen biblique, à Qumran et dans d'autres langues sémitiques".

Notes bibliographiques

- Vycichl Werner, "Etude sur la langue de Ghadamès (Sahara)", Genève-Afrique/Geneva-Africa, Acta Africana, V/2 (1966), 248-260. L'auteur présente, dans une perspective historique, un certain nombre de faits phonétiques, morphologiques et lexicaux. Les matériaux mis en oeuvre sont tirés, semble-t-il, des publications existantes.

L. Galand

- Frithiof Rundgren, "Aramaica I", Orientalia Suecana XIV-XV (1965-1966), pp. 75-88.- 1. 'wn' "Station, Quartier"

2. mṭwl. 3. maggān "pour rien, gratis". 4. kbr comme adverbe. 5. bala' "être frappé".

- Z. Hirschberg, "The fish in the mosaics of the synagogue at Naro", Erec Israel (Mélanges Sukenik) Jerusalem 1967, pp. 305-312, pl. 43-4. - Intéressante étude sur l'extension et la valeur de ce motif en Afrique du Nord et en Asie Mineure. On signalera à l'auteur que les noms tirés de la racine ḥms du mot qui signifie "cinq" sont aussi en usage chez les Juifs de Tunisie, et non pas seulement chez les Musulmans.
- Jean Leclant, "Third International Conference of Ethiopian Studies", Orientalia XXXV (1966), fasc. 4, pp. 435-439. Compte rendu avec énumération complète des communications.
- Maurice Lambert, "I. Pourquoi l'écriture est née en Mésopotamie" - Archeologia, N° 12 (Septembre-Octobre 1966), pp. 24-37. "II. Apparition du vocabulaire", Archeologia, N° 13 (novembre-décembre 1966), pp. 69-76.
- Simon Szyszman, "La famille des massorètes karaïtes Ben Asher et le Codex Alepensis", Revue Biblique LXXIII (1966), pp. 531-551. Critique de tentatives récentes pour nier l'appartenance des Ben Asher au karaïsme. L'auteur rassemble les nombreux arguments en faveur de cette appartenance.

David Cohen

- Johannes Friedrich, Geschichte der Schrift, Heidelberg, 1966, 408 pages (dont 424 illustrations). Cette nouvelle "Histoire de l'écriture" se présente comme un "aperçu général" ("allgemeiner Überblick") de l'écriture et de son évolution à travers le temps et l'espace. Après avoir examiné la genèse, ou plutôt comme il l'appelle "les premiers degrés" ("Vorstufen") de l'écriture, l'auteur passe en revue tous les systèmes d'écriture connue, aussi bien ceux du Proche Orient ancien et de l'Asie du Sud-Est (écritures chinoises, japonaises, coréennes, mais aussi celles de Lolo, de Miao-tse, de Yao, de Moso, etc...) que les écritures modernes en Amérique et en Afrique, de même que les écritures non encore

déchiffrées. L'ouvrage est donc complet, mais on ne peut s'empêcher, vu la notoriété de l'auteur, d'éprouver une certaine déception, due sans doute à la concision, pour ne pas dire la brièveté, parfois trop exagérée, des notices. Néanmoins, tel quel ce livre, bien illustré, s'il ne remplace pas la grande histoire de l'écriture en langue allemande, celle de Hans Jensen, rendra certainement de grands services aux étudiants et à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'écriture, et sera, pour les spécialistes, d'une lecture toujours enrichissante tant par la finesse et par la qualité de certaines remarques que par le fait que l'auteur a mis particulièrement l'accent sur ce qu'il appelle "l'évolution spirituelle" ("geistige Entwicklung") de l'écriture.

- Giovanni Garbini, Note libiche, dans Studi Magrebini, I, Napoli, 1966, pp. 81-90.
Contient quatre "notes" traitant des points particuliers de l'épigraphie libyque : les deux premières concernent deux signes libyques dont la valeur exacte n'est pas encore définitivement établie, deux autres examinent des noms et titres libyques non encore élucidés (G'.N et RB NWTR).
- E. Bresciani et M. Kamil, Le lettere aramaiche di Hermopoli (Atti della Accademia Nazionale dei Lincei, Classe di Scienze morali, storiche e filologiche, Memorie, série VIII, volume XII, fascicolo 5, Rome, 1966, pp. 359-428, pl. I-X).
Si l'on connaissait, depuis une vingtaine d'années, l'existence des huit papyri araméens découverts, en 1945, au cours des fouilles exécutées par M. Sami Gabra à Touna-el-Djebel (Hermoupolis), en Egypte, et conservés au Musée de l'Université du Caire, on n'avait que des informations fragmentaires en ce qui concerne leur contenu, livrées notamment par M. Murad Kamil en 1947 et en 1949. Ces importants documents viennent enfin d'être publiés d'une façon excellente et avec de très bonnes photographies par Mademoiselle Edda Bresciani. Il s'agit de huit lettres rédigées en araméen, datant du milieu du Vème

siècle av. J.C., qu'on a trouvées intactes dans une jarre de terre cuite avec des sceaux intacts, c'est-à-dire que, pour une raison qu'on ignore, elles n'étaient jamais arrivées à leur destination. Leur importance, aussi bien du point de vue historique et religieux que du point de vue linguistique, est considérable : contemporains des fameux papyri et ostraca araméens d'Eléphantine, qui nous faisaient connaître la vie, les moeurs et les croyances d'une colonie juive implantée dans cette partie d'Egypte, les lettres d'Hermoupolis proviennent, eux, d'un milieu non juif, qui représente probablement des Syriens installés en Egypte. Or, il est remarquable de constater que leurs croyances révèlent un syncrétisme aussi prononcé que celui des Juifs d'Eléphantine et, somme toute, peu différent de ce dernier : ils sont adorateurs de Nabou, de Banit, de Bethel, d'Anat, de la "Reine des cieux", etc. En ce qui concerne la langue de ces missives, l'araméen qui y est employé révèle des particularités intéressantes : s'y manifestent indéniablement des "phénicisms" de toutes sortes, aussi bien dans le vocabulaire que dans la morphologie.

Mademoiselle Bresciani mérite tous les éloges pour cette remarquable publication.

Maurice Sznycer

- Marc M. Cohn, Nouveau dictionnaire français-hébreu. Paris 1966, 760 pages.

Des très rares lexiques français-hébreu qui existent, celui-ci se distingue par de grandes qualités. Par sa méthode d'abord : la plupart des ouvrages de ce genre se contentent de nous fournir une somme lexicale où les équivalents des mots français sont puisés à des sources disparates, d'époques diverses et de statuts différents. Ils conduiraient à construire des textes hybrides, sans véritable réalité linguistique. M. Cohn a bien soin de ne se référer qu'à l'usage actuel le plus vivant, dans lequel il a su néanmoins distinguer les niveaux littéraire ou semi-littéraire de la langue, des niveaux de la conversation familière. Il propose, sous l'aspect qu'elle présente dans les usages tenus, la langue israélienne d'aujourd'hui saisie en synchronie.

ne jarre
 ire que,
 ais ar-
 i bien
 int de
 s des
 qui nous
 yances
 'Egypte,
 milieu
 instal-
 er que
 noncé
 , peu
 Nabou,
 ux", etc.
 raméen
 essantes:
 de toutes
 a morpho-

r cette

ris 1966,

ent,
 ar sa
 genre se
 les équi-
 es dispa-
 s. Ils
 ans véri-
 de ne se
 lequel
 ire ou
 onversa-
 le pré-
 ne d'au-

L'ouvrage de M. Cohn est aussi remarquable par sa riches-
 se : 30.000 mots, que par la clarté de sa présentation.

Une réserve cependant doit être faite. Souvent pour un
 mot français sont fournis en vrac, sans explication d'
 aucune sorte, une série d'équivalents qui naturellement
 sont loin d'être de parfaits synonymes. Pour l'étudiant
 israélien, à qui l'ouvrage semble plus particulièrement
 destiné dans l'esprit de l'auteur, il n'y aurait sans dou-
 te aucune difficulté, dans un exercice de version, à choi-
 sir le terme qui conviendrait au contexte. Mais l'étudiant
 français, pour qui il s'agit d'un dictionnaire de thème,
 risque d'aboutir à des faux sens et des impropriétés s'il
 ne vérifie pas chacun des termes dans un bon dictionnaire
 hébreu-français. Mais il s'agit là malheureusement d'une
 réserve à laquelle peu de dictionnaires bilingues échap-
 pent entièrement, et celui-ci y échappe peut-être plus que
 d'autres grâce aux multiples expressions courantes pour
 lesquelles sont donnés des équivalents hébraïques.

David Cohen

M. LAMBERT.- Ecritures idéographiques et syllabiques en Mésopotamie et en Elam.

L'écriture, à son origine en Mésopotamie, représente un simple moyen technique servant à tenir à jour les comptes des commerçants qui échangent les produits de leur sol contre les métaux, les bois et même les pierres de l'étranger. Dans une première période qui va de son apparition à l'avènement de Sargon d'Agadé, l'écriture connaît diverses phases nettement caractérisées, et qu'il convient d'étudier en séparant clairement les données provenant du Sud (pays de Sumer) de celles provenant du Nord (pays d'Accad).

A - La période 3000-2350 en sumer

1. Les plaquettes d'Uruk. 3000.- Une plaquette d'argile de 2 cm. 1/2 sur 4 1/2, écrite d'un seul côté - et on en trouva des dizaines à Uruk - n'est autre chose qu'une fiche entre beaucoup, qu'elle soit marquée de trois traits et d'une tête de vache signifiant, au total, "trois vaches" n'est pas plus de l'écriture idéographique que de nos jours ne l'est, sur un panneau routier, le groupe "deux fillettes tenant chacune un cartable". On ne lit pas "école" le panneau, de même on ne lisait pas la fiche d'argile ; on y saisissait les idées exprimées et on les insérait dans le milieu grammatical suggéré par les objets ambiants. Une fiche n'a presque plus de sens dès qu'elle échappe à son entourage ; elle fournit seulement les éléments d'une phrase qu'il faut composer en observant la place, le réceptacle, le panneau du mur, la chambre elle-même. Encore en l'an 2400, les tablettes seront dans des paniers munis d'étiquettes disant : "panier où il a fait déposer, avec les poissons d'eau douce, les poissons imposés et les poissons de table que les pêcheurs de la mer ont apportés ; roi Urukagina ; an III" (DP 27) ; ou bien "panier où il a fait placer les allocations de laine du personnel (du temple) de la déesse Bawu : 1ère, 2ème et 3ème allocations ; an V" (DP 29). Dans ce dernier texte manque le nom du roi qui se restituait facilement à l'époque, comme se restitue facilement, aujourd'hui encore, le terme "bordereau" dans l'un et l'autre des énoncés : "où il a fait placer les (bordereaux des) allocations...".

ganisati
fondém
queté des
primitif
suivre u
teront p
mes.

2. Les t
ont des
de suite
trouve b
reconnai
écoulés.
signes e
tis dans
mitées e
ce.

que en S
aux tabl
loin) mo
d'antan.

tique to
objets,
idéogram
cations
à quelqu
linguist
le nom é
préhensi
ger est
idéograp
que c'ét
sur eux
uniqueme

Cette période d'Uruk, avec son jeu de fiches et l'organisation qu'il est nécessaire de lui adjoindre, a marqué profondément les usages et les esprits. D'une part, le panier éti-queté des années 2400 sera certainement un vestige des fichiers primitifs ; d'autre part, les scribes, apprenant dès l'origine à suivre une pensée en sautant par écrit d'une idée à l'autre, resteront pendant tout le IIIème Millénaire des lecteurs d'idéogrammes.

2. Les tablettes d'Ur. 2700.- Les documents d'Ur, vers 2700, ont des formes et des tailles diverses et l'on ne voit pas tout de suite le lien entre cette production et la précédente. On retrouve bien les mêmes éléments graphiques, chiffres et dessins, reconnaissables malgré la forte schématisation due aux siècles écoulés. Mais alors qu'une fiche portait une demi-douzaine de signes en moyenne, les tablettes d'Ur en ont de 50 à 100 répartis dans des cases plus ou moins grandes, lesquelles sont délimitées en cours de rédaction dans des colonnes préparées à l'avance.

Pour comprendre le travail qui s'est accompli, il manque en Sumer un chaînon qui est connu dans le pays d'Accad grâce aux tablettes de Jemdet-Nasr ; celles-ci (nous le verrons plus loin) montrent que la case d'une tablette représente une fiche d'antan.

L'écriture des textes d'Ur à cette époque est en pratique tout entière idéographique ; les lieux, les choses, les objets, les animaux, les noms d'emplois sont représentés par des idéogrammes, chacun d'eux groupant un certain nombre de significations (cf. GLECS, VIII, 62 et IX, 32-33). Les noms personnels, à quelques rares exceptions, sont eux aussi idéographiques, donc linguistiquement sumériens. Une volonté délibérée a fait éviter le nom étranger, non par xénophobie, mais parce qu'un nom incompréhensible ne peut s'écrire en idéographie, et qu'un nom étranger est incompréhensible. On peut donc dire, si l'on identifie idéographie et sumérien, que tous les noms sont en sumérien parce que c'était la seule façon de les écrire ; l'on ne peut se fonder sur eux pour affirmer qu'alors la population d'Ur était composée uniquement de Sumériens.

C'est à cette époque pourtant qu'apparaissent les premiers signes à valeur phonétique, et cela dans des noms étrangers, soit de personne, soit de pays, particularité qui frappera certainement l'esprit des scribes du Sud ; pour eux, non seulement le phonogramme s'oppose à toute la tradition puisque c'est un signe sans signification, mais encore c'est un produit de l'étranger, c'en est une conséquence, une image, un synonyme. Les données sont en train de se créer qui donneront naissance à ce proverbe des années 2000 : "Un scribe qui ne sait pas le sumérien, quelle sorte de scribe est-ce ?" (Gordon, Sumerian Proverbs, p. 206).

3. Les textes de Shuruppak. 2600.- Les documents de cette ville, importante à l'époque, sont assez nombreux et divers ; les uns sont scolaires, les autres économiques.

- a) Les idéogrammes sont de plus en plus nombreux ; ils forment la base des connaissances et de l'enseignement des scribes ; les écoles en ont établi des listes canoniques, et l'on s'aperçoit que certaines de ces listes recopient des prototypes de la période précédente : ainsi la tablette scolaire N° 33 (Deimel, WVDOG 43) reprend les textes fragmentaires d'Ur N° 264, 299-301 (Burrows, UET II).
- b) Les phonogrammes, apparus timidement au siècle précédent, sont plus nombreux et leur emploi s'est étendu. Ils servent maintenant à écrire non plus seulement les noms étrangers mais aussi les particules grammaticales. Ainsi le préfixe verbal / ba-7 est écrit phonétiquement soit avec le signe ba-, soit avec le signe ba₄ (Sollberger, RA 45, 111).
- c) La case, déjà parfaitement utilisée au siècle précédent, fait partie intégrante de l'écriture : elle est une sorte de ponctuation entre les idéogrammes ou groupes idéographiques. Ceci apparaîtra clairement quelques siècles plus tard au temps de Gudéa (2200) : à cette époque, le scribe utilisera des éléments phonétiques pour indiquer les limites et les relations des mots entre eux ; la case n'aura donc plus d'intérêt à l'intérieur de la phrase et tendra alors à disparaître.

L'idéogramme peut être simple, ou composé, ou formé de plusieurs signes qui prennent ensemble valeur idéographique quand

ils sont
case qui
parties ;
est libre
mé des él
C.B.A.D.,

écriture
nogrammes

4. Les te
s'est lar
le restre
quent les
verbaux e
En théori
cédent ;
ont fixé
nus, prob
idéogramm
homophone
ce n'est
varie plu
si parce
effet, le
le écrite
bale conj
un peu co
mu- est,
pelé dans
qui fait
(L'écritu

I
la postpc
sont auss
sont sous
précédent
fois la g
dug₄-ga-s

ils sont enfermés entre les quatre traits d'une case. C'est la case qui forme l'idéogramme en soudant entre elles les diverses parties ; c'est au point qu'à l'intérieur de la case le scribe est libre de disposer ses signes comme il l'entend. Un mot formé des éléments A.B.C.D., à lire dans cet ordre, peut être écrit C.B.A.D., ou D.A.B.C., ou B.D.C.A.

En résumé, à l'époque de Shuruppak, les scribes ont une écriture idéographique, dans laquelle se sont introduits des phonogrammes et que ponctuent sévèrement les traits des cases.

4. Les textes de Lagash. 2500-2350. - L'usage des phonogrammes s'est largement étendu mais dans un domaine qui s'ajoute, sans le restreindre, à celui des idéogrammes : les phonogrammes indiquent les relations grammaticales, en particulier les préfixes verbaux et les postpositions qui répondent à nos prépositions. En théorie, l'écriture est donc plus phonétique qu'au siècle précédent ; en pratique, elle l'est beaucoup moins, car les scribes ont fixé les phonogrammes dans des emplois précis et sont parvenus, probablement en toute conscience, à en faire des pseudo-idéogrammes. Ainsi, l'un des préfixes s'écrit ba-, tout autre homophone est exclu ; un autre s'écrit mu-, un autre bí-. Et ce n'est pas seulement parce que la graphie mu- du préfixe ne varie plus qu'on peut y voir un pseudo-idéogramme ; c'est aussi parce que le signe mu n'indique pas la vraie lecture : en effet, le préfixe qu'il représente est la première - et la seule écrite - d'une série de particules constituant la forme verbale conjuguée. On écrit mu-dù mais on prononce mu-na-ni-dù, un peu comme "il dit" serait pour "il le lui dit". Le préfixe mu- est, dans ce cas particulier, ce que M. Marcel Cohen a appelé dans un autre domaine un pictogramme-signal, "un dessin qui fait parler", "servant à déclencher une récitation" (L'écriture, p. 16 ; Grande Invention, p. 27).

L'étude des postpositions mène à la même conclusion ; la postposition du datif, ra, et celle du directionnel, šè sont aussi immuables que des idéogrammes, alors même qu'elles sont sous l'influence des finales vocaliques des mots qui les précèdent. Il faudra attendre Gudéa pour trouver une ou deux fois la graphie phonétique gù-dé-a-ar pour gù-dé-a-ra et dug₄-ga-aš pour dug₄-ga-šè (Cylindre A, VII, 11 et XIII, 11).

Ainsi donc, à partir de 2500, les scribes de Sumer ouvrent assez largement leur écriture aux phonogrammes, mais pour avoir grandi dans le culte de l'idéographie, ils les utilisent comme des idéogrammes.

Certains faits paraissent contradictoires ; ainsi celui-ci : vers 2450, à Lagash, dans une inscription du roi Eannatum, le préfixe verbal /bi-7 est écrit avec le signe bi. Dans une autre inscription du même roi, il est écrit avec le signe bi. Ce sont là deux signes différents mais homophones ; si l'on s'arrête là, l'on affirmera que l'homophonie était alors en usage. En réalité, ces données, exactes, mènent à une conclusion erronée, car elles font partie d'un ensemble de faits qui montrent ceci : Eannatum, roi de Lagash, conquérant d'une partie de Sumer et d'Elam, a eu son école de scribes et, par elle, a imposé plusieurs transformations dans la manière d'écrire (cf. Sumer 8, p. 76). Le changement de préfixe s'explique, car le signe qu'il a écarté avait à l'époque un nombre étendu d'emplois ; il lui en a retranché un pour la clarté. Donc bi et bi ne sont pas des homophones concurrents, ils sont deux étapes dans la graphie d'un préfixe.

On objectera que deux générations plus tard le scribe emploie encore les préfixes bi et bi. Un examen statistique explique les faits : le préfixe périmé bi- s'est conservé dans les verbes composés de deux éléments, parce que le préfixe, régulièrement placé entre ces deux éléments, forme avec eux un ensemble au centre duquel il est intouchable : a-bi-ru, giš-bi-ra, giš-bi-tag⁽¹⁾, le maintien de bi montre à quel haut degré le sumérien est devenu idéographique puisque de telles formes verbales sont traitées comme des idéogrammes.

(1) Formes verbales composées enclavant un préfixe bi- périmé : a-bi-ru (DP 69, 70, 71) ; giš-bi-ra (DP 564 ; TSA 21 ; Nik 45 ; RTC 57 ; 71 ; 72) ; giš-bi-tag (RTC 46, 47) ; igi-bi-nisag (Nik 162, 238, 287) ; ka-bi-ra (3 HSS 47) ; ki-a-bi-tag (DP 516, V) ; na-bi-ri (DP 429) ; ia-bi-ak (DP 234, 243, 251) ; šu-a-bi-gi4 (Nik 226). Toutefois une forme bi-gar, appartenant à un verbe non composé, existe deux fois dans une série particulière de textes (DP 441, 442). Les deux formes du préfixe ont été expliquées autrefois par S.N. Kramer comme des variations vocaliques : The Sumerian Prefix Forms be- and bi- (1936).

tions vau
parus dar
mes sont
ne devait
ter des d
ou "blanc
43) ; b
technique
de noms
rarement
de ces g

gon, les
parmi le
pseudo-i
être con
l'Ouest,
est moïn
une tend
rieures

très anc
l'autre
ne, date
Gelb, M

1. Les t
trouvé p
deux so

a) Les
ils :
res
deux
grap

b) Les
50 à

Sumer
 , mais pour
 utilisent

ainsi
 lu roi
 signe bi.
 avec le
 phones ;
 était alors
 une conclu-
 faits qui
 'une partie
 elle, a
 rire (cf.
 , car le
 u d'emplois ;
bi ne sont
 dans la

le scribe
 istique
 ervé dans
 éfixe, ré-
 eux un
u, giš-bi-
 t degré le
 formes ver-

- périmé :
 i 21 ; Nik
 ; igi-bi-
 ; ki-a-bi-
 DP 234,
 forme bi-
 eux fois
 t2). Les
 ois par S.N.
arian Prefix

Ce qui vient d'être dit des préfixes et des postposi-
 tions vaut également pour une série de phonogrammes récents, ap-
 parus dans les derniers cent ans de la période. Ces phonogram-
 mes sont : a) parfois des mots sumériens dont l'idéogramme rare
 ne devait pas être connu de tous les services et pouvait présen-
 ter des difficultés à un lecteur : ainsi ha-ad pour had "laver"
 ou "blanchir" (DP 258 I, 5), ù-da pour ud-da "au cas que" (ZA 54,
 43) ; b) le plus souvent des mots étrangers, soit des termes
 techniques : ha-lu-úb "caroubier", lu-úb "fève", soit des éléments
 de noms personnels : l-lí "mon dieu", um-mí "ma mère" ; c) plus
 rarement des formes dialectales : ma-al-ga pour galga. Or chacun
 de ces groupes de signes est traité comme un tout.

En résumé, à la veille de la conquête du Sud par Sar-
 gon, les scribes de Sumer ont une écriture composée d'idéogrammes
 parmi lesquels on relève un nombre assez réduit mais croissant de
 pseudo-idéogrammes qui sont en réalité des phonogrammes. Peut-
 être convient-il d'atténuer cette proposition en disant que, dans
 l'Ouest, en bordure du pays d'Accad, la tendance à l'idéographie
 est moins nette. En fait, nous allons voir que ceci est moins
 une tendance intérieure qu'une adaptation aux conditions exté-
 rieures imposées par la géographie.

B - La période 3000-2350 en Accad

Les textes, assez rares, forment deux groupes ; l'un,
 très ancien et de localisation précise, provient de Jemdet-Nasr ;
 l'autre formé de documents divers dont on ignore souvent l'origi-
 ne, date dans son ensemble du siècle précédent Sargon (liste dans
 Gelb, MAD 2, pp. 1-6).

1. Les textes de Jemdet-Nasr. 2800-2700.- Le lot de tablettes
 trouvé près de la ville de Kish au lieu-dit Jemdet-Nasr présente
 deux sortes de documents :

- a) Les premiers paraissent être des copies des plaquettes d'Uruk ;
 ils sont de mêmes dimensions mais plus carrés que rectangulai-
 res ; ils ne portent que quelques signes, mais sont écrits des
 deux côtés ; certains ont des éléments de cas ; tous sont de
 graphie nettement plus évoluée.
- b) Les seconds sont des tablettes assez grandes portant souvent
 50 à 100 signes répartis dans des cases plus ou moins vastes

que le scribe a délimitées selon ses besoins ou son inspiration du moment. Il en résulte une suite irrégulière que l'on retrouve après beaucoup d'attention. Tout se présente comme si la case, d'invention récente, était utilisée sans loi, sans règle, sans discernement. Elle est certainement, à cette époque, à cet endroit, un élément nouveau dans la technique de l'écriture. Par essence, elle n'a aucun rapport avec la "transversale" de certains documents d'Uruk (ainsi le N° 637 de Falkenstein, ATU), obtenue par des traits délimitant des tranches sur un long rectangle d'argile. La case a une vie personnelle si forte que sa forme n'est en rien subordonnée à la tablette.

Ces textes désordonnés s'expliquent si l'on en rapproche les écrits qui les ont précédés : on s'aperçoit que chaque case représente une fiche de jadis : l'une et l'autre offrent les mêmes éléments : un petit groupe de chiffres, un petit groupe de signes. Tout se passe comme si, les fiches étant devenues trop encombrantes, on avait songé à en réunir un certain nombre sur une fiche géante devenue tablette.

L'écriture de ces documents reste peu compréhensible ; on y décèle des idéogrammes, mais ceux-ci ne sont peut-être pas en majorité.

2. Les divers textes présargoniques. 2500-2350.— Bien que les textes présargoniques du pays d'Accad soient peu nombreux et de provenances diverses, ils ont tous des caractères communs. Tous sont écrits syllabiquement, mais tous utilisent des idéogrammes pour noter des mots usuels, "roi", "ville", "orge", "champ". Ces idéogrammes sont qualifiés de sumériens ; il est mieux de dire "mésopotamiens", car ils sont certainement employés moins parce qu'ils sont sumériens que parce qu'ils sont "parlants", que le lecteur soit accadien ou sumérien. L'idéographie n'a d'ailleurs qu'un domaine réduit ; l'écriture essentiellement fait usage de phonogrammes, et d'une façon assez poussée pour que la graphie d'un mot soit variable.

tes donc
tains idé
bilingue,
dans la ve
tenté évi
ogramme s
RA, NUMUN

venus plus
ont adopt
ce matéri
Toutefoi
cratiques
nombre d'
ble que s
idéograph
militaire

était ins
au servic
même temp
était de
incompré
tablettes
que l'éci
donc que
identique
raison,
la route
extrémit
pas inat
à Uruk,
monde gr

vons :

Si l'on tient compte des textes du roi Sargon - textes donc postérieurs de peu aux précédents - il semble que certains idéogrammes soient particuliers au pays d'Accad. Dans une bilingue, un idéogramme du texte sumérien est parfois rendu, dans la version accadienne, par un autre idéogramme qu'on est tenté évidemment de qualifier d'"accadien". Par exemple l'idéogramme sumérien HUL est rendu par l'idéogramme composé SAG.GIS-RA, NUMUN par ŠE-NUMUN (Poebel, PBS IV, p. 173 ss.)

Les faits pourraient peut-être s'interpréter ainsi : venus plus tard que les Sumériens à l'écriture, les Accadiens ont adopté les signes sumériens avec leur valeur originelle ; ce matériel leur a permis d'écrire phonétiquement leur langue. Toutefois, dans certaines disciplines, celles des textes bureaucratiques et historiques en particulier, ils ont admis un certain nombre d'idéogrammes courants. D'autre part, il est fort possible que sur ce fond largement étendu se soient greffés des flots idéographiques accadiens, dus probablement à des conquêtes, soit militaires, soit culturelles, des Sumériens.

C - La période 3000-2350 en Elam

Du côté de l'Est, en Elam, un centre de civilisation était installé depuis des siècles autour de Suse ; une écriture au service de la langue élamite y apparut sans doute vers le même temps que l'écriture sumérienne. On sait seulement qu'elle était de type idéographique, mais les idéogrammes, qui demeurent incompréhensibles, sont différents de ceux de Mésopotamie. Les tablettes, et aussi d'autres éléments archéologiques, montrent que l'écriture a servi initialement au commerce ; on admettra donc que l'idéographie s'est imposée en Elam pour des raisons identiques à celles qui l'ont fait adopter en Sumer. Une autre raison, celle-là géographique, appuie cette thèse : de Sumer, la route vers l'Iran passe par Suse. Suse et Uruk sont les deux extrémités d'un chaînon qui a pour centre Lagash ; il n'est donc pas inattendu que les deux écritures, celle que l'on voit naître à Uruk, et celle qu'on trouve à Suse, appartiennent à un même monde graphique.

En résumé, avant les conquêtes de Sargon, nous trouvons :

- à l'Est, en Elam, une écriture idéographique ;
- au Centre, en Sumer, une autre écriture idéographique ;
- à l'Ouest, en Accad, une écriture phonétique syllabique utilisant les signes et les sons sumériens.

Hans G.

Courte Bibliographie des textes archaïques

- A. Falkenstein : Archaische Texte aus Uruk (Leipzig, 1936)
- S. Langdon : Pictographic Inscriptions from Jemdet-Nasr
(= OECT VII) - (Londres, 1928)
- Fr. Thureau-Dangin : Tablettes à signes picturaux, RA 24,
pp. 23-29
- E. Burrows : Ur Excavations Texts, II. Archaic Texts.
(Londres, 1935).
- A. Deimel : Schultexte aus Fara (= WVDOG 43) (Leipzig, 1923)
Wirtschaftstexte aus Fara (= WVDOG 45)
(Leipzig, 1924)
- Allotte de la Fuje : Documents présargoniques (Paris, 1908-1920)
- Nikolski : Dokumenty khoziaistvennoi otchetnosti...
Likhatchev. Saint-Petersbourg, 1908.
- E. Sollberger : Le syllabaire présargonique de Lagash
(Zeitschrift für Assyriologie 54, pp. 1-50)

de cinq
et le c
ce derr
tement
autres
gaison
tique
pourta
trait
au ded
av. J.
ches d

de dat
logie
lité é
dével
exempi
vatio
caux
-t-,
la tr
de no
carac
pas à

té à
isolé
le ch
guère
Schu
ce cl

Hans G. MUKAROVSKY.- Langues apparentées au chamito-sémitique

Le problème

On conçoit l'ensemble chamito-sémitique comme composé de cinq branches. Celles de l'est, c'est-à-dire le sémitique et le couchitique - sous réserve que la croyance à l'unité de ce dernier ne s'effondre pas un jour - sont liées plus étroitement avec le berbère, répandu vers le nord-ouest, qu'avec les autres groupes. Une forte preuve en est donnée par la conjugaison verbale à préfixe, dont la forme commune et presque identique suppose nécessairement une origine commune et qui reste pourtant inconnue de l'égyptien et du tchado-chamitique. Ce trait pertinent, attesté déjà en accadien, prouve l'existence, au dedans de l'ensemble chamito-sémitique et un peu avant 3000 av. J.-C., d'une unité plus large qui s'opposait aux autres branches de la famille.

Au delà de cette époque, nous ne sommes plus à même de dater les origines du chamito-sémitique que par une chronologie relative. Ainsi quelques traits, qui réunissent la totalité de ses cinq groupes, peuvent être rapportés au temps du développement commun du "chamitique primaire". Citons comme exemple un morphème -s-, affixé au radical verbal dans la dérivation des causatifs, un morphème -aa-, intercalé dans des radicaux nominaux où il forme des pluriels "internes" et un morphème -t-, en fonction d'affixe du nom ou caractéristique du pronom de la troisième personne du singulier féminin. Il sera important de noter que la valeur de tels critères provient aussi de leur caractère exclusif par rapport aux langues qui n'appartiennent pas à cette famille.

Mais le chamitique primaire fut, à son tour, apparenté à d'autres groupes linguistiques. Excepté l'initiative assez isolée de Cuny et sa théorie d'un "nostratique", qui groupait le chamitique avec l'indo-européen, cet important problème n'a guère été abordé depuis longtemps. Dès l'époque de Carl Schuchardt, se posait le problème d'une connexion du basque avec ce chamitique. A ce moment-là l'ensemble chamito-sémitique

phique ;
llabique

936)
-Nasr

24,

ts.

pzig, 1923)

)

1908-1920)

...

1-50)

n'était pas encore défini aussi strictement et, en ce qui concerne l'Afrique, constituait encore un champ ouvert, comme pour Leo Reinisch ou pour Carl Meinhof. Leurs oeuvres apportaient également des renseignements qui permettent, après coup, de comparer certaines langues africaines même avec le chamito-sémitique tel qu'il est conçu aujourd'hui.

L'auteur de ces lignes soutient, depuis quelques années, la thèse selon laquelle c'est l'Occident qui peut ouvrir des perspectives plus favorables à la recherche comparative. Historiquement, l'Europe occidentale ainsi que l'Afrique occidentale, est une terre d'invasion. L'Ouest de l'Europe ne commença à devenir indo-européen que dans le dernier millénaire av. J.C. Des langues pré-indo-européennes, seul le basque survit. Quant au Maghreb, on peut bien douter de l'hypothèse de Diakonoff (1965 : 106), qui place l'expansion libyenne vers l'Atlantique dès avant l'an 2000 av. J.C. L'enquête doit être dirigée vers les régions au sud du Sahara, zone du dépeuplement depuis 5000 ans, qui sont situées au delà de l'aire de l'expansion berbère et arabe. En effet, on y trouve des groupes linguistiques classés parfois, mais gratuitement, parmi les langues négro-africaines (nigritiques, nigéro-congolaises, etc...), comme les langues du groupe mandé-songhay (sénégal-nigérien de Delafosse) et celles du groupe sénégalais, qui comprend le peul et le wolof.

La position du basque

Dans un livre sur le peul (M. : 1963) j'entrepris, pour la première fois, l'interprétation systématique d'un nombre de traits communs au peul et au basque. Comme le basque passait pour être isolé dans les environs de la Méditerranée occidentale, cette découverte insoupçonnée inspirait une recherche ultérieure. J'ai eu déjà l'occasion de soumettre au GLECS (t. X. pp. 177-184) quelques données d'une comparaison du basque et du berbère, ce qui impliquait le chamito-sémitique tout entier : une théorie de la connexion du basque ou du peul avec le berbère ne semblait être acceptable que dans la mesure où elle serait compatible avec les données de celui-là.

Ayant rapproché le basque du berbère pour plus d'une vingtaine de morphèmes (M. 1964), j'essayai le test lexicostatistique sur la base de la liste à 100 mots de Swadesh, pour

le basque et
langues de
Les résultats
de 27 %. D
pliquant à
à 13-29 % l
basque (M.

L
d'un nombre
listes de S
déjà la que
phonétiques
ra servir d

Correspor

(
tuellement
imma, arabe
"père" bas
bilin abba
arabe 'ab-

à la base

1. doux :

2. dix

3. eau

4. femme

5. joue

6. chat

le basque et deux parlars berbères ainsi que pour trois autres langues de divers groupes chamito-sémitiques (M. : 1966 a). Les résultats variaient entre un minimum de 13 % et un maximum de 27 %. Dans une publication j'élargis le même test en l'appliquant à 18 parlars chamito-sémitiques, ce qui fit ressortir à 13-29 % la proportion du vocabulaire de base commun avec le basque (M. : 1966 b).

L'examen du problème ne s'arrête pas là. A l'aide d'un nombre plus élevé de lexèmes, tirés pour la plupart des listes de Swadesh et de D. Cohen, il est possible d'aborder déjà la question de la régularité de certaines correspondances phonétiques. Le tableau suivant n'est pas exhaustif, mais pourra servir de base à d'autres recherches.

Correspondances phonétiques basques et chamito-sémitiques

A. Labiales

On jugera mieux le problème d'une correspondance éventuellement accidentelle des séries "mère" basque ama, berbère imma, arabe 'umma-.

"père" basque aba, galla abbaa, afar abbaa, somali aabee-, bilin abba et kafa abo "mon père" tigre ab, amharique abbaat, arabe 'ab- etc...

à la base des exemples suivants :

1. doux : basque eme ; berbère -mim (du tachelhait marocain, sinon indiqué autrement).
2. dix basque (h) amar ; berbère mərau
3. eau basque mama "eau ou tout autre liquide" ; berbère amaa-n ; tigré may, arabe maa' ; bedja yam, kafa 'amiyo "pluie", somali maah-
4. femme basque emazte ; berbère ta-mṭtu-t (tamazight et divers parlars) ; amharique moš-t ; bedja me'a (pluriel) kafa macc-e.
5. joue basque matel, mathel(a) ; berbère a-maaḡel ; galla maddi, somali daman-, daban-, bedja baḡa, afar badan.
6. chat basque mix, mox ; berbère a-mušš, a-mošš ; arabe bissa-, qui est emprunté aussi par bedja bissa, somali bissad- ; kafa mac-o (f. mac-e).

7. donner basque ema-n ; kafa 'im-
8. bélier basque marro ; afar maruu
9. larme basque malko ; tigré malgas, dont dérive, selon Reinisch, aussi bedja melo, mile ; arabe dam^c- ; afar dimoe, somali ilmo.
10. chemin basque bide ; berbère a-brid, ta-brid
11. noir basque baltz, beltx ; berbère a-berka-n (borrok en rifai)
12. demain basque bihañ, biañ, biyañ ; arabe bukra- ; galla boru, somali berri, afar beeraa
13. disperser basque barrea- ; tigré barbara, barara "répandre", dont bilin barbar ; bedja berir, somali burur, burbur
14. chaud basque bero ; bilin bir-
15. nouveau basque barri, berri ; galla baro
16. foie basque barhe, bare ; somali beer, moca ap'aaro
17. pluie basque eubri, ebri, ebi (ev. composé de ebi-ur) ; bedja bire, somali biyo "eau".
18. rivière basque ibai ; bedja aba
19. rond basque biribil ; borobil "sphère" ; galla bururii "sphère", bilin embilbilaa "sphère".
20. autre basque bertze ; galla bira, saho baray, bedja w&r,rau
- B. Dentales, liquides
21. frère basque anai ; berbère anya (touareg)
22. maître basque magusi ; amharique neguus "roi", tigré nuguuz "roi"
23. moi basque ni ; berbère nekki ; amharique ane, tigré 'ana, arabe 'anaa ; bedja ane, bilin an, kafa ane, galla ani, somali ani-ga, afar anuu.
24. ce-ci basque (h)un- ; berbère gwan-, -n ; amharique enneh ; bedja uun, bilin en, kafa hin, galla k-uni, somali k-an
25. boire basque edan ; somali dan "boire du lait".
26. corne basque adar ; bedja da,da'a.
27. peau basque larri ; somali diir "écorce"
28. steppe basque larre ; galla didaa, kafa daj-o, de l'amharique dajwa.
29. gros basque lodi ; galla alala, kafa dadd-o, de l'amharique dandana.
30. terre
31. lune
32. enfant
33. odeur
34. brûle
35. enter
36. jaune
37. tombe
38. sable
- C - Sif
39. nom
40. boeuf
41. semer
42. effre
43. puits
44. pied
45. chev
46. vieu
47. cuis
48. orve
49. proc
50. par
51. amer

30. terre basque lur ; somali quul
31. lune basque (h)il ; berbère ta-lli-t "mois lunaire" (touareg) ; afar 'alsaa ; arabe hill- "début du mois lunaire" et hilaal- "croissant"
32. enfant basque (h)aur' ; berbère arrau (collectif) ; bedja 'or, bilin quraa, somali Carruur- (coll.) afar 'urruu (coll.)
33. odeur basque urrin ; bilin qiiraa ; "exhaler une odeur" : galla urgau et ulu, somali ur, afar uuree.
34. brûler basque erre ; berbère erg ; afar ur ; bilin harar du tigré harra, arabe haraq-
35. enterrer basque e(h)ortz-i ; bedja 'oor, afar Car ; à comparer aussi galla awal, somali olol
36. jaune basque (h)ori ; berbère -urig
37. tomber basque eror-i ; berbère der ; afar raad
38. sable basque (h)are ; somali Carre

C - Sifflantes, chuintantes (Basque z = s, s = sy, x = š)

39. nom basque izen, uzen ; berbère isem ; amharique sim, tigré sim, arabe 'ism- ; bedja sim, sum, bilin sin suq.
40. boeuf basque zezen "taureau, boeuf" ; berbère eesu "taureau", t-ess "vache" (touareg) ; bedja ša', somali sa^C- ; (à comparer aussi haoussa saa, f. saaniyaa pl. šaanuu).
41. semence basque (h)azi ; bedja sii "sperme", galla sanyi, somali šinni-, šiid-.
42. effrayer basque izi- ; berbère ssiud
43. puits basque zilo, zulo ; bedja sura
44. pieds basque zango ; bilin sin "pieds de derrière"
45. cheval basque zaldi ; berbère a-serdun "mulet"
46. vieux basque zahar, zar, zagar ; berbère asser, usser
47. cuisse basque iztaf, istaf ; arabe 'ist-sitha- "fesse"
48. orvet basque zirau ; berbère a-zerrat (faute de sifflantes sonores en basque)
49. proche basque (h)auzo, aizo ; berbère az
50. par, avec basque -z suffixe du médiatif ; berbère s "avec, par" ; bilin -s, -sii suffixe de localité, du moyen, de manière.
51. amer basque samin ; berbère -smem ; kafa camme

selon
dam^C- ;

borrok en

; galla

"répandre",
urur, burbur

'aaro
pi-ur) ;

bururii

dja

gré nuguuz

tigré 'ana,
e, galla

ue enneh ;
, somali

l'amhari-

l'hamari-

52. ongle basque oskol ; berbère isker
 53. nez basque sudur ; kafa šito
 54. main basque esku ; kafa kišo, kušu
 55. remerciement basque eskeř pourrait être emprunté de l'arabe šukr-, comme aussi basque mozkoř "ivre" de l'arabe mu-sakkar- ou mu-skar-
 56. oiseau basque txori ; arabe řair- ; kafa řolli "voler", bedja řariir, du tigré řarra "voler".
 57. veau basque txahal, txal ; bilin et tigré ařkalkal
 58. ombre basque itzal ; amharique řilaa, tigré řelaal, arabe řilaal ; afar sillal (du tigré)
 59. tourner basque itzul ; berbère řsuutel ; à comparer aussi bedja terir

D. Vélaires

60. mal, dommage basque gaitz ; berbère gar ; tigré řwet^Ca, bilin g^uat, kafa řando, amharique řwedda
 61. foie basque řibel (1) ; amharique řubbat, tigré kabed, arabe kabid-
 62. dos basque řibel (2) ; amharique řarbat ; bilin řurbat (mais quara řubrat), kafa řubbo.
 63. nuage basque řoibel ; tigré řif^{Ce} ; kafa řuifo (mais moca řuipo)
 64. pensée basque řogo ; tigré řungun ; bilin g^uang^uana
 65. sommet basque řara, řarai ; galla řaaraa "montagne", bilin řiiraa "montagne".
 66. řec basque řağoř ; berbère řar, habit. řar, řar ; galla řirina, somali řarař
 67. řaire basque řagi-n ; berbère řeg, řeğ ; bilin řağ "être"
 68. řaile basque (h)egal ; bedja řil "voler", afar řal ; amharique, tigré řanfe, arabe řanaf-.
 69. řrenouille basque řigel, řingel ; berbère a-řru "crapaud" a-řliga "řrenouille" ; tigré řoro^C, řengore^C, arabe řirra-, řurra- ; bedja ře'-ooy, bilin ř^uare^C (du tigré)
 70. řeu basque řuti ; bilin řut, řořt, kafa řišo, řuco.
 71. řà toi (régime) basque -ř ; berbère -a-k ; bedja -ook, bilin -řaa, somali -řuu, afar -řuu ; amharique -ř, tigré -ře, arabe -řa
 72. řvoir basque řikus-i ; berbère ře-křiu "regarder"

73. řaver74. řongle75. řue76. řrân77. řuné78. řde79. řde

sémitiq
largir
basque,
le tent
rait le
voudrai
groupes
que du
parenté

aussi :
que. l
n'emplo
seul a
cline
verbal
berbèr
deux d
le som
passés
domine

73. laver basque ikuz-i ; arabe ġasal- ; somali qasaal (de l'arabe).
74. ongle basque (az-)kalz-aïl (az- "du doigt") ; galla keensa
75. rue basque karrika ; bedja garaabi "sentier", galla karaa
76. crâne basque kali, kalo ; berbère a-qallaal "tête" ; lafa gello "tête"
77. fumée basque khe, ke ; berbère a-ggu (a-xxu en touareg) bedja gga, somali qiig
78. de basque -ko désinence du génitif relatif, adjectivale, bilin -ux désinence des noms relative et adjectivale, kafa -ee-jo , -ii-co désinence relative (Reinisch 1888, p. 43)
79. de basque -ik désinence de l'élatif ; saho -ko, -ku afar -k, somali -ka postpositions qui marquent la provenance.

Il s'ensuit que la parenté du basque avec le chamito-sémitique ne fait ici aucun doute. Néanmoins il est exclu d'élargir le concept de chamito-sémitique au point d'y inclure le basque, à cause des critères dont nous sommes partis. Une telle tentative ignorerait alors la perspective de temps et égalerait le chamitique primaire à son ancêtre pré-chamitique. Qui voudrait inclure le basque, aurait à inclure plusieurs autres groupes linguistiques pour la même raison. Mais exclure le basque du chamito-sémitique n'incite pas du tout à méconnaître sa parenté assez étroite avec celui-ci !

La comparaison du basque avec le chamito-sémitique est aussi susceptible d'éclairer un problème de structure linguistique. Le basque est opposé au berbère et au sémitique en ce qu'il n'emploie que des postpositions, et l'ordre régi-régissant est seul admis dans la jonction génétivale. En outre le nom se décline à l'aide de suffixes comme en sémitique, et le complexe verbal peut s'étendre même à plusieurs pronoms-régimes, comme en berbère (M. : 1963 : p. 174), qui est opposé au sémitique sur ces deux derniers points. Parmi les langues couchitiques le galla et le somali se servent encore de postpositions, quoiqu'ils soient passés à l'ordre régissant-régi, mais l'ordre régi-régissant prédomine dans les autres langues couchitiques. Le basque semble

donc représenter la structure archaïque, modifiée à des degrés divers dans les autres groupes.

D'un autre côté le basque et le berbère ont en commun des traits importants comme ceux que j'ai énumérés ailleurs (p. ex. GLECS, t. X, pp. 177-8). Le basque connaît aussi, dans un seul cas, une opposition du genre grammatical dans le pronom-régime de la deuxième personne du singulier masc. -k, fém. -n qui correspond exactement à celle du berbère masc. -(a)-k, fém. -(a)-m (-m étant inconnu au basque en position finale), ce qui fera penser que la même opposition exista dans le pronom absolu et sujet, mais s'est perdue en basque : comm. hi, i "toi", berbère masc. kay, fém. kem. Ces correspondances du basque et du berbère semblent bien conférer à ce dernier degré, malgré son évolution au sein du chamito-sémitique, à laquelle le basque n'eut plus part, un caractère assez archaïque dans nombre de traits très importants du point de vue du comparatisme puisqu'ils semblent remonter à l'époque pré-chamitique même.

J'ai proposé le nom de "macro-érythréen" pour désigner cette plus ancienne unité, dont les autres descendants seront encore à identifier, ce qui vaut aussi pour la position de certaines langues caucasiennes. (1)

Observation : L'unité particulière que M. Mukarovsky postule pour le sémitique, le couchitique et le berbère, ne me semble pas démontrée. L'existence dans les trois groupes d'une conjugaison verbale à préfixe ne serait déterminante que si cette conjugaison constituait une innovation commune. Or elle semble plutôt constituer une conservation. L'égyptien peut avoir innové pour sa part après la séparation des groupes. Faut-il aussi rejeter sans examen l'hypothèse de Marcel Cohen, acceptée entre autres par Gardiner, selon laquelle le pseudo-participe comporterait un ancien auxiliaire conjugué au moyen de préfixes ? Par ailleurs, les rapports entre le sémitique et l'égyptien paraissent si étroits à certains égyptologues qu'ils n'hésitent pas à

(1) Voir pour 1, Les conclusions de cette communication, la séance du 21 juin 1967, p.

considérer
te vue exa
d'examiner
à des grou
l'hypothès
des bases
sécurité :

De
connaiss
à une att
s'agit d'

des degrés

t en commun
 ailleurs (p.
 i, dans un
 e pronom-
 , fém. -n
 (a)-k,
 finale), ce
 e pronom ab-
 l, i "toi",
 basque et
 malgré son
 basque n'
 re de traits
 u'ils sem-

ur désigner
 s seront en-
 de certai-

postule
 berbère,
 s groupes
 tante que
 e. Or elle
 peut avoir
 Faut-il aus-
 ceptée entre
 e comporte-
 s ? Par
 n parais-
 ent pas à

n, la

considérer l'égyptien comme du sémitique. Sans adhérer à cette vue exagérée (v. GLECS, t. X, p. 137), on se doit cependant d'examiner les diverses connexions signalées avant de conclure à des groupements particuliers. Pour ce qui concerne le tchadien, l'hypothèse de son appartenance au chamito-sémitique repose sur des bases encore trop fragiles pour qu'on puisse déterminer avec sécurité sa place dans la famille.

De telles réserves que justifie l'insuffisance de nos connaissances sur le chamito-sémitique lui-même nous contraignent à une attitude encore plus prudente, me semble-t-il, lorsqu'il s'agit d'élargir encore la sphère de la comparaison.

David Cohen

SEANCE DU 22 MARS 1967

Présents : Mmes Paulette Galand, Geneviève Humbert, G. Moger-tader, L. Yaker-Rahmani ; MM. Henri Cazelles, David Cohen, Marcel Cohen, Jacques Faublée, Jean-François Fourcade, Lionel Galand, Claude Gouffé, André Heyler, Maurice Lambert, Jean Leclant, Abdelkader Rahmani, Maxime Rodinson, Maurice Sznycer, Joseph Tubiana, Haim Zafrani.

Excusé : M. René Sirat.

Communication

Par arrêté du 3 février 1967, le Ministre de l'Intérieur a autorisé la création de l'Académie Berbère d'échanges et de recherches culturels (A.B.E.R.C.) ayant pour but :

"étude de la langue et de la civilisation berbères, échanges linguistiques"

Siège social provisoire : 22, rue Campo-Formio - PARIS.

Insertion au Journal Officiel du 12 mars 1967.

L'Académie tendra à devenir un véritable laboratoire d'études anthropologiques qui aura aussi pour tâche :

- d'étudier la phénoménologie berbère,
- de rechercher et de faire connaître l'apport de l'Afrique berbère à la pensée universelle,
- de susciter l'intérêt des chercheurs,
- de leur faciliter les rencontres et les échanges.

Abdelkader Rahmani

Président de l'Académie

Notes bibliographiques

- Janine Sourdél.- "Les origines de l'écriture arabe, à propos d'une hypothèse récente", Revue des Etudes Islamiques, XXXIV (1966), pp. 151-157.
Observations sur l'hypothèse formulée par J. Starcky d'une origine syriaque de l'écriture arabe.

- Mohammad Djafar Moïnfar.- "Catalogue des manuscrits orientaux" Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums in Bern, XLIII-XLIV (1963-1964), pp. 489-514.
40 manuscrits du Musée historique de Berne, provenant surtout de la "Collection Moser", dont un manuscrit pehlevi et 18 manuscrits arabes.
- W.J.P. Boyd.- "Aldrediana VII : Hebraica", English philological Studies, X (1967), pp. 1-32.
Quelques observations sur les connexions hebraico-bibliques des gloses d'Aldred.
- Jean Lecerf.- "'Ānī 'ummak ya šāker. Je suis ta mère, ô Šāker "pièce de Yūsuf al-'Ānī)", Arabica, XII (1965), pp. 225-243.
Transcription (d'après l'enregistrement d'une lecture par deux bagdadiens) et traduction de quelques extraits d'une pièce irakienne.
- Wolf Leslau.- "A short chronicle on the Gafat", Rivista degli Studi Orientali, XLI (1966), pp. 189-198.
Edition et traduction d'une petite chronique en amharique tirée d'un manuscrit religieux qui semble d'origine récente. Elle constitue, avec celle utilisée par Aläqä Tayyā dans son Histoire de l'Ethiopie, le seul document de ce type que nous possédions sur les Gafat.
- Wolf Leslau.- "An Analysis of the Argobba Vocabulary", Journal of African Languages, 5 (1966), pp. 102-112.
Le vocabulaire comprend 84 % de racines communes avec l'amharique ; plus que n'importe quelle autre langue éthiopienne. L'article comprend en outre une étude des emprunts, le plus souvent dus aux connexions islamiques.
- Wolf Leslau.- "The origin of Geez ḥawādi "Herald", Journal of Semitic Studies, 11 (1966), pp. 226-227.
Le mot a été rapproché de la racine sémitique ḥWD "tourner". Leslau pense avec E. Cerulli qu'il s'agit d'une forme d'origine couchitique, et compare wolamo iwet "parler", zala yot "nouvelles", etc...

David Cohen

Présentation d'ouvrages

M. Lionel Galand présente :

- H. Jungraithmayr. "Die Sprache der Jegu im zentralen Sudan und ihre Stellung innerhalb der tschadhamitischen Sprachen" Wiener Z. f.d. Kunde des Morgenlandes, 59/60 (1963/64), pp. 44-51.
- id. "Die Laryngale h und c im Scha (Süd-Plateau, Nordnigeria)", Afrika und Übersee, XLIX (1965), pp. 169-173.
- id. "Internal a in Ron Plurals", J. of African Languages, 4 (1965), 102-107.

Quoiqu'ils ne tombent pas dans le domaine traditionnel du GLECS, ces trois articles pourront retenir l'attention des comparatistes.

- A. Willms. "Sekundäre Kontrastierung in Ergänzung der Konsonantenlänge im Berberischen Südmarokkos", Afrika und Übersee, XLVIII (1964), pp. 289-293.

Reprenant une opinion qu'il avait déjà soutenue à propos du kabyle (Z. f. Phonetik, 15, 1962, 103-109), l'auteur insiste sur le faible rendement de l'opposition de "quantité" consonantique en berbère. Décrivant certains phénomènes qu'il a observés dans les parlers du Sud marocain, il les explique par la nécessité de remédier aux insuffisances de cette opposition. L'idée paraît juste et pourra sans doute être reprise, mais seulement, je crois, dans des cas grammaticalement et géographiquement définis. L'opposition de "quantité" ou mieux de "tension" consonantique fonctionne souvent (mais pas toujours, tant s'en faut) en association avec d'autres : mais n'en va-t-il pas de même pour tous les types d'opposition que le phonologue cherche à isoler, légitimement mais plus ou moins artificiellement, dans les paires minimales ?

- A. Willms. "Die tonalen Prosodeme des Kabyllischen", Z. f. Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung, 18 (1965), pp. 37-49.

L'auteur s'engage courageusement sur un terrain pratiquement inexploré : celui de l'intonation en kabyle. Aux difficul-

tés ha
tion ;
hauss
tout s
bère)

- A. Willms
den Pe
Afrika
284-29
répar
bère
à l'é
coinc
tère
Socié
"les

- A. Willms
tums,
ken",
Cette
lité
ment
phie
trav

- L. Gala
Annu
765.
Je n
pas
à ét
tail
ell

- M. Vyc
cou
261
Rap
bèr
ror

tés habituelles (il faut distinguer l'accent et l'intonation ; je n'ose parler de "ton" comme on le ferait pour le haoussa par exemple), s'ajoute ici le problème soulevé (partout sans doute, mais il est particulièrement fuyant en berbère) par la notion de syllabe.

- alen Sudan
hen Sprachen"
1963/64),
Nordnige-
9-173.
nguages, 4
tradition-
attention des
ler Konsonan-
d Übersee,
à propos du
teur insiste
tité" con-
mènes qu'il
les explique
e cette oppo-
e être reprimé
atiquement
ntité" ou
nt (mais pas
utres : mais
osition que
plus ou
?
Z. f.
rschung,
statiquement
difficul-
- A. Willms. "Die Beziehungen zwischen dem Status des Nomens und den Personal suffixen im Berberischen Südmarokkos", Neue Afrikanistische Studien herausg. v. J. Lukas, Hamburg, 1966, 284-292 (Hamburger Beiträge zur Afrika-Kunde, Bd. 5) : M. W. répartit les séries pronominales (pronoms personnels) du berbère en deux groupes, selon qu'elles commutent avec des noms à l'état libre ou avec des noms à l'état d'annexion. Par une coïncidence que j'estime encourageante, c'est sur ce même critère que reposait ma communication du 20 novembre 1965 à la Société de linguistique (BSL, LXI, 1966, 1, 286-298), sur "les pronoms personnels en berbère".
 - A. Willms, "Auswahlbibliographie des berberologischen Schrifttums, mit Besitznachweisen für drei hamburgische Bibliotheken", Afrika une Übersee, L (1966/67) 64-128 : Cette bibliographie choisit, dont la consultation est facilitée par des index et par une carte, intéresse non seulement la linguistique, mais aussi la géographie, l'ethnographie et l'histoire. Elle sera un excellent instrument de travail.
 - L. Galand, "Les études de linguistique berbère de 1954 à 1966", Annuaire de l'Afrique du Nord (C.N.R.S.), IV (1965), 743-765.
Je me permets de signaler cette bibliographie qui ne fait pas double emploi avec celle de M. Willms. Si elle cherche à être aussi complète que possible (sans y parvenir : certaines lacunes seront comblées dans une prochaine série), elle s'applique en revanche à un domaine plus limité.
 - M. Vycichl, "L'allaitement divin du Pharaon expliqué par une coutume africaine", Genève-Afrique (Acta Africana), V (1966), 261-265.
Rapprochement de faits (non linguistiques) égyptiens et berbères. Une autre interprétation de l'allaitement - le couronnement marque pour le Pharaon un "passage" dans une vie

nouvelle - a été donnée par J. Leclant, The suckling of the Pharaon as a part of the Coronation Rites in Ancient Egypt : Le rôle de l'allaitement dans le cérémonial pharaonique du couronnement, Proceedings of the IXth Intern. Congress for the History of Religions, Tokyo and Kyoto, 1958, Tokyo, 1960, 135-145.

Lionel Galand

M. COHEN.

pp. 206-2
titre de
fournie.

Cohen Nou
le sujet
pas W. Le
la collec

dans les

et en réi

dans la l

M. COHEN.- A propos des "mots à écho" en éthiopien.

Dans le Tome Quatrième des Annales d'Ethiopie, 1961, pp. 206-238, Wolf Leslau a publié une intéressante étude sous le titre de Echo words in Ethiopic, avec une bibliographie assez fournie.

Il manque cependant dans celle-ci la mention de Marcel Cohen Nouvelles études d'éthiopien méridional (1939), p. 300, où le sujet est abordé pour l'amharique avec des références que n'a pas W. Leslau et un exemple entre autres qui se trouve manquer à la collection plus abondante de notre auteur :

kembes mambess āla

"Dire des paroles sans suite"

Il est probable que de nombreux exemples se trouvent dans les dictionnaires récents publiés en Abyssinie.

Pour l'Europe, je signale un article riche en matière et en références, dont le titre est parlant :

Jacques Pohl Hocus pocus, hurluberlu, tutu, tutur
et tictac

dans la Revue de l'Université de Bruxelles, de mars-avril 1965.

J.-F. FOURCADE.- Mission à Ma^{cl}lula.

Au cours de l'année universitaire 1965-66, envoyé par le Ministère de l'Education Nationale (Coopération) à Damas, j'ai pu effectuer, en même temps que d'autres travaux, une série d'enregistrements auprès d'informateurs parlant le dialecte néo-araméen de Ma^{cl}lula.

I - Les informateurs et leur milieu

a) Dans un premier temps, j'ai enregistré un informateur installé à Damas depuis l'âge de 20 ans (au quartier de Ša^{cl}lān, où sont établis nombre de Ma^{cl}luliens relativement aisés, et qui n'ont gardé que des liens assez lâches avec le village d'origine). Cet informateur - qui avait environ 60 ans - appartient à une famille dont tous les membres parlent le dialecte néo-araméen de Ma^{cl}lula, mais utilisent beaucoup plus le dialecte arabe de Damas, considérant le "šergānī" comme une langue sur le point de disparaître.

Pensant qu'il était préférable d'enregistrer des informateurs pratiquant plus couramment cette langue, j'ai limité ces enregistrements à 2 heures, et j'ai pensé qu'il valait mieux enregistrer sur le terrain.

b) C'est donc à Ma^{cl}lula même (à quelque 70 km au nord de Damas, dans l'Anti-Liban) que j'ai enregistré la plus grande partie des documents, auprès d'un informateur (âgé de 50 ans environ) qui vit toute l'année à Ma^{cl}lula, pratiquant les activités traditionnelles des habitants du "blōta" (cultures irriguées dans la "šckye", élevage de moutons) ; cet informateur est catholique, de rite grec, comme la majorité des Ma^{cl}luliens, et bilingue, comme le sont tous les habitants de ce village. La durée de ces enregistrements effectués sur le terrain est à peu près de 11 heures (sur Grundig TK 40, vitesse 11).

II - Conditions dans lesquelles se sont effectuées les enregistrements

J'ai essayé d'enregistrer dans les conditions les plus naturelles - dans la mesure du possible - c'est-à-dire le soir, au moment de la veillée, où les voisins et la famille se réunissent d'habitude pour se raconter des histoires et commenter les

dernières r
ment, notre
la compagni

entière lil
sur lesque
deuxième i
effectués
tionnelle"
d'anecdote

nous somme
ces enregi
cés artic
groupés se

a) Première

- Conte

. Co

. Co

. Co

. Co

. Co

- Réci

. Sa

. Sa

. Sa

. Sa

. Sa

. Ma

- Anec

. R

t

m

. A

l

m

dernières nouvelles. C'est dire qu'à chaque séance d'enregistrement, notre informateur n'était jamais seul, mais s'adressait à la compagnie.

D'autre part, à quelques exceptions près, j'ai laissé entière liberté à l'informateur en ce qui concernait les thèmes sur lesquels il voulait parler ; ce qui explique, surtout chez ce deuxième informateur, vu les conditions dans lesquelles se sont effectués les enregistrements - conditions d'une veillée "traditionnelle" - le grand nombre de contes, de récits merveilleux et d'anecdotes.

III - Le contenu

Une description (même rapide - et c'est la seule que nous sommes en mesure de donner jusqu'à maintenant) du contenu de ces enregistrements ne pose pas de grands problèmes pour les énoncés articulés sur la structure rigide du récit. Nous les avons groupés sous une première rubrique :

a) Première partie (sur une durée de 7 heures environ)

- Contes traditionnels :

- . Conte "des Trois Derviches"
- . Conte "du SŪk el kaṭṭa"
- . Conte "du prince consort infidèle"
- . Conte "de ṣāter Ḥasan, protégé de Mār Ilyās"
- . Contes enfantins

- Récits de vies de saints :

- . Saint Paul (Mār Būlos)
- . Sainte Thècle (Mārč ʕakla)
- . Saint Georges (Mār Žyūržis)
- . Saint Serge (Mār Sarkīs)
- . Sainte Barbe (kattIšča Barbōra)
- . Marie-Madeleine

- Anecdotes, histoires "vécues"

- . Récits de miracles (apparitions et manifestations surnaturelles de saints, de Jésus, de la Vierge - guérisons miraculeuses, etc...)
- . Anecdotes traditionnelles sur des personnages particulièrement connus de la région, ou sur les faits qui ont marqué la mémoire des Maṭlūliens.

b) La description est plus difficile pour le reste des enregistrements (4 heures environ), qui développent des thèmes qui, bien que récurrents, se présentent de façon assez désordonnée. Nous signalons, en gros, les thèmes sur lesquels il nous semble pouvoir regrouper les enregistrements que nous avons classés sous cette deuxième rubrique

- La vie quotidienne à Ma'ḷūla
 - . Activités agricoles
 - . Les mariages (préparation, rites, festivités)
 - . Les "coutumes alimentaires" (le kiške, le beïḡol, le Hobz šāž, le deb²s, le vin, le 'arak, les conserves - de viande : kawārma, de fruits...)
 - . La cuisine (le metabbal, le laban, le ləbne, le zelne, les kəbbe, le Hemmoş, etc...)
- Les Ma'ḷūliens et la religion (exemples de vocations religieuses ou ascétiques).
- La famille.
- Les Ma'ḷūliens et l'émigration (à Damas, en Europe, et, surtout, au Brésil).
- La maladie (et ses remèdes : pratiques magiques et religieuses, attitude vis-à-vis de la thérapeutique moderne).
- Les injures.

En fait, sur le plan purement thématique, cette classification est arbitraire dans la mesure où certains thèmes (notamment ceux qui se situent dans le domaine du merveilleux et du fantastique) qui sont particulièrement abondants dans les contes et les légendes se retrouvent à tous les niveaux de la vie quotidienne (pratiques de magie, sorcellerie, intervention des saints).

IV

Il semble donc que ces textes pourraient présenter un intérêt ethnologique, et peut-être même sociologique. Mais, en ce qui nous concerne, nous nous bornerons à en faire une utilisation linguistique.

Sur ce plan, nous pensons même - tout au moins dans un premier plan - nous limiter à la phonologie du dialecte néo-araméen de Ma'ḷūla, malgré l'intérêt qu'offrent les problèmes de **syntaxe, et, surtout, les phénomènes de contact linguistique**

(partici

faire de
ment -
cessitatranscr
Spitale
de, don
situé d
le syst
méen hi
tieuse
il n'éc
qui ne
phonolo
de séri
façon c
signifi
tionnal- il f
à l'
tanc- de m
dans
té d
Mais
bier
Il e
Spit
peme
très

(particulièrement intéressants dans une communauté bilingue).

En ce qui concerne la phonologie, nous ne pouvons que faire des remarques d'ordre purement hypothétiques pour le moment - notre étude étant à peine entamée pour le moment et nécessitant encore un travail sur le terrain.

Cependant, nous avons cru entrevoir - au cours de la transcription - certains problèmes pour lesquels la lecture de Spitaler ne nous a pas donné la solution. En effet, cette étude, dont l'importance, par ailleurs, ne nous a pas échappé, se situe dans une optique néo-grammairienne qui lui fait envisager le système phonique du "Ma^clūlien" uniquement à partir de l'araméen historique. Spitaler nous donne une description très minutieuse des correspondances entre les deux états de langue. Mais il n'échappe pas à un a priorisme - jusque dans sa transcription - qui ne permet pas de rendre compte du fonctionnement du système phonologique de ce dialecte qui, on peut le penser, a dû subir de sérieuses transformations depuis le stade de l'araméen. La façon dont sont traités les "sons empruntés à l'arabe" est aussi significative de cette optique incompatible avec une étude fonctionnaliste.

Sur ce point précis :

- il faudrait voir le statut précis du phonème / ž / "emprunté à l'arabe", dans le système, phonème très fréquent vu l'importance des emprunts lexicaux à l'arabe damasquin.
- de même, il faudrait voir si le phonème d n'existe que dans "les emprunts non-aramaïsés à l'arabe". Ce son est attesté dans notre corpus - il semble, en tant que variante libre. Mais n'existe-t-il pas en tant que variante combinatoire ; ou bien, n'y a-t-il pas des cas de neutralisation avec / t / ? Il est difficile d'en juger d'après la transcription de Spitaler (ou de Bergsträsser) et d'autre part, les développements qu'il a consacrés à l'assimilation ne semblent pas très éclairants à ce sujet.

es enregis-
thèmes qui,
désordon-
quels il nous
nous avons

gol, le
erves - de
le zelne,
ions re-
pe, et,
et religieu-
cne).

ette clas-
thèmes (no-
lleux et du
les contes
vie quoti-
des saints).

senter un
Mais, en
ne utilis-

ns dans un
néo-
oblèmes de
stique

- Pour le problème - en fait, connexe, de la perte de sonorité du / b / (que nous supposons avoir le statut de phonème), Spitaler nous donne plus de renseignements. Mais le problème n'est pas définitivement résolu, ni celui de savoir si ce phénomène s'étend aussi à d'autres sonores (cf. plus haut)
- En ce qui concerne le [k] et le [q] que Spitaler tient à transcrire d'après l'araméen, malgré les quelques précisions qu'il donne sur leur réalisation, le problème reste posé. Là aussi, le rôle du contexte doit être étudié de près.

C'est là un certain nombre de problèmes que nous n'avons fait qu'entrevoir, et qui ne pourront être résolus qu'à partir d'une analyse fonctionnelle. C'est ce que nous nous proposons de faire dès que nos transcriptions seront plus avancées.

PrésentsExcuséInscrip

L. (

Fév:

C.N

che.

- H. Jun

ZDM

- F.W. P

clo

fra

de

- L. Gal

I,

- Giovan

punicl

XLIV

Suite

la Su

l'Uni

- Stefa

pienn

SEANCE DU 26 AVRIL 1967

Présents : Mmes Paulette Galand, Geneviève Humbert, Zakia Rahmani, Arlette Roth ; MM. Henri Cazelles, David Cohen, Georges S. Colin, Jacques Faublée, Jean-François Fourcade, Lionel Galand, Claude Gouffé, André G. Haudricourt, Maurice Lambert, Maxime Rodinson, Maurice Sznycer, Joseph Tubiana, Haim Zafrani.

Excusé : M. Abdel Kader Rahmani.

Présentation d'ouvrages

M. Lionel Galand présente :

- Inscriptions antiques du Maroc : Inscriptions libyques, par L. Galand ; Inscriptions puniques et néopuniques, par J. Février ; Inscriptions hébraïques, par G. Vajda. Paris, C.N.R.S., 140 pp., 2 cartes et 27 pl. h. t. (Centre de Recherches sur l'Afrique méditerranéenne).
- H. Jungraithmayr, Zum Bau der Aspekte im Westtschadhamitischen, ZDMG, 116 (1966), 227-234, 1 tableau.
- F.W. Parsons, section II, Langue, de l'article "Hausa", Encyclopédie de l'Islam, nouv. éd., pp. 286-289 de l'édition française (p. 287, colonne 2, ligne 7, lire "sauf" au lieu de "même").
- L. Galand, Les pronoms personnels en berbère, BSL, LXI (1966), I, 286-298.

Notes bibliographiques

- Giovanni Garbini. "Mozia III : 3. Le stele.- 5. Le iscrizioni puniche", Studi Semitici, 24 (1967), pp. 39-51, pl. XXXII-XLIV ; pp. 71-81, pl. XLI-XLIII.
Suite du rapport préliminaire de la Mission Archéologique de la Surintendance aux antiquités de la Sicile Occidentale et de l'Université de Rome.
- Stefan Strelcyn. "Notes comparatives sur la médecine éthiopienne. Les maladies de l'oeil". - Mélanges offerts à Kasimier

Michalowski, 1966. - Comparaison de la tradition éthiopienne avec les données connues de la médecine gréco-arabe et des formes qu'elles ont prises dans les documents coptes.

- V.M. Platonov, "La Chronique abrégée d'Alaqa Lemlem d'après le manuscrit LO INA Eth. 30.- Africana = Afrikanskiĭ etnografičeskij sbornik, VI (1966), pp. 36-51 (en russe).
Edition avec traduction russe des parties (ff. 9-11 v. et 20 v-25 v) manquant dans l'édition de R. Basset (JA XVII, pp. 315-434, XVIII, pp. 93-183, 285-389).
- K.P. Kalinovskaya.- "Quelques traits de l'évolution du lexique de l'amharique moderne", *ibid.* pp. 262-270.
Etude des processus de développement du lexique : formation de lexèmes nouveaux, emprunts, calques.
- B.G. Limiechko.- "La conjugaison du verbe en haoussa". Le caractère analytique de la conjugaison du verbe dans la langue. Africana = Afrikanskiĭ etnografičeskij sbornik, VI (1966), pp. 226-249.
Les catégories verbales : temps, aspect, personne, nombre sont exprimées par des pronoms verbaux et des verbes auxiliaires. Le thème verbal qui pourrait être considéré comme un nom d'action, n'est cependant pas invariable. Une reconstruction hypothétique du système verbal ancien permet de poser des formes flexionnelles pour un parfait, un imparfait et un relatif. Ce système ancien a laissé place aujourd'hui à un système analytique.
- I.A. Osnitskaya.- "Inversion du destinataire de l'action dans la proposition simple et composée de la langue haoussa", *ibid.*, pp. 279-284.
Lorsque pour des raisons de mise en valeur, le verbe est mis en tête de la proposition, il conserve toujours la préposition du datif, "ce qui prouve le lien étroit du verbe avec l'objet de l'action."

David Cohen

André H

bleau d
la trar
roglyph
dans le
sieurs
jusqu'à
ment ri
Désorme
partiel
verbes
que d'
ils pas
duction
d'une)

ne -l-
sur le
dence
Zyhlar
attrib
nant ;
plus e
une fo
lire p
gue mé
En rev
parent
la plu
parent

vient-
lyse c
prétat
intent

André HEYLER.- "Articles" méroïtiques⁽¹⁾

C'est en 1911 que F. Ll. Griffith⁽²⁾ a fourni un tableau de base des signes phonétiques méroïtiques et permis ainsi la translittération des textes écrits tant en cursive qu'en hiéroglyphique ; immédiatement, il était en mesure d'interpréter, dans leurs grandes lignes les textes funéraires. Depuis, plusieurs travaux de valeur ont précisé certains points de détail, jusqu'à ce que, en 1963, Fritz Hintze⁽³⁾ ait proposé un classement rigoureux des "propositions" descriptives des épitaphes. Désormais, la morphologie et la syntaxe du méroïtique se trouvent partiellement définis au niveau du groupe nominal ; cependant les verbes et les propositions, dans leur ensemble, ne sont analysés que d'une façon relativement vague ; encore ces éléments ne sont-ils pas toujours délimités avec certitude ; de la sorte, une traduction précise et mot-à-mot d'une proposition, et a fortiori d'une phrase ou d'un texte méroïtiques reste-t-elle impossible.

F. Ll. Griffith avait isolé un élément final à consonne -l- ; il y voyait un "connectif"⁽⁴⁾ concurrentement, ses travaux sur le vieux-nubien du Moyen-Age l'avaient amené à mettre en évidence un "nominatif" à consonne -l-⁽⁵⁾ Bien plus tard, E. Zyhlarz⁽⁶⁾ a noté la ressemblance entre les deux formes ; il a attribué aux deux postfixes une fonction identique de déterminant ; qui plus est, un élément syntaxique de l'ancien-nubien plus emphatique, de forme -lo ou -lô, fut identifié par lui avec une forme de l'article méroïtique, -lê --- qu'il faut sans doute lire plutôt -lo ou -lô ; les deux éléments syntaxiques de la langue médiévale n'étaient pour lui que des emprunts au méroïtique. En revanche, Bruce G. Trigger⁽⁷⁾ a fait de la seule analogie apparente entre les articles des deux langues pris sous leur forme la plus simple, -l, un argument en faveur de son hypothèse d'une parenté entre ces deux dernières.

La question mériterait d'être reprise ; encore convient-il d'analyser au préalable les faits méroïtiques⁽⁸⁾ l'analyse combinatoire et l'utilisation de textes bilingues, d'interprétation malheureusement ardue, seront appliquées dans cette intention aux textes les plus sûrement déchiffrés.

L'"article"

Dès 1887, Henri Brugsch⁽⁹⁾ avait reconnu la valeur phonétique exacte du signe hiéroglyphique méroïtique pour -l̄ ; en fin de mot, il devinait la présence d'un élément grammatical caractérisé par cette consonne ; par comparaison avec le nubien tel qu'on le connaissait à cette époque, il le considérait comme participial.

En 1911, A.H. Sayce se livrant à une tentative de déchiffrement qui se révéla vite un échec, désignait en -l̄ d'abord un suffixe et lui assignait la valeur "for"⁽¹⁰⁾ un peu plus loin, dans le même essai, -l̄ marquait pour lui un cas nominal, éventuellement le datif⁽¹¹⁾. Ce point de vue demeura, en un premier temps, celui de Hugo Schuchardt, quand il rechercha, dans le cadre d'une discussion méthodique, la valeur de cet élément.⁽¹²⁾

Cependant, en cette année 1911, exposant magistralement son déchiffrement, F. Ll. Griffith qualifiait prudemment cet élément final de "connectif"⁽¹³⁾. Puis, en 1913, Hugo Schuchardt analyse longuement⁽¹⁴⁾ ce -l̄ final et ses différentes formes ; il lui apparaît en fin de compte "non organique" (unorganisch)⁽¹⁵⁾ ; il serait le produit d'un curieux phénomène de "lambdacisme" ; enfin, croyant déceler en nubien le même fait linguistique, il voit dans cette similitude le seul "pont" possible entre les deux langues.⁽¹⁶⁾

Il revient à Carl Meinhof, en 1921-1922, de décider de l'appellation actuelle de notre élément : "das oft suffigierete -l̄ darstellt den Artikel"⁽¹⁷⁾. Identification qui, cependant, était plus affirmée que prouvée. Les auteurs postérieurs répèteront en général cette opinion, sans mettre en doute son bien-fondé.

En 1930, Ernest Zyhlarz la reprend à son compte⁽¹⁸⁾ il lie les constatations de Schuchardt et de Meinhof et les appuie sur des parallèles avec le vieux-nubien⁽¹⁹⁾. En 1949, M. F.L. Macadam⁽²⁰⁾ et E. Zyhlarz encore l'expriment à nouveau⁽²¹⁾. En 1955, 1959, 1960, Fritz Hintze⁽²²⁾ se fait l'écho de l'avis de Meinhof, mais plus d'une fois avec une certaine réserve. Quant à Werner Vycichl, en 1958, il s'exprime ainsi : "The ending -l̄ is consi-

dered as t
lar"⁽²³⁾ "

sormais tr
corroborer
emplois c
nait à eff
précis po

sing

plur

minant" J
sé. Ensu
syntagme
de préci
fonction

est derr
des titr
"eau", d
certains
En revar
ou de pé
Signalor
apête l
Hrwwy "
duire A
l'Emper

dered as the definite article", "the definite article or similar"⁽²³⁾ "-l being the definite article in Meroitic"⁽²⁴⁾

Nous continuerons ici⁽²⁵⁾ à user de la désignation désormais traditionnelle⁽²⁶⁾ et que plus d'une observation semble corroborer ; nous chercherons surtout à marquer les différents emplois connus. Si, un jour, le déchiffrement de la langue venait à effectuer des progrès substantiels, un terme définitif et précis pourrait sans doute être alors appliqué.

Formes de l'"article"

	<u>article simple</u>	<u>article final de stiche</u>
singulier	- <u>l</u> - <u>le</u> - <u>li</u> - <u>lw</u>	- <u>lêwi</u> ou - <u>lê</u>
pluriel	- <u>leb</u>	- <u>lebkwi</u>

Nous étudierons d'abord l'emploi de l'article "déterminant" le nom ou le groupe nominal auquel il se trouve postposé. Ensuite, nous envisagerons l'article qui désigne la fin de syntagmes plus complexes, ou "stiches". Enfin, nous essaierons de préciser les variations de la forme de l'article simple en fonction de sa situation dans les différents modèles de "stiches".

L'"article" et le nom

La place régulière de l'article, quand il survient, est derrière le nom commun isolé ; il est surtout attesté avec des titres, parfois avec d'autres noms, comme mk "dieu" ; atê "eau", déterminé, pourrait désigner le Nil. Dans le cas de certains noms propres composés, il en fait partie intégrante. En revanche, isolés, les noms de personnes, de dieux, de villes ou de pays ne sont pas, semble-t-il, suivis de l'article⁽²⁷⁾ Signalons pourtant le cas de Arême-li : le titre méroïtique apête lh Arême-li-s-l est rendu par l'égyptien p3 wpwty c3 n Hrwmy "le grand ambassadeur de Rome" ; mais faut-il en fait traduire Arême-li par Rome ? Ou par "le Romain", par allusion à l'Empereur ? Ou encore, Arême, entendu comme désignant un pays

- l'Empire ou une partie de celui-ci -, admettrait-il l'article ?⁽²⁸⁾

La présence de l'article peut exercer, comme l'a souligné récemment Fr. Hintze⁽²⁹⁾ une influence nette et constante sur la forme du nom qui le supporte. Ainsi, à la série bien constituée de titres abbān, albiān, arphān et šlegen s'oppose, après disparition de n final devant l'article, abb-l, albi-l, arqān-l, šlegē-l ou šleqe-l. Mais ceci ne vaut que pour l'article simple: au contraire, devant l'article final de stiche, n ne disparaît pas. Il subsiste de même devant lh "grand", comme l'a bien remarqué Fr. Hintze. A ces principes, généralement respectés, contre viennent quelques exceptions, parfois : d'une part n peut se maintenir devant un article simple, comme dans le cas du terme divin Ariteā-li⁽³⁰⁾ ; d'autre part n peut-il tomber devant lh, et rencontrerait-on ainsi abbē-lh⁽³¹⁾ ?

Mentionnons un cas tout spécial où la présence de l'article, à première vue, risquerait d'échapper : comme Hestermann l'a montré dans les Folia Ethnoglologica de 1925-1926⁽³²⁾ on assiste en effet dans les textes, à époque historique, à la transformation en t de s + l graphiques. Cette sorte de mutation est une des pièces maîtresses du système chronologique constitué par Fr. Hintze en 1959⁽³³⁾ elle aurait eu lieu vers les années 40 de notre ère. Dès lors, l'article n'est plus représenté par une forme unique, et le génitif non plus ; le système morphologique de la langue a dû s'en ressentir. Pour l'analyse des mots en leurs éléments, cette caractéristique a servi également de critère⁽³⁴⁾ W. Vycichl, cependant a émis l'avis que cette loi "phonétique", selon le terme de Hestermann, n'a pas été uniformément appliquée.⁽³⁵⁾

Au pluriel, l'article prend la forme -leb ; à ant-l-l "le prophète", s'oppose ainsi ant-leb "les prophètes". L'esprit inventif de E. Zyhlarz nous propose une autre forme, concurrente, de pluriel, dans ad-b-li "les terres", dont le singulier existerait : ad-li ; malheureusement, sous ce dernier aspect, le mot ne se lit qu'une seule fois⁽³⁶⁾ H. Schuchardt,⁽³⁷⁾ dès 1913, renonçait à trouver des exemples de -b pluriel non précédé de l'article. Mais, en -leb, l'élément -l- a-t-il encore le caractère d'un déterminant⁽³⁸⁾ ? L'expression pestē-leb kdīs⁽³⁹⁾ va-t-elle être traduite par "soeur de vice-rois" ou par "soeur des vice-rois" ?

Er
implicite ;
qêre-li kdwe
Amnirens⁽⁴⁰⁾ ;
"les généraux
coordination
certains ter
l'apparition
vient que le
riel : Fr. l
cas, elle i

Q
ticle suit

m

I

Isis", corr
l'article,
méroïtiques
des graffit
mot ydānē :
voit son no
"O Apedemal
seigneur de
ne s'adjoit
nom du tit
en revanche

joint pas

mination F

l'arti-
 l'a souli-
 nstante sur
 en consti-
 après dis-
 rqbñl,
 cle simple:
 disparaît
 bien remar-
 és, contre
 peut se main-
 terme divin
 , et rencon-

ce de l'ar-
 lestermann
 52) on assis-
 a transfor-
 tion est une
 ué par Fr.
 es 40 de no-
 ar une forme
 ique de la
 en leurs
 critère (34)
 onétique",
 t appliquée (35)

à ant-ll
 . L'esprit
 concurrente,
 ier existe-
 t, le mot ne
 3, renonçait
 'article.
 re d'un dé-
 lle être
 ice-rois" ?

Entre deux termes déterminés, la coordination peut être implicite ; ainsi en est-il dans l'élément de titulature royale qêre-li kdwe-li "le roi et la Candace", appliqué à la reine Amnirens (40) au pluriel, on trouve de même pelmês-leb apête-leb (41) "les généraux et les envoyés". Le méroïtique possédait-il une coordination explicite ? Après la postposition -n-, comme après certains termes indiquant des relations de parenté, on remarque l'apparition d'une "particule" -bes-. Cette "particule" ne survient que lorsque le complément du mot qui la supporte est pluriel : Fr. Hintze envisage qu'elle soit un "coordonnant" ; en un cas, elle interviendrait entre les termes à coordonner. (42)

L'"article" et le groupe nominal

Quand un nom est accompagné d'une détermination, l'article suit cette dernière :

mk-l "le dieu" ; mk-lh-li "le grand dieu".

La désinence "casuelle" suit l'article : à Wês-i, "O Isis", correspond, après inclusion d'une détermination comportant l'article, Wês getñyiñqe-l-i "O Isis la getñyiñqe" (43) les dévôts méroïtiques inscrivait volontiers sur les murs des sanctuaires des graffiti s'ouvrant par une invocation et caractérisés par le mot ydñé : à Musawwarat es Sufra, le dieu-lion local, Apedemak, voit son nom introduire les textes tantôt sous la forme Apedemk-i "O Apedemak", et tantôt comme Apedemk Abêrepi-te-l-i "O Apedemak, seigneur de Musawwarat" (44)

Régulièrement le titre simple suivant un nom de personne s'adjoint l'article ; une ponctuation sépare fréquemment le nom du titre ; en vertu d'une sorte d'enclise graphique, l'article, en revanche, s'appuiera directement sur le titre :

bekeke pirite-l "l'agent Bekeke" ou "Bekeke l'agent" (45)

En revanche, le titre précédant un nom propre ne s'adjoint pas l'article :

pelmês Amnitnide "Amnitnide, général" (46)

Il en est de même quand le titre est suivi d'une détermination particulière :

wêurnis-lh šêtnkeli šêtnkeli "grand wêanis" (47)

Un nom peut être suivi de son complément au génitif ; à ant Wêš-s s'opposera alors, avec l'article, ant Wêš-s-l "le prophète d'Isis". Une autre forme de complément de nom caractérise curieusement les noms de lieu ; elle se distingue par l'emploi du suffixe -te, dit "locatif" :

pqr Bedewi-te-l "le paqar à Méroë, le paqar de Méroë" (48)

Ici encore le titre ne se trouve déterminé que si il est isolé ou suit le nom propre :

hrppñ Phrs-te-l "le gouverneur de Faras" (49)

Mqêltemêye pelmêš Bedewe-te-l "le général de Méroë, Mqêltemêye" (50)

hrppñ Phrs-te Atpete "Atpete, gouverneur de Faras" (51)

Il arrive que le second nom soit un nom commun et qu'ainsi les deux termes soient l'un et l'autre déterminés :

hłbiñ pestê-li-s-l "le hłbiñ du vice-roi" (52)

pelmêš atê-li-s-l "le général de l'eau" (53)

Par "l'eau", ici, il faut entendre vraisemblablement le fleuve, c'est-à-dire "le Nil". La version égyptienne est p3 mr mš^c n p3 mw (54) le premier article égyptien, qui précède le titre, a été inclus dans le titre par le méroïtique ; il en est de même avec les mots plšn, pirite et peštê ; du déterminant figurant à l'origine dans le mot emprunté, le méroïtique a tellement perdu conscience qu'il détermine le titre avec son propre article ; ainsi, on trouve pelmêš-l, etc... Le second article est également intéressant : à p3 mw correspond terme pour terme atê-li "l'eau". Pour la définition précise de la valeur de l'"article" méroïtique, on tiendra compte de cette précieuse équivalence, offerte par un bilingue, avec l'article égyptien.

Devant le -s- du "génitif", il convient de le noter, l'article est de forme très régulière : il est constamment suivi de -li ; ainsi a-t-on abd-li-s, Bedewi-te-li-s, etc... (55)

Entre de tels groupes nominaux, la coordination peut être implicite ; ainsi des proscynèmes de Philae sont dédiés à :

pas l'a
nom de

"locati
préposi
article
propre
dinatic

peu pl

Ici, e
ponden

gés ne
plémen
complé
se con
mesn

Fr. Hi
nous c

wêanis" (47)

génitif ;
s-l "le
m caracté-
par l'em-

de Méroë" (48)

ue si il

Méroë,

Faras" (51)

un et qu'
s :

52)

)

ablement

ne est

précède

e ; il en

déterminant

que a tel-

son propre

d article

pour terme

eur de l'

ieuse équi-

tien.

le noter,

amment suivi

(55)

ation peut

; dédiés à :

Wêš Pileqe-te-li "L'Isis de Philae
Wêš Tebwe-te-li⁽⁵⁶⁾ l'Isis de l'Abaton" (57)

Tandis qu'un équivalent démotique égyptien ne présente pas l'article, l'équivalent grec en comporte un seul, associé au nom de la déesse Isis une seule fois nommée :

ἡ ἐν τῷ Ἀβάτωι καὶ ἐν Φίλαις Ἴσις
"L'Isis de l'Abaton et de Philae" (58)

On aura remarqué au passage l'équivalence entre le "locatif" méroïtique complément de nom et le complément de nom prépositionnel grec, ainsi que l'analogie entre l'emploi de l'article grec et celui de l'article méroïtique associé à un nom propre de divinité suivi d'une qualification ; en grec, la coordination est explicite.

Le même proscynème méroïtique de Philae⁽⁵⁹⁾ donne un peu plus loin deux titres :

perite Wêš-s-l "l'agent d'Isis
qêreñ Wêš-s-l (et) le qêreñ d'Isis"

L'expression se trouve traduite en démotique égyptien :

p3 krny n ³Is(t)
p3 rt n ³Is(t)⁽⁶⁰⁾

Ici, entre les deux langues, articles et coordination se correspondent strictement.

Jusqu'ici, les groupes nominaux que nous avons envisagés ne comportaient que deux termes, l'un complété, l'autre complément. Parfois, un groupe associe trois noms : le premier est complété par le second, le second par le troisième. Le syntagme se constitue en une sorte de dispositif en emboîtement :

mesn -li "le mesn
Mnp -li-s du Mnp
Pedeme-te de Primis" (61)

Cet ensemble vient lui-même à la suite d'un mot que Fr. Hintze interprète comme un nom de personne, soit Mesnli ; nous comprendrions plutôt :

mesn-li, mesn Mnp Pedeme-te-li-s-li

"Le mesn (c'est-à-dire) le mesn du Mnp de Primis ;
notre titre est connu ailleurs avec l'orthographe mesn ⁽⁶²⁾

Le stiche

a) Composition des épitaphes

Schématiquement, les textes funéraires voient leurs éléments se répartir en quatre sections : chacune d'elles se distingue des autres par son sens et les terminaisons de ses syntagmes :

<u>sigle</u>	<u>Désignation</u>	<u>Assonance</u>
I	Invocation	-i
II	Nomination	} Prosopographie (q/e)-êwi } -êwi
III	Description	
IV	Bénédictio	variée

L'invocation (I) s'adresse en général aux divinités Isis et Osiris :

Qêš-i "ô Isis,
Šêrey-i ô Osiris" ⁽⁶³⁾

La nomination (II) et la description (III) ⁽⁶⁴⁾ seront regroupées sous le terme de "Prosopographie". Ensemble, elles évoquent le défunt ; elles sont assonancées en -êwi, plus rarement en -ê ⁽⁶⁵⁾ cependant, quand la nomination comporte plusieurs syntagmes, nommant chacun un décédé différent, chacun des syntagmes descriptifs se rapportant dans ces conditions à plusieurs personnes prend la terminaison -lebkwi, dite plurielle ; l'"assonance" subsiste ici, entre la nomination et la description, mais sous la forme réduite -wi ⁽⁶⁶⁾

La bénédiction se présente sous forme de syntagmes de structure régulière et relativement claire, en général : on s'accorde pour y reconnaître d'abord une partie nominale, de forme figée, ensuite une sorte de "complexe" verbal ; ce complexe, d'un texte à l'autre, curieusement, présente les plus étonnantes et énigmatiques variations de forme ⁽⁶⁷⁾ cependant, à l'intérieur d'un même texte, une certaine unité de formes se manifeste ; ainsi, les suffixes terminaux riment-ils, pour ainsi dire, d'un syntagme de bénédiction à l'autre, bien souvent.

me assonar
le terme d
sion prés
la nature
n'est pas
tions" ⁽⁶⁹⁾

que des Ha
l'analyse
par le Pro
les textes
à être pr
liserons :
qui nous :

terminais
ment part
"étant".
vante :

signe -lê
devient p
traduit -
terminais
de -lê co
par "il e
encore, -
valente à

exemple l
ment dans

b) La notion de stiche

Dans chaque section du texte, les syntagmes sont comme assonancés entre eux ; pour les désigner, nous emploierons le terme de "stiche", dû au Prof. J. Leclant⁽⁶⁸⁾ ; cette expression présente en effet le grand avantage de ne pas préjuger de la nature grammaticale de ces syntagmes ; à leur propos, ce n'est pas sans réserves que l'on userait du terme de "propositions"⁽⁶⁹⁾

Dans le cadre des travaux effectués à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes sous la direction du Prof. J. Leclant⁽⁷⁰⁾ l'analyse et la classification des stiches descriptifs établies par le Prof. Fr. Hintze ont été étendues à d'autres textes que les textes funéraires ; ceux-ci avaient été à peu près les seuls à être pris en considération par le savant de Berlin ; nous utiliserons les résultats encore partiels de cette enquête en cours, qui nous a été très précieuse.

L'article final de stiche

-lê, -lêwi, -lebkwî pour F. Ll. Griffith, étaient des terminaisons adjectivales⁽⁷¹⁾ H. Schuchardt⁽⁷²⁾ voyait ici un élément participial, pour lequel il proposait la traduction "seiend", "étant". Quant à C. Meinhof, il analyse -lêwi de la façon suivante :

-l- + -ê- + -wi
article + pronom relatif + verbe être (73)

E. Zyhlarz⁽⁷⁴⁾ à un premier stade de ses théories, désigne -lê et -wi comme des éléments copulatifs ; plus tard, -lê devient pour lui une "particule orale relative"⁽⁷⁵⁾ Fr. Hintze traduit -lê par "der, welcher" et définit ce binôme comme une terminaison relative⁽⁷⁶⁾ E. Zyhlarz reprend son interprétation de -lê comme une copule ; il traduit ainsi le stiche "mlê-lê" par "il est bon" ; -wi est pour lui un pronom relatif⁽⁷⁷⁾ ou encore, -lê, suffixé à un verbe, produirait une expression équivalente à la forme égyptienne iw sdm.f ⁽⁷⁸⁾

Certes, les stiches de description, qui énumèrent par exemple les titres ou les parents du défunt mentionné précédemment dans la nomination, peuvent être considérés comme des pro-

Primis ;
sn⁽⁶²⁾

ent leurs
elles se
s de ses

sonance

-êwi }
êwi } -êwi
ée

divinités

(64) seront
ble, elles
plus rare-
te plusieurs
n des syn-
à plusieurs
le ; l'"as-
cription,

syntagmes de
al : on
onale, de
; ce com-
les plus
ependant,
formes se
; pour ain-
n souvent.

positions relatives. Mais on voit mal quel antécédent pourrait avoir les nominations, qui ouvrent la prosopographie, dans la plupart des cas. Certes, l'élément final -lêwi est caractéristique des descriptions ; c'est bien à la fin des syntagmes descriptifs qu'on le trouve dans la plupart des cas, les nominations se distinguant par une finale -qêwi. Cependant, parfois, les nominations se terminent, elles aussi, à l'image des descriptions, par un élément final -lêwi, que l'on n'a aucune raison de considérer comme différent.

Il semble donc que cet élément ne puisse être ni un pronom relatif, ni un participe, puisqu'il introduit en particulier des stiches de nomination ; ces derniers, en effet ne sauraient être considérés comme des qualifications d'un terme qui les précède⁽⁷⁹⁾ Nous penserions volontiers à un sens ambivalent, tel que "c'est", "voici"⁽⁸⁰⁾

On s'accorde en général pour dissocier -l- et -êwi. Le premier de ces termes doit être, dans une certaine mesure, identique à l'article de mot ou de groupe nominal. Contre cette analyse, Fr. Hintze a cependant présenté une objection : alors que -n final de certains titres disparaît devant l'article ordinaire -l, il se maintient devant -lê de fin de stiche. Cette différence, dont nous ne connaissons en fait que l'aspect graphique, peut être due, croyons-nous, à des raisons morphologiques ou phonétiques.

Jusqu'où faut-il pousser la segmentation de la séquence -lêwi ? Dans les stiches funéraires prosopographiques, l'absence affirmée, mais relativement rare⁽⁸²⁾ de -wi peut être attribuée à une négligence des lapicides.

Cependant, l'absence de -wi final semble, dans d'autres textes, régulière et systématique. Il en est ainsi dans des séries déterminées de formules, avec les termes :

<u>yereh-lê</u>	graffiti non religieux comportant fréquemment des nombres ⁽⁸³⁾
<u>yešê</u> ou <u>tišê</u>	proscynèmes de Philae ⁽⁸⁴⁾
<u>ydhnê</u>	graffiti à intention religieuse de Kawa et de Musawwarat es Sufra ⁽⁸⁵⁾

-êwi ét

assez lé

minatio

en -êwi

pourquoi

examiner

on décou

tion, et

ces conc

constitu

haut -y

stiches

être un

nale de

des de

nage re

des con

texte ;

ment ac

qui les

syntaxi

dépenda

-ê ayan

-tê	formes verbales de la stèle de Tanyidamani ⁽⁸⁶⁾
-qê	stiches de nomination isolés ⁽⁸⁷⁾
-lê	stiches de nomination isolés ⁽⁸⁸⁾

Ici, la finale -ê semble caractéristique, alors que -êwi était normal dans les textes funéraires.

Quelle est la valeur de -wi, que l'on aurait ainsi assez légitimement des raisons de dissocier ?

Les épitaphes comprennent en général un stiche de nomination, suivi de plusieurs stiches descriptifs : les stiches en -êwi semblent, à première vue, s'organiser en séries ; c'est pourquoi -wi a été désigné comme un coordonnant. Cependant, à examiner les textes, la description a un caractère facultatif : on découvre vite des nominations indépendantes de toute description, et formant à elles seules toute la prosopographie : dans ces conditions, on voit mal que -wi, qui intervient encore⁽⁸⁹⁾ constitue un coordonnant⁽⁹⁰⁾

Certains des termes en -ê que nous avons cités plus haut -yerehlê, yeḥnê, qê et lê- terminent non seulement des stiches, mais encore volontiers des inscriptions : -ê semble donc être une finale de stiche indépendant⁽⁹¹⁾

Enfin, c'est -ê et jamais -êwi, qui intervient en finale de monorèmes isolés : -êwi n'apparaît pas dans les légendes de scènes indiquant en tout et pour tout le nom d'un personnage représenté⁽⁹²⁾ ou le nom accompagné d'un titre ; ces légendes constituent des sortes de monorèmes.

Au contraire, -êwi intervient en présence d'un contexte ; les prosopographies des textes funéraires sont généralement accompagnées d'une Invocation, et surtout d'une Bénédiction, qui les suit dans la plupart des cas ; -wi jouerait ainsi un rôle syntaxique difficile à déterminer, en rapport avec le caractère dépendant des stiches qu'il termine⁽⁹³⁾ la terminaison simple -ê ayant un caractère plus indépendant.

l pourrait
dans la
aractéristi-
nes descrip-
inations se
, les nomina-
ptions, par
e considérer

re ni un
en particu-
et ne sau-
terme qui
ambivalent,

et -êwi.

mesure,

ontre cet-

tion :

t l'article

iche. Cet-

'aspect

morpholo-

la séquence

s, l'absence

attribuée

ans d'autres

ans des

t fréquem-

de Kawa et

L'article à la pause de stichea) Schéma théorique de prosopographie⁽⁹⁴⁾

			<u>Assonance</u>
II :	<u>Nomination</u>		
II - A	Mention du décédé		ou <u>-qêwi</u> <u>-lêwi</u>
III :	<u>Description</u>		
		<u>Stiches régressifs</u>	
		<u>1er hémistiche/pause/2ème hémistiche</u>	
III - B	Mention de la mère du décédé	+ <u>tedhe</u>	<u>-lêwi</u>
	(article éventuel : plutôt <u>-li</u> que <u>-e</u>)		
III - C	Mention du père du décédé	+ <u>terike</u>	<u>-lêwi</u>
	(article éventuel : plutôt <u>-li</u> que <u>-e</u>)		
III - D	Mention de parents dont le décédé est frère	+ <u>wi</u>	
	ou père, etc...	+ <u>ške</u>	<u>-lêwi</u>
	(article éventuel : <u>-l</u> , plutôt)		
III - E	Mention de person- nages	+ <u>yetmde</u>	<u>-lêwi</u>
	(article éventuel : <u>-l</u> , généralement)		
III - F	Autres mentions de personnes	+ X	<u>-lêwi</u>
		<u>Stiches progressifs</u>	
III - G	Titres et qualifications du décédé		<u>-lêwi</u>
		<u>Stiches complexes</u>	
III - H	Éléments biographiques variables		<u>-lêwi</u>

Hintze
ments c
"verbes
proprié
disting
termine
tion d'
ensuite
nos "ve

a guid
épitap.
par di
des st
lier c
éventu

ficati
fréque
ment c
cédem
trouve
struct
rons
sont

en fi
le pr
porte
miné
appel
termi

-le,
ne s
tir

b) Analyse des stiches de description

Dans son analyse décisive des stiches descriptifs, Fr. Hintze a distingué avec raison entre deux types essentiels d'éléments constitutifs. Les "noms" sont les plus fréquents. Les "verbes" le sont moins ; Fr. Hintze exprime des doutes quant à la propriété de ce terme, tout en généralisant son emploi⁽⁹⁵⁾ ; ce qui distingue les "verbes", c'est moins leur nature, délicate à déterminer, qu'une double caractéristique syntaxique⁽⁹⁶⁾ leur position d'abord, immédiatement avant l'article final de stiche, et ensuite la position de leurs compléments propres, qui précèdent nos "verbes".

En effet, en premier lieu, notons que l'intention qui a guidé la rédaction de la plupart des stiches descriptifs des épitaphes est claire : la nomination du défunt (A) y est complétée par divers qualificatifs (B, C, D, E, F et G). Or, dans chacun des stiches de ces catégories, parfois complexes, un mot particulier constitue un qualificatif direct du défunt, et introduit, éventuellement, les autres mots du syntagme.

Tantôt, c'est en début de stiche que se trouve ce qualificatif, par exemple un titre que porte le défunt (catégorie G) ; fréquemment ce titre est développé, suivi de compléments, exactement comme dans le groupe nominal tel que nous l'avons défini précédemment ; cependant, tandis qu'à la fin d'un groupe nominal on trouve souvent un article "simple", -l, -li, à la fin de ce type de structure viendra se placer un article complexe, -lêwi. Nous dirons que ces stiches, où le complément suit le terme complété, sont progressifs.

Tantôt, au contraire, ce qualificatif du défunt vient en fin de stiche et, généralement, introduit d'autres termes, qui le précèdent ; pour la commodité, nous dirons que le stiche comporte deux "hémistiches", le premier déterminant, le second déterminé ; entre ces deux hémistiches, se trouve une limite, que nous appellerons "pause". De tels stiches sont "régressifs" ; le déterminé correspond au terme appelé "verbe" par Fr. Hintze.

Devant la "pause", l'article a une forme variable, -l, -le, -li ou -lw. Nous allons essayer de montrer que ces formes ne sont pas employées indifféremment, et ont tendance à se répartir systématiquement.

c) L'article à la pause dans les stiches de filiation
(III B et III C)

Ces deux premières catégories de stiches sont étroitement associées par les textes, et de sens extrêmement voisin. Eminemment variable, de composition complexe, le second hémistiche est généralement considéré comme une forme participiale⁽⁹⁷⁾ ; il introduit la mention -le plus souvent le nom - de la mère (B), ou du père (C), du décédé⁽⁹⁸⁾

<u>Teter Mnp-s-l</u>	+	<u>terike</u>	"engendré par le <u>teter</u> de <u>Mnp</u> " (ou : "qu'a engendré le...")
<u>ant Bleli</u>	+	<u>erike</u>	"engendré par <u>Bleli</u> , prêtre"
<u>šlhš Mnp-s Qê-qêli</u>	+	<u>terike</u>	"engendré par Qêqêli <u>šlhš</u> de <u>Mnp</u> "
<u>mesn-li</u>			"engendré par le <u>mesn</u> (plus précisément), le <u>mesn</u> du <u>Mnp</u> de <u>Pedeme</u> " ⁽⁹⁹⁾
<u>mesn Mnp Pedeme-te-li-s-li-</u>	+	<u>terike</u>	

Qu'il soit situé à la fin d'un titre ou partie intégrante d'un nom de personne, l'article a ici nettement tendance⁽¹⁰⁰⁾ à prendre la forme -li. L'hémistiche initial serait sujet logique du "participe" qui le suit.

Le terme de filiation maternelle (B) ou paternelle (C) peut être répété, une ou plusieurs fois, dans le cadre du stiche ; alors l'article prend plutôt la forme -li que la forme -l :

... tedħe-l tedħe-li yedħe-li tedħe-lêwi⁽¹⁰¹⁾

d) L'article à la pause dans les stiches de parenté
du premier degré (III D)

Dans une seconde catégorie de stiches, le terme final, se rapportant au décédé, est également un mot indiquant une parenté :

<u>belêlêke-l</u>	+	<u>kdis</u>	"soeur du <u>belêlêke</u> "
<u>teter-l</u>	+	<u>sm</u>	"épouse du <u>teter</u> "
<u>brpb-l</u>	+	<u>šte</u>	"mère du gouverneur"
<u>ant-li</u>	+	<u>wi</u>	"frère du prophète" ⁽¹⁰²⁾

invariabl
nom que
par un a
me -l plu
che comp

sieurs é
implicit
suffixe

mes, cha

le secon

e) L'art

té jusqu
n'en est
me quasi
graphies
constitu
mier héu
sion que
sieurs g

celui d'
vassela

Le second hémistiché est de forme très simple, quasi invariable : nous le considèrerions plus volontiers comme un nom que comme un verbe. Le premier syntagme se termine parfois par un article, qui a assez nettement tendance à prendre la forme -l plutôt que la forme -li. Logiquement, le premier hémistiché complète le second.

Le terme de parenté peut être complété ici par plusieurs éléments ; entre ces derniers, la coordination peut être implicite ; elle peut également être marquée, peut-être par un suffixe -bes- inséré avant l'article de fin de stiche -lêwi :

šêni Mni-s Qeremtebêlide
atêš Belimetye kdis-bes-lêwi (103)

Cette "coordination" intervient après plus de deux termes, chacun de ceux-ci pouvant être au pluriel :

pêlmêš-leb
apête-leb
arph-leb kdite-bes-lêwi (104)

Le premier de ces stiches peut se traduire :

"soeur de Qeremtebêlide, šêni d'Amon
et (?) de Belimetye, atêš" ;

le second peut se rendre par :

"kdite de généraux, d'envoyés et (?) de gouverneurs".

e) L'article à la pause dans les stiches de relation en yetmde-
(IIIF)

Le sens des seconds hémistichés dont nous avons traité jusqu'ici était déterminé avec une certaine précision ; il n'en est pas de même pour le terme yetmde- ; celui-ci a une forme quasi-constante, est d'un emploi fréquent dans les prosopographies, où plusieurs stiches E peuvent se succéder jusqu'à constituer une série étendue ; les personnages nommés en premier hémistiché sont fréquemment de haut rang ; on a l'impression que, pour un même décédé, ils peuvent se répartir sur plusieurs générations.

On a pu considérer que le rapport ainsi défini était celui d'une parenté plus ou moins éloignée, ou d'une sorte de vasselage du décédé.

L'article à la pause est ici, presque toujours, chaque fois qu'il survient, de la forme -l ⁽¹⁰⁵⁾

L'article à la pause dans les stiches de bénédiction
(Section IV)

Les stiches des bénédictions (IV) se répartissent en plusieurs catégories ; certaines d'entre elles sont attestées à de très nombreux exemplaires ; les stiches semblent composés de deux hémistiches, le premier nominal, le second verbal, de façon assez cohérente ⁽¹⁰⁶⁾

a) article à la pause dans les stiches de bénédiction
IV-C et IV-D1 (-l ou -lw)

C :	<u>h mlê-l</u>	"le bon..."	(+ verbe)
D1 :	<u>h lh-l</u>	"le grand..."	(+ verbe)

Dans ces catégories, statistiquement bien affirmées, l'article est -l à la pause, régulièrement. ⁽¹⁰⁷⁾

Des variantes de C, soit C'1 et C'2 sont, avec les formules finales K et L, l'apanage des épitaphes princières des nécropoles du Sud, Gebel Barkal et Méroë ; Fr. Hintze note que ces textes présentent volontiers des caractères archaïques. Ici, se trouve représentée une nouvelle variété d'article, soit -lw ⁽¹⁰⁸⁾

b) Autres exemples d'articles de forme -lw

Cependant, dès 1913, H. Schuchardt ⁽¹⁰⁹⁾ avait attiré l'attention sur les formes en -lw ; il les tenait pour des sortes d'abréviations des formes en -lêwi, ce qui étonnerait ; il relevait enfin la fréquence de ces formes à Méroë, et dans la grande inscription de Kalabsha.

Comme nous y avons fait allusion plus haut, de nombreux graffiti de Kawa sont caractérisés par un terme en -ê, yerehlê et ses variantes. Ils mentionnent des personnes, des titres parfois nettement sacerdotaux ; jamais, cependant, ce type d'inscriptions ne s'ouvre sur le nom isolé d'un dieu, à l'instar des graffiti comportant le terme ydânê, ou encore des textes funéraires. Ces

textes
catégor
de l'ar
encore,
fois ;
"late",
graphiq

ont déd
autant

chef, (

en -i,
finale
ment W
vant, a

me fina
considé

devant
"bon" e
rait êt
a d'aill
ches où
dent de
telle f
"roi" -
ment à
stiches

textes sont associés à des nombres. Au total, ils forment une catégorie assez cohérente. Devant le terme yerehlê, la forme de l'article est surtout -lw ; on ne trouve -l que six fois - et encore, deux fois de la même main - , -li que deux fois, -lê une fois ; à l'exception d'un exemple en -li daté avec hésitation "late", M. F. L. Macadam attribue ces graffiti aux types paléographes "early" et "transitional" (110)

A Philae, en Basse-Nubie, des voyageurs méroïtiques ont dédié des proscynèmes à Isis. Ces proscynèmes sont rédigés autant en méroïtique, qu'en égyptien ou en grec.

Donnons un exemple écrit en démotique égyptien :

t3 mšt n N m-b3h 3is(t)

"Le proscynème de N (est) devant Isis" (111)

A ce type précis pourrait correspondre en méroïtique :

tewisti Phême pelmêš lh Hlême.yes Wšnlw

"Le proscynème de Pakhôm, (et) de Khnoum, général en chef, (est) devant Isis (?)" (112)

Le mot tewisti est apparemment sujet ; il se termine en -i, tandis que le mot copte correspondant a pour voyelle finale -e ; l'"article" -lw, ici, introduit nettement le complément W(ê)š-n- "devant Isis" ; la postposition -n- signifie "devant, aux pieds de" et correspond au m-b3h égyptien.

Plus fréquemment, notre article -lw est suivi d'un terme final de stiche ou de texte ; ce dernier est généralement considéré comme verbal (113)

En concurrence avec -li et -l, -lw survient volontiers devant mlê terminant des stiches descriptifs d'épithètes. mlê "bon" est connu ailleurs en position d'épithète ; ici, mlê pourrait être une qualification directe du décédé ; notre adjectif a d'ailleurs cette fonction, obligatoirement, dans certaines stiches où il survient seul ; en revanche, les termes qui le précèdent dans les stiches complexes, ne semblent pas convenir pour une telle fonction : il en est ainsi pour mk "dieu" - ou même qêre "roi" - chez les particuliers de Nubie ; ces termes, contrairement à mlê, ne surviennent pas isolés dans les stiches. Nos stiches complexes semblent donc introduits par mlê et de sens

régressif ; leur sens approximatif est, peut-être :

mk-lw mlê (lêwi) "bon pour le dieu" (?)
qêri mlê (lêwi) "bon pour (le) roi"⁽¹¹⁴⁾

c) Articles des formules de bénédiction IV E (-l(i) ou -le)

Les formules finales de la catégorie E comportent, avant le verbe de fin de stiche, non pas un seul, mais bien deux termes apparemment terminés par l'article postposé. L'un et l'autre article peuvent revêtir la forme -li, conjointement ; plus souvent, le premier est -l, le second, -le, avec les développements -lek ou -lekw.⁽¹¹⁵⁾

o

o o

Soulignons que notre enquête s'est délibérément bornée à des séries de textes bien affirmées, dont on peut effectuer la segmentation; dont les éléments offrent quelque prise à l'analyse, dont la structure est relativement claire et dont le sens, enfin, est, dans la plupart des cas, perceptible, peu ou prou.

Dans ce cadre de recherches ainsi défini, certaines conclusions se présentent : les variations graphiques des articles postposés à un nom isolé, à un groupe de noms et situés à la pause de l'hémistiche, aussi ténues qu'elles soient, ne semblent pas uniquement dues à des caprices des scribes mais ont tendance à s'insérer dans des ensembles relativement cohérents.

L'analyse des fonctions logiques des stiches régressifs a pu donner par moments l'impression qu'il y aurait quelque correspondance entre les variations de forme de l'article et celles de la fonction des hémistiches "déterminés" ; mais, ici, les données sont trop réduites pour permettre aucune hypothèse consistante. Les faits linguistiques réels qu'elles représentent sans doute ne peuvent encore être déterminés, à notre avis.

Cependant, une nouvelle étape se trouve franchie : pour l'essentiel : notre connaissance de la syntaxe méroïtique, depuis une cinquantaine d'années, ne dépassait pas le niveau du groupe de mots, pour l'essentiel ; puisse la présente étude contribuer à atteindre le seuil du verbe et de la proposition.

(1) La d
des
de I
l'Ec
Pr.
m'or
renv
nées
cepe
plut
graj
Alma
merc
Espa
quec
Dép
Brug
tisc
75-
Emei
The
192
gig
Gri:
Dem
tés
193
Gri.
Far
lio
His
600
Gri
and
of
Nub
Gri
Dan
94
(A.
Gri
Gar
the
tic
et
Gri
tis
mie
Nr.
Hey
des
pl.
Hey
tic
Hir
fit
XX
Hir
Löw

- (1) La documentation de base est celle du Corpus et du Fichier des textes méroïtiques constitués, dans le cadre du Centre de Documentation d'Histoire des Religions (Vème Section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes), sous la direction du Pr. J. Leclant, dont les encouragements et les critiques m'ont permis l'élaboration de la présente note. Pour le renvoi aux documents, nous emploierons les abréviations données par Hintze, Stele Tañyidamani, p. 126, n. 3 (p. 126-127); cependant, nous adoptons les sigles "Mer. Inscr." et "Meroë" plutôt que "Inscr." et "Mer.". Pour les références bibliographiques, nous utiliserons les abréviations suivantes : Almagro, Nag Gamus, VIII = Martín Almagro, La necrópolis meróitica de Nag Gamus (Masmás, Nubia Egipcia) = Comité Español de la UNESCO para Nubia, Memorias de la Misión Arqueológica Española en Nubia (Egipto y Sudán), VIII, 1965 ; Dépôt légal : 1966.
- Brugsch, Entzifferung = H.K. Brugsch, Entzifferung der meroitischen Schriftdenkmäler dans Z.Ae.S., 25, 1887, p. 1-32 ; 75-97.
- Emery-Kirwan, Excavations and Survey = W. Emery et L.P. Kirwan The Excavations and Survey between Wadi es Sebuu and Adindan, 1929-1931 (Service des Antiquités d'Egypte, Mission Archéologique de Nubie, 1929-1934, III), Le Caire, 1935.
- Griffith, Dodecaschoenus = F. Ll. Griffith, Catalogue of the Demotic Graffiti of the Dodecaschoenus (Service des Antiquités de l'Egypte, Les temples immergés de la Nubie), I, Oxford, 1937.
- Griffith, Faras = id., Meroitic Funerary Inscriptions from Faras, Nubia dans Recueil d'Etudes Egyptologiques... Champollion (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, Sciences Historiques et Philologiques, fas. 234), Paris, 1922, pp.565-600 ; pl. VIII-XIII.
- Griffith, Karanog = id., The Meroitic Inscriptions of Shablûl and Karanog (University of Pennsylvania, Egyptian Department of the University Museum, Eckley B. Coxe Junior Expedition to Nubia, vol. VI), Philadelphie, 1911.
- Griffith, Mer. Inscr. = id., Meroitic Inscriptions, I, Sôba to Dangêl dans Archaeological Survey of Egypt, 19th Memoir, p. 43-94 ; pl. I-XXXV et II, Napata to Philae and Miscellaneous (A.S.E., 20 Memoir), Londres, 1911 et 1912.
- Griffith, Meroë = id., The Inscriptions of Meroë dans John Garstang, A.H. Sayce et F. Ll. Griffith, Meroë, The City of the Ethiopians, being an Account of a First Season's Excavations on the Site, 1909-1910, Oxford, 1911 (chap. X, p. 57-87 et pl. LXI-LXXIV, cf. pl. LV-LIX).
- Griffith, Nubian texts = id., The Nubian Texts of the Christian Period (Abhandlungen der königlichen preussischen Akademie der Wissenschaften, Jahrgang 1913, Phil.-Hist. Klasse, Nr. 8), Berlin, 1913.
- Heyler, Invocation = André Heyler, L'invocation solennelle des épitaphes méroïtiques dans R.d.E., 16, 1964, p. 25-36 ; pl. 3.
- Heyler, Nouvelles Invocations = id., Cinq nouvelles "invocations solennelles" méroïtiques dans R.d.E., 17, 1965, p. 192.
- Hintze, Drei Graffiti = Fritz Hintze, Drei meroitische Graffiti aus Unternubien dans Kush, IX, 1961, p. 282-284 ; pl. XXXIV.
- Hintze, Inscr. Löwentempels = id., Die Inschriften des Löwentempels von Musawwarat es Sufra (Abhandlungen der

deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Klasse für Sprache, Literatur und Kunst, Jahrgang 1962, Nr. 1.
 Hintze, Report Butana = id., Preliminary Report of the Butana Expedition 1958 dans Kush, VII, 1959, p. 171-196 ; pl. XL-XLIX.

Hintze, Sprachl. Stellung = id., Die sprachliche Stellung des Meroitischen dans Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Institut für Orientforschung, Veröffentlichung Nr. 26 (Afrikanistische Studien... D. Westermann), Berlin, 1955, p. 355-372.

Hintze, Stele Tañyidamani = id., Die meroitische Stele des Königs Tañyidamani aus Napata (Boston MFA. 23.736), herausgegeben unter Zugrundelegung einer Bearbeitung Monneret de Villards dans Kush, VIII, 1960, p. 125-162 ; pl. XXXI-XXXIV.

Hintze, Struktur = id., Die Struktur der "Deskriptionssätze" in den meroitischen Totentexten (Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Mitteilungen des Instituts für Orientforschung, Band IX, Heft 1), Berlin, 1963.

Hintze, Studien = id., Studien zur meroitischen Chronologie und zu den Opfertafeln aus den Pyramiden von Meroe (Abhandlungen der deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Klasse für Sprache, Literatur und Kunst, Jahrgang 1959, Nr.2)

Hintze, Vorbericht Butana = id., Vorbericht über die Butana Expedition 1958 des Instituts für Ägyptologie (Forschen und Wirken, Festschrift zur 150-Jahr-Feier der Humboldt-Universität zu Berlin, III).

Leclant, Annuaire 1965-1966 et 1966-1967 = Jean Leclant, Histoire de la diffusion des cultes égyptiens, II, Etudes des textes funéraires meroïtiques (Ecole Pratique des Hautes Etudes, Vème section, Sciences Religieuses, Annuaire 1965-1966) Paris 1965, p. 87-89 ; Annuaire 1966-1967, 1966, p. 92-94.

Lepsius, Nubische Grammatik = R. Lepsius, Nubische Grammatik mit einer Einleitung über die Völker und Sprachen Afrika's, Berlin, 1880.

Macadam, Four. Inscr. = M.F.L. Macadam, Four Meroitic Inscriptions dans J.E.A., 36, 1950, p. 43-47 ; pl. XI

Macadam, Kawa = id., The Temples of Kawa (Oxford Excavations in Nubia), I, The Inscriptions (Plates et Text), Londres, 1949.

Macadam, Queen Nawidemak = id., Queen Nawidemak dans Allen Memorial Art Museum, Bulletin, XXIII, Number 2, Winter 1966, Oberlin, Ohio, p. 42-71, avec couverture p. 1 (phot.)

Meinhof, Sprache Meroe = Carl Meinhof, Die Sprache von Meroe dans Z.E.S., XII, 1921-1922, p. 1-16.

Monneret de Villard, Il culto = Ugo Monneret de Villard, Il culto del sole a Meroe dans Rassegna di Studi Etiopici, Anno II, N. 2, maggio-agosto 1942, Rome, p. 107-142 = (1)-(36) ; pl. I-IV.

Monneret de Villard, Testi Nubia Sett. = id., Testi meroitici della Nubia Settentrionale, n° 1 à 26, dans Kush, VIII, 1960, p. 88-122 ; pl. XXVII-XXX et résumé en anglais, p. 123-124.

Sayce, Decipherment = A.H. Sayce, The Decipherment of Meroitic Hieroglyphs dans Garstang, Sayce, Griffith, Meroë (v. supra, s.n. Griffith), Oxford, 1911, chap. VI, p. 49-56.

Schuchardt, Das Meroitische = Hugo Schuchardt, Das Meroitische dans W.Z.K.M., XXVII, 1913, p. 163-183.

Simpson, Nubia : 1962 = W.K. Wimpson, Nubia : 1962 : Excavations et Toshka and Arminna (Expedition, The Bulletin of the University Museum of the University of Pennsylvania, 1962, vol. 4, n° 4).

Stric
of th
X, pe
Trige
Inscr
seum
fig.
Trig
Sudar
p. 18
Trig
a not
tion:
catic
crit
Vycio
Mero:
Vycio
roit:
VI,
Vycio
IV,
Zyhl.
Völk
Zyhl
mati.
Text
Morg
1928
Zyhl
Nubi
Zyhl
dans
Zyhl
dans

(2) Gri
fait
fre
donc
tion
prob
de l
n'es
çon
répc
ques
grec
voir
Fouj
leti
p. 1
Le C
dans
p. 1
leme
1916
dé
p. 1
uni.

- für
Butana
XL-
- ing des
zu
Nr. 26
55,
- des
aus-
de
- sätze"
Wissens-
ntfors-
- logie
hand-
flin,
(Nr. 2)
utana
en und
iversi-
- t,
des des
es Etu-
(1966)
-94.
mmatik
ka's,
- Ins-
- itions
es,
- llen
1966,
- Meroc
- rd, II
l,
= (1)-
- eroitici
I, 1960,
3-124.
Meroitic
supra,
- roitische
- Excava-
of the
1962,
- Stricker, A Study = A Study in Medieval Nubian dans Bulletin of the School of Oriental Studies, University of London, vol. X, part. 2, 1940, p. 439-454.
- Trigger, Inscr. T.W., = Bruce G. Trigger, A Meroitic Tomb Inscription from Toshka-West dans Postilla, Yale Peabody Museum of Natural History, N° 72, Dec. 20, 1962, p. 1-12 ; fig. p. 4 (phot.) et p. 5 (fac-similé).
- Trigger, Linguistic Relationship = id., Meroitic and Eastern Sudanic : A Linguistic Relationship ? dans Kush, XII, 1964, p. 188-194.
- Trigger, Spoken and Written = id., Spoken and Written Meroitic a note on the Terminal Formulae in Meroitic Funerary Inscriptions from Arminna West, dont l'auteur nous annonce la publication dans le J.E.A. et dont il nous a communiqué le manuscrit avant impression.
- Vycichl, Present State = Werner Vycichl, The Present State of Meroitic Studies dans Kush, VI, 1958, p. 74-81.
- Vycichl, Three-headed Apedemak = id., Hindu Influence in Meroitic Art ? On the Three headed Lion-god Apedemak dans Kush, VI, 1958, p. 174-176.
- Vycichl, Varia Grammatica = id., Varia Grammatica dans Kush, IV, 1956, p. 39-47.
- Zyhlarz, Fiktion = Ernst Zyhlarz, Die Fiktion der 'kuschitischen' Völker dans Kush, IV, 1956, p. 19-33.
- Zyhlarz, Grundzüge nubisch. = id., Grundzüge der nubischen Grammatik im christlichen Frühmittelalter (Altnubisch) - Grammatik, Texte, Kommentar und Glossar dans Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, Deutsche Morgenländische Gesellschaft, XVIII, 1, 1928, p. I-XVI ; 1-192.
- Zyhlarz, Lautverschiebungen = id., Die Lautverschiebungen des Nubischen dans Z.E.S., XXXV, 1949, p. 1-20 ; 128-146 ; 280-313.
- Zyhlarz, Sprachproblem = id., Das meroitische Sprachproblem dans Anthropos, XXV, 1930, p. 409-463.
- Zyhlarz, Zum Typus, = id., Zum Typus der kaschitischen Sprache dans Anthropos, LV, 1960, p. 739-752.
- (2) Griffith, Karandg. La translittération commode de cet auteur a fait l'objet d'une adhésion quasi-unanime ; pourtant elle n'offre qu'une approximation phonétique : l'étude présente repose donc sur des graphèmes et non sur des phonèmes. L'interprétation du système graphique méroïtique pose encore de redoutables problèmes ; ils sont inhérents, sans doute, à la nature même de l'écriture et de la langue méroïtiques : a) la "voyelle" a n'est notée explicitement qu'en début de mot, et encore de façon relativement "capricieuse". b) La voyelle transcrite ê répond à un o de plus d'une équivalence des inscriptions grecques et latines. Par exemple, méroïtique Brtêye = Abratoei(s) grec (sur la découverte de la stèle et de l'autel de Tomàs, voir notamment J. Leclant, Orientalia, NS 31, 1962, p. 215-216 Fouilles en Nubie (1959-1961), Le Caire, 1963, p. 23-24 ; Bulletin de la Société française d'Égyptologie, 42, mars 1965, p. 10-11 et fig. 2) ; l'autel est présenté par Yves Coppens. Le Colloque International d'Archéologie Africaine de Fort-Lamy dans Archeologia, Trésor des Ages, N° 16, mai-juin 1967, p. 11 (phot.), cf. p. 10. Sur la valeur de ê, voir essentiellement Meinhof, Sprache Meroe, p. 4 ; Griffith, J.E.A. III, 1916, p. 118-122 ; Vycichl, Present State, p. 74, s'est décidé à transcrire le signe par o. Pour Zyhlarz, Sprachproblem, p. 415-416, les signes e, ê, i ne désignent pas des voyelles uniques, cf. Hintze, Sprachl. Stellung, p. 369 c). La

- "consonne" transcrite d comporte on le sait des équivalences multiples, notamment r, par exemple dans les transcriptions égyptiennes du nom du dieu Apedemk : Hintze, Inscr. Löwen-tempels, p. 28 et n. 1 (pour ce dieu, v. infra, notre note 44) et sans doute dans la transcription démotique égyptienne ḥTngytntyre du graffito Ph. 411 = Griffith, Dodecaschoenus, p. 113 et p. 221, n° 499 ; ce méroïtique a été identifié avec un personnage mentionné à Faras par Griffith, J.E.A., III, p. 114, bb ; id., Faras, p. 570, n° 4, soit Teḥkitnide ; nous préfererions, dans la mesure toujours aléatoire où de tels rapprochements sont possibles, rapprocher du nom de personne Atkitnideye de la stèle A.W.B. 198.2 en provenance de Toshké (cf. notre note 42, infra) ; ici, comme à Philae, le personnage est un général.
- (3) Hintze, Struktur.
- (4) V. nos notes 13, 43, infra. Griffith, Karanog, p. 23 désigne -i et -li comme des postpositions vocatives et -l ou -li comme un élément introduisant une qualification.
- (5) Pour -l nubien "nominatif", Griffith, Nubian Texts, p. 74-80 ; Stricker, A Study, p. 444 et n. 1.
- (6) Zyhlarz, Lautverschiebungen, p. 293.
- (7) Trigger, Linguistic Relationship, p. 189 ; cf. Leclant, Annuaire, 1965-1966, p. 88-89 ; 1967-1967, p. 92-93.
- (8) Schuchardt, Das Meroitische, p. 168-177, s'est livré à une étude détaillée de notre élément sans en reconnaître la valeur. Cf. nos notes 12, 15, 16, infra. Après la "Struktur" de Hintze, l'essai en question est devenu caduc.
- (9) Brugsch, Entzifferung, p. 30, 91.
- (10) Sayce, Decipherment, p. 51.
- (11) id., ibid., p. 54
- (12) Schuchardt, Das Meroitische, p. 168.
- (13) Griffith, Karanog, p. 117 ; cf. J.E.A., III, 1916, p. 24 : le -l de lb, "grand", serait aussi un connectif ; id. Faras, p. 570, donne brpb-l comme la forme de brpb "used in construction", v. note 43, infra, et, pour la suppression de h devant -l, article, la note 29 et le texte correspondant.
- (14) Cf. note 8, supra.
- (15) Schuchardt, Das Meroitische, p. 174.
- (16) id., ibid. p. 175 ; pour l'article en nubien, notre note 5 supra.
- (17) Meinhof, Sprache Meroe, p. 5 ; cf. p. 11, 14.
- (18) Zyhlarz, Sprachproblem, p. 459 et passim.

- (19) id., *ibid.*, p. 430 ; cf. id., Zum Typus, p. 742.
- (20) Macadam, Kawa, I, p. 102 ; cf. id., Four Inscr., p. 44.
- (21) Zyhlarz, Lautverschiebungen, p. 293 : "das Artikelsuffix -l" ; cf. en 1956, id., Fiktion, p. 26, pour lequel notre suffixe détermine le nom en "kachitique", c'est-à-dire en méroïtique ; à l'origine, ce serait un démonstratif.
- (22) Hintze, Sprachl. Stellung, p. 370 : "das 'determinierende' -l oder die Pluralendung -leb" ; id., Studien, p. 35 : "das determinierende -l" ; cf. id., Stele Tañyidamani, p. 150. Cf. Notes 26 et 38, *infra*, pour la valeur du pluriel -leb.
- (23) Vycichl, Present State, p. 76 et 80.
- (24) id., Three-headed Apedemak, p. 174.
- (25) Heyler, Invocation, p. 31.
- (26) U. Monneret de Villard, en particulier dans les publications posthumes de 1960, n'a pas tenu uniformément compte de la valeur d'article généralement attribuée à -l ; à cet égard, ses traductions varient : par exemple mk-lh-li "dieu" + "grand" + -li, est rendu par "gran Dio" (Testi Nubia Sett., p. 105) ; mk-l par "il dio" ; qér par "Re" (dans Hintze, Stele Tañyidamani, p. 150) ; pour sa "traduction" du pluriel -leb, cf. *infra*, note 38. Cependant, en 1932, il avait admis qu'un mot muni de -l en devint la "forme déterminée" (Il Culto, p. 138).
- (27) Cf. Schuchardt, Das Meroitische, p. 168.
- (28) Sur Arême, v. en dernier lieu Macadam, Queen Nawidemak, p. 66.
- (29) Hintze, Struktur, p. 3, n. 8 ; p. 7, s. N° 12 ; p. 13, s. n° 119 ; cf. notre note 13, *supra*.
- (30) Mer Inscr., 34 (?), 84, 94, l. 1 et 4 ; Tur. 6 ; Hintze, Stele Tañyidamani, p. 149.
- (31) Griffith, Mer. Inscr., p. 69, index, s.v. bbhñ, variante bbhe-lh, qui renvoie à deux textes : a) N° 97, où on lit bbhñ ; b) N° 110, où un doute subsiste sur la lecture : d'après la photographie pl. XXVI et le fac-similé pl. 30, le tracé du "e" ne présente pas la forme normale, pour cette lettre, dans le contexte.
- (32) Nous n'avons pu consulter cet article. Griffith, Karanog, p. 40 et J.E.A., III, 1916, p. 124, avait noté le parallélisme s + l = t.
- (33) Hintze, Studien, p. 67.
- (34) Cf. Hintze, Stele Tañyidamani, p. 145.
- (35) Vycichl, Present State, p. 75 ; l'exemple que donne cet auteur mérite examen. On a recherché des explications d'ordre phonétique à cette mutation (id., *ibid.*, Meinhof,

lences
tions
öwen-
note 44)
ne
öenus,
ié
.A.,
tnide ;
ü de
de
nance
ilae,

dési-
ou

74-80 ;

a une
a va-
:uktur"

24 :
Faras,
cons-
de ñ
ant.

ote 5

Sprache Meroe, p. 5 et n. 1, 6, 14 ; Zyhlarz, Sprachproblem, p. 419-420 ; id. Lautverschiebungen, p. 294 ; à ce point de vue, voire notre note 2, supra.

- (36) Zyhlarz, Sprachproblem, p. 431 et n. 35 ; cet auteur a cru déceler en méroïtique des jeux curieux de la désinence du pluriel et des marques de détermination ; qu'une combinaison semblable se retrouvât en nubien ancien a été réfuté par Vycichl, Present State, p. 78 ; id. Varia Grammatica, p. 39-41. (45)
- (37) Schuchardt, Das Meroitische, p. 174 ; cf. Zyhlarz, Sprachproblem, p. 459.
- (38) Hintze, Sprachl. Stellung, p. 370, désigne -leb comme une "Pluralendung", cf. note 22, supra ; id., Stele Tanyidamani, p. 158 : le "suffixe nominal" -leb formerait avec le radical dhe le nom "dhe-leb" "naissances" (pour dhe, note 98 infra). Monneret de Villard, Testi Nubia Sett., p. 102, traduit šsmri-leb par "(di) šsmri", comme si -leb n'était pas pour lui un article défini (v. note 26, supra) ; à cet égard, nous donnons, infra, note 42, un intéressant exemple avec trois pluriels. (46)
- (39) Struktur 185 = Kar. 98. (47)
- (40) Akin., l. 1 : F. Ll. Griffith, J.E.A., IV, 1917, p. 164-166 ; Hintze, Studien, p. 46. (48)
- (41) Struktur 203 = Mer. Inscr. 130. (49)
- (42) Voir, infra, pour -bes- après n- : notre note 56 ; après certains termes de parenté, nos notes 103 et 104 ; après yetmde-, aussi : note 105 ; entre deux termes, Struktur 329 Mer. Inscr. 131, groupe 8. ("Unklares") et pour l'ensemble Hintze, Struktur, p. 4. Pour un élément plus simple -s- intervenant dans le cadre de coordinations, id., ibid., p. 12, type 1.5., n° 207. Cet élément mérite une étude. Au dossier, versons un stiche de la stèle funéraire T.W.A. 198.2., l. 11-12 (cf. note 42, supra) : pélměš-leb : apête-leb : hrph-leb : kdite-betēwi (bes-lēwi) ; -bes- est ici en rapport avec trois termes ; chacun de ces derniers est au pluriel ; il est en relation avec une pluralité, sans contestation ; du fait, se trouve éliminé, dans l'état présent de la question, le seul élément connu de la langue que l'on avait pu considérer comme une marque de duel (Hintze, Sprachl. Stellung, p. 368). Pour notre document, Simpson, Nubia : 1962, p.38 et couverture, p. 1 (phot.) ; Trigger, Inscr. T.W., fig. p. 4 (phot.) ; 5 (f.-s.) ; B. Davidson, The African Past, 1964, pl. II. (50)
- (43) Cf. Heyler, Invocation et Nouvelles Invocations. On sait (v. notre note 13, supra) que F. Ll. Griffith attribuait à notre article une valeur de connectif. (51)
- (44) Cette série de graffiti est bien constituée à Kawa : v. Macadam, Kawa, p. 138 (index), s.v. dhne (8 exemples) ; cf., peut-être, le graffiti rupestre Mer. Inscr. 91c, l. 2 ; pour les graffiti à Apedemak, Hintze, Report Butana, p. 181 id., Vorbericht Butana, p. 373-374 ; id., Inscr. Löwen- (52)
- (53) M
- (54) Z
- N

problem,
oint de

r a cru
ce du
binaison
par
l, p. 39-

Sprach-

me une
vidamani,
radical
(infra).
luit
as pour
gard, nous
c trois

. 164-166 ;

après
après
Struktur 329
ensemble
le -s-
ibid., p.
le. Au
.W.A.
: apête-
est ici
ers est
, sans
tat pré-
angue
uel (Hint-
nt, Simp-
) ; Trigger,
vidson,

On sait
ibuait à

: v.
es) ;
c, l. 2 ;
a, p. 181
Löwen-

tempels, p. 20 et N. 3. Ici, le dieu est localisé en méroïtique par l'élément -te- correspondant à l'égyptien nb "seigneur", dans les parallèles : id., ibid., p. 20-21 et, à Philae, Griffith, Mer. Inscr., p. 49 donnent des exemples de telles équivalences ; nous traduisons à partir de l'équivalent égyptien, qui offre un sens précis. Pour Apedemak, v. notre 2, supra.

- (45) Struktur 323 = Mer. Inscr. 89.- La ponctuation méroïtique se présente sous la forme de deux ou de trois points superposés ; elle n'a pas fait l'objet d'une recherche systématique ; en principe, elle sépare les mots ; en fait, elle est employée dans les textes de façon assez variable, et complexe ; en particulier, les marques du "locatif" et du "génitif" (cf. infra) sont rarement séparées du mot qui les supporte ; il en est de même de l'article, sous sa forme simple, comme sous sa forme -lêwi. Graphiquement, ces éléments sont "enclitiques".
- (46) Struktur 217 = Mer. Inscr. 132.
- (47) Struktur 228 = Kar. 72 et 75.
- (48) Struktur 284 = Macadam, Four. Inscr., p. 44-46 ; pl. XI, 2.
- (49) Struktur 280 = Kar. 30 ; 97.
- (50) Struktur 327 a = Mer. Inscr. 89.
- (51) Struktur 305. Les séquences (Titre) + (Nom de personne) sont fort bien attestées. v. Struktur 4.1 = 209-256 ; 4.2 = 257-260 ; 4.3.1 = 261-273 ; 4.3.2 = 274 ; 4.3.3 = 275 ; 4.4 = 276 ; 6.1 = 301-311 ; 6.2 = 312, ler groupe (?). Les séquences inverses le sont moins ; pour (Nom de Personne) + (Titre) -1 : 6.2 = 312 (2ème groupe) ; 7.2.2 = 321-324 ; 7.3 = 325 ; 7.4 = 326 (?) ; 7.5 = 327 et 327 a ; de cette seconde série, nous avons écarté 7.6 = 328 (cf. note 62) ; nous n'avons mentionné 326 qu'avec hésitation, car nous doutons de l'interprétation de Hintze ; notons encore que 321-325 relèvent de deux textes (Mer. Inscr. 88 et 89) provenant des confins de l'empire méroïtique et de l'Egypte et portant de nombreux noms de personnes d'origine égyptienne ; à cette série, en revanche, il semble bien qu'il faille rattacher Struktur 319 ; en effet, l'examen du document, d'après Griffith, Mer. Inscr., n° 89, II, pl. IX (f.-s.) et VIII (phot.) indiquerait qu'un article -1 figure vraisemblablement à la fin du titre. La séquence (Nom de Personne) + (Titre non déterminé) ne figure ici que pour deux exemples Struktur 7.2.1 = 320 = Mer. Inscr., n° 132, d'une part, et, d'autre part, Struktur 258 = Mer. Inscr. 88 (réinterprété en fonction de 327 a = Mer. Inscr. 89).
- (52) Struktur 202 = Far. 10.
- (53) Mer. Inscr. 122, l. 3-4, par exemple.
- (54) Zyhlarz, Sprachproblem, p. 430 ; Hintze, Struktur, p. 21, s. n° 277, pour atê "eau, fleuve", cf. Zyhlarz, Grundzüge Nubisch, p. 186-187.

- (55) V. Hintze, Struktur, p. 4-6, pour un tableau commode (types 1.2.2. ; 1.4.2. ; 2.6 ; 3.5. ; 4.4. ; 4.5 ; 7.3 ; 7.6.). (75)
- (56) Dans Mer. Inscr. 123, l'élément -bes-, placé après la post-position, répond à un ensemble pluriel (v. notre 42, supra) pour -bes- voir aussi, infra, nos notes 103, 104, 105, 113. (76)
- (57) Griffith, Mer. Inscr., n° 122, II, p. 51-52. (77)
- (58) id., ibid., p. 49 (78)
- (59) Mer. Inscr. 122 (79)
- (60) Griffith, Mer. Inscr., II, p. 51 ; Hintze, Struktur, p. 7, s. n° 8 (cf. p. 8, s. n° 28) ; p. 19, s. n° 218. (80)
- (61) Struktur, 328 ; msn doit être corrigé en mesn, cf. Griffith Faras, 590 (copie) et pl. XIII (n° 34)
- (62) Hintze, Struktur, p. 27, s.v. mesn : Almagro, Nag Gamus, VIII, p. 230 et n. 3 et 4 (avec la collaboration de Fr. Hintze). (81)
- (63) Cf. note 43 ; sur les invocations des textes funéraires de forme solennelle, voir aussi Almagro, Nag Gamus, VIII, p. 231-232. (82)
- (64) Cf. Hintze, Struktur, p. 1-3. (83)
- (65) id., ibid., p. 2 et n. 6
- (66) id., ibid., p. 3 et n. 9 ; sur bk ; désormais, Trigger, Spoken and Written.
- (67) Schuchardt, Das Meroitische, p. 177-181 ; Meinhor, Sprache Meroe, p. 7-12 ; Hintze, Sprachl. Stellung, p. 362-365 ; Trigger, ibid.
- (68) Leclant, Annuaire 1966-1967, p. 94.
- (69) En revanche, Hintze, Struktur, a employé le terme ambigu de "Satz". (84)
- (70) Leclant, Annuaire 1965-1966, p. 87-90 ; 1966-1967, p. 92-96
- (71) Griffith, Karanog, p. 117 ; en revanche, ibid., p. 23 il aurait tendance à comprendre cet élément, éventuellement, soit comme une copule, soit comme l'expression d'une certaine emphase. (85)
- (72) Schuchardt, Das Meroitische, p. 170. (86)
- (73) Meinhor, Sprache Meroe, p. 11 ; en effet, selon lui, yetmdeléwi se décomposerait en une racine md à forme participiale t-mde un article -l, un préfixe ye-, un suffixe -ê, (ces deux derniers affixes exprimant ensemble le rapport relatif), et enfin -wi signifiant ou bien "et" ou bien "être". (87)
- (74) Zyhlarz, Sprachproblem, p. 434.

- types
ost-
pra)
113.
- (75) Zyhlarz, Lautverschiebungen, p. 293.
- (76) Hintze, Sprachl. Stellung, p. 359, cf. 368 ; Struktur, p. 2-3 ; cf. Macadam, Four Inscr., p. 44 : "appositive form".
- (77) Zyhlarz, Fiktion, p. 27.
- (78) id., Zum Typus, p. 748 et n. 15.
- (79) Hintze, Struktur, p. 2, n. 7 ; le fait que sur certains autels funéraires, comme Meroë 27, le décédé est nommé après les parents, vient soutenir notre point de vue.
- 7,
Griffith
- (80) Griffith avait vu (J.E.A., IV, 1917, p. 171) en qê et en lê placés à la fin de certaines nominations (cf. infra), une sorte de démonstratif attaché aux noms propres des décédés des épitaphes ou encore aux indications des noms propres accompagnant des représentations de personnages (particuliers, princes ou dieux) : q et l seraient, de façon plus précise, dans le cadre de notre interprétation, les éléments proprement démonstratifs, éventuellement.
- de
P.
- (81) V. n. 29, supra.
- (82) V. n. 65, supra.
- (83) Pour la série des inscriptions caractérisées par ce terme, cf. Macadam, Kawa, p. 137, essentiellement. Ces graffiti présentent des noms de personnes, des titres, des nombres, mais pas de mention indépendante de divinité en début de texte qui puisse être interprétée comme une invocation (cf. les graffiti à terme ydnê, n. 44, supra ainsi que les incipit des textes funéraires, notes 43 et 63). Pour des termes (verbaux -?-) similaires, v. Ostrakon Karanog n° 1 ; Emery-Kirwan, Excavations and Survey, pl. 58, n° 24 ; p. 120 ; 531 Mer. Inscr. 89, l. 12, cf. Griffith, J.E.A. III, 1916, p. 26 et Struktur 189 ; Akin. l. 20 = § 14, Griffith, J.E.A., III, 1916, p. 169 ; Tomâs, Stèle (cf. note 2, supra), l. 10 ; 19 ; 22 ; stèle A.W.B. 4.1 (W.K. Simpson, J.A.R.C.E., III, 1964, pl. XII, l. n. 14).
- ache
;
gu
- (84) Mer. Inscr. 95 ; 96 ; 121-125 ; Zyhlarz, Sprachproblem, p. 433-437 ; Hintze, Sprachl. Stellung, p. 366-368 ; cf. id., Drei Graffiti, p. 282-283 ; pl. XXXIV.
- 92-96
- il
nt,
er-
- (85) Cf. Note 44.
- (86) Ces formes verbales en -tê terminent sans doute des propositions : id., Stèle Tañyidamani, p. 160-161 ; cf. p. 144 (l. 4) ; 150 (l. 38) ; 156 (l. 127 et 131) ; 157 (l. 143). Elles nous sembleraient distinctes des formes verbales à préfixe eqe-, dont Hintze a également établi la série (id., ibid., p. 143) ; ces dernières, a priori seraient narratives et supportent plus d'une fois l'un des deux suffixes en corrélation avec un objet logiquement "datif", cf. note 79, infra.
- parti-
ixe -ê,
ort ré-
'être".
- (87) Les stiches de nomination à terme qê, kdiqê ou sqê initial posent ici un problème ; sur de tels stiches, en dernier lieu, Almagro, Nag Gamus, VIII, Inscr. 1 et 2, p. 223 et

et 224 et n. 1 ; 2 ; 3 ; Inscr. 10, p. 230 ; Inscr. 11, p. 231, cf. p. 232 ; Inscr. 14, p. 234 et n. 5, 6. Pour des monorèmes de nomination en -qê, cf. : le cartouche isolé surmontant la représentation de la reine Amanishaknetê à Méroë ; Mer. Inscr. 55 ; la légende accompagnant le notable Mštrqye, Mer. Inscr. 110.

- (88) Mnitêre-lê, Mer-Inscr. 5 (reine) ; Aqedis-lê, ibid. 9 (dieu) ibid., 62, 63 ; v. aussi ibid. 91 a et b ; pour une exception apparente, Kar. 85. De telles nominations sont parfois associées à l'un ou l'autre élément de description, dans le cadre d'un monorème "prosopographique" ; Mer. Inscr. 119 ; 120 (x-qê / qêrê / y-lê) ; le protocole de Méroë 12 c (x-qêrê / y - lê). Ainsi, qêrê comporte peut-être un -ê "prosopographique" ; cf. (?) la nomination de l'autel funéraire Hintze, Studien, n° 5, p. 42-43 (cf. cependant, avec x-qêre le texte n° 8a, qui est reconstitué). Le texte de Mer. Inscr. 69 est en trop mauvais état pour être utilisé. Sur cette graphie qêrê, v. U. Monneret de Villard dans Hintze, Stele Tañyidamani, p. 145 (l. 7), Macadam, Stele Nawidemak, p. 56. Cf. Notes 91 et 93, infra. (9)
- (89) Sur la stèle Kar. 2 sont représentés deux personnages accompagnés chacun par un texte funéraire ; chacun de ces textes comporte une Invocation (I), une Nomination (II) et une Bénédiction (IV), à l'exclusion de toute Description (III). La première nomination est en -qêwi, la seconde en -lêwi. (9)
- (90) Meinhof, Sprache Meroë, p. 11, n. 2, cf. n. 73, supra. (9)
Zyhlarz, Sprachproblem, p. 456 ; id., Zum Typus, p. 748 ;
"-wi...-wi Klärerweise 'sowohl... als auch' ". (9)
- (91) Mer. Inscr. 5, 9, 17, 20, 44, 51 a, 51 b, 64, 65, 70, 71, 78, 97, 98, 99, 100, 104, 105, 106, 107, 108 (?), 109, 110, 112, 116, 117, 119, 121, 122, 123, 125 ; 132 ; Meroe 12 c, 13, 14. Des textes funéraires se terminent parfois en -lêwi Kar. 11, 25, 26, 27, 32, 44, 49, 52, 56 (cf. 71 et 74), 75, 84 (cf. 85), 88, 98, 112 ; Sh. 6, 17, soit le dixième des textes de Griffith, Karandg ; d'une part ces finales peuvent être entraînées par le reste des "stichomythies" des textes en question, d'autre part, voir notre note 89, supra. (9)
- (92) Voir nos notes 87, 88. (10)
- (93) Faut-il mettre -wi en liaison avec l'élément -he ou -bhe qui suit le radical des verbes des bénédictions pour renvoyer à un datif logique les précédant (Hintze, Studien, p. 67-68 ; Struktur, p. 3-4) : précisément sur les épitaphes, ce datif est le (ou les) décédé, qu'évoquent nos stiches prosopographiques terminées en -wi. (10)
- (94) Nous reprenons les signes A, B et C de Griffith, qui, remarquons-le, ne respectaient pas la distinction entre Nomination et Description (II et III) ; pour la commodité, nous prolongeons ici la série ainsi amorcée avec les signes D à H. La distinction entre les catégories B à E est essentiellement l'oeuvre de Hintze, Struktur, p. 15, dont nous ne modifions que légèrement l'ordre de classement. La catégorie H reçoit des stiches classés par id., ibid., p. 24-25 sous le groupe 8, Unklares et les "stele-texts" reconnus (10)

par Griffith, Karanog, p. 53 ; id., Meroë, p. 78 ; id., Mer. Inscr., p. 59 ; leur nombre vient de s'accroître considérablement, grâce aux découvertes des fouilleurs : à Tomàs, cf. notre 2, supra ; à Sedeinga, v. déjà M.S. Giorgini, Kush, XIII, 1965, p. 126-127 ; à Ermenné-Ouest, v. M. K. Simpson, J.A.R.C.E., III, 1964, pl. XII et Bruce G. Trigger dans une publication en cours de la Pennsylvania-Yale Expedition to Egypt ; à Aksha, v. A. Rosenvasser, Kush XI, 1963, pl. XXXV (phot.) et p. 140, cf. J. Vercoutter, p. 138. Pour désigner cette catégorie de stiches particulièrement obscurs, le terme "biographique" sera sans doute assez vague ; peut-être est-il corroboré par des analogies avec des passages des textes dits "historiques" (Tan., Akin, I et II). Hintze avait nettement distingué ses groupes 1 et 2 d'une part, et les groupes 3 à 7, d'autre part ; nos termes "progressifs" et "régressifs" ne font que reprendre cette distinction (v. notre note 114, et aussi la note 96, infra).

- (95) Hintze, Struktur, p. 4 ; 15 ; pour le type 1.1, l'auteur hésite entre les termes de "nom" et de "verbe" pour qualifier l'élément unique qui en compose les stiches (p. 6) ; Schuchardt, Das Meroitische, p. 168, considérerait les "verbes" comme des adjectifs (cf. notre note 114, infra).
- (96) Cf. Schuchardt, Das Meroitische, p. 167-177, cf. notre note 8, supra.
- (97) Cf. l'interprétation de Hintze, Struktur, p. 15
- (98) Hintze, Studien, p. 36, distingue les formes suivantes :
Verbe B : edhe ; edh ; tedhe ; tdhe ; tdh
Verbe A : erike ; ereke ; terike
Pour l'emploi de ces formes dans le système chronologique de l'auteur, cf. id., ibid., p. 67-68.
- (99) Struktur 190 = Kar. 61 ; 210 = Far. 43 ; 263 = Kar. 6, 17 et 23 ; 328 = Far. 34 ; cf., encore, 149 ; 216 (?) ; 218 ; 223 ; 228 ; 301 (?) ; 326.
- (100) Dans les épitaphes de Griffith, Karanog, devant la pause de stiche précédant les verbes de filiation B et C, nous avons compté une soixantaine d'articles en -li contre 11 exemples d'articles en -l.
- (101) Cf. Hintze, Studien, p. 13. Pour les textes de Griffith, Karanog, le terme final peut être répété une fois ; alors on trouve à la fin du premier terme : en B, l'article -li pour Kar. 6 ; 11, 18, 22, 29, 51, 57, 71, 72, 75, 84, 95, 114 ; Sh. 3, 5, 11 (?), 17, -l seulement pour Kar. 52 et 53 ; en C, 6 exemples avec -li (Kar. 11, 25, 72, 81, 86) et un avec -l (Kar. 96).
- (102) Dans cette position l'usage des formes en -l est attesté pour 18 documents, celui des formes en -li dans 6 seulement, dans les exemples cités par Hintze. La tendance est ici beaucoup moins nette que pour B et C, v. notes précédentes.
- (103) Struktur 275 (Kar. 89), cf. p. 4 ; cf. nos notes 42, 56, supra ; 104 et 113, infra.

- (104) V. supra, note 42, ainsi que la précédente.
- (105) Dans Griffith, Karanòg, on compte une trentaine d'exemples en -l, deux ou trois en -li. Le "coordonnant", quand il est explicite, est sans doute -gebes- (Hintze, Struktur, p. 4 ; cf. aqêbes, n° 205). V. supra, note 103.
- (106) Les termes initiaux des formules de bénédiction A et B ne sont pas déterminés ; y aurait-il là une expression du partitif ?
 IV A atê mhe + verbe "de l'eau en abondance + verbe"
 IV B at mhe + verbe "du pain en abondance + verbe".
- (107) Griffith, Karanòg, p. 49-51 ; cf. stiches III D et III E, supra.
- (108) Hintze, Studien, p. 34-35, en dernier lieu.
- (109) Schuchardt, Das Meroitische, p. 172, n. 1.
- (110) Pour -lw : kawa 3, 6, 8, 14, 18, 29 B (?), 42, 53 (?), 63, 66 B, 68, 69, 74 (?), 79, 80 (2 fois), 89, 91, 92 (?), 93 B, 95, 98 ; pour -l : Kawa 2, 29 A, 48 B, 48 C, 49, 50 ; -li : Kawa 41, 60 ; -lê : Kawa 37. Kawa 60 serait "late (?)"
- (111) Cf. Hintze, Sprachl. Stellung, p. 367, type 2.
- (112) Hintze, Drei Graffiti, texte n° 2, p. 283 avec fig. 1 et p. 284 ; pl. XXXIV ; cf. Mer. Inscr. 124.
- (113) Mer. Inscr. 121, 122, 123 mais 95 est en -l ; pour le n° 123, on notera l'emploi intéressant de la "coordination" -bes- dans le syntagme n-bes-lw ; cf. notes 42, 56, 103, 104, 105, supra.

SEANCE DU 24 MAI 1967

Présents : Mmes Paulette Galand, Arlette Roth, Lucienne Saada ;
MM. Henri Cazelles, David Cohen, Marcel Cohen, Jacques Faublée, Jean-François Fourcade, Lionel Galand, Claude Gouffé, André G. Haudricourt, Maurice Lambert, Jean Lecerf, Maurice Sznycer, Joseph Tubiana.

Notes bibliographiques

- Emilia Masson. Recherches sur les plus anciens emprunts sémitiques en grec. (Coll. "Etudes et Commentaires", LXVII), Paris, 1967, 125 pages.

Cet ouvrage est consacré à l'étude des mots grecs susceptibles d'avoir une origine sémitique, étude limitée aux noms communs attestés exclusivement dans la période allant des plus anciens écrits jusqu'à l'époque hellénistique. Il comporte essentiellement trois parties : 1) mots qui sont réellement empruntés à une langue sémitique ; 2) mots dont l'origine sémitique est possible ; 3) mots qui ne sont pas d'origine sémitique. Pourvu d'un précieux index, ce livre, qui témoigne d'une érudition aussi solide qu'étendue - et d'une grande prudence - sera bien utile aux sémitisants et aux hellénistes.

- André Caquot. Le nom du dieu d'Israël, dans Positions Luthériennes, 14ème année, Nr. 4 (octobre 1966), pp. 244-257.

Dans cet article, très bien documenté et d'une lecture excitante, l'auteur, après avoir passé en revue et discuté les différentes explications avancées pour le nom du dieu d'Israël YHWH, propose de rapprocher le tétragramme d'une mention qu'on peut lire sur l'un des écussons égyptiens des peuples envoûtés, trouvés tout récemment dans la salle hypostyle d'un temple édifié par le Pharaon Aménophis III (1408-1372) à Soleb, sur la rive gauche du Nil. Il y est fait notamment mention des "bédouins de Yahwo". Ce dernier nom serait celui d'une montagne s'élevant quelque part à l'Est d'Egypte et au Sud de la Palestine. Dans cette hypothèse, le nom divin YHWH devrait se prononcer non pas Yahwé mais Yahwo.

Maurice Sznycer

Jean LECERF.- L'accent de mot en arabe dialectal d'Orient.

Dans une perspective synchronique il faut mettre à part l'arabe égyptien, du moins ce qu'on en connaît, c'est-à-dire le parler du Caire, dans lequel l'accent de mot dépend de la structure syllabique suivant des règles strictes déjà décrites par W. Spitta-Bey en 1880, en 1890 par Karl Vollers (traduit par F.C. Burkitt, The Modern Egyptian Dialect of Arabic, Cambridge 1895), par Friedrich Probst (Arabischer Sprachführer, Giessen 1892). Pour reprendre les termes de Mme Tomiche dans Le parler arabe du Caire (Paris 1964, p. 90) cet accent : "est toujours prévisible et automatique, sa place étant déterminée par la structure syllabique du mot". Il y a quelques exceptions relevées par T.F. Mitchell (Egyptian Colloquial Arabic, London 1956, pp. 110-111) et discutées par Richard S. Harrell (The Phonology of Colloquial Egyptian Arabic, New York, 1957, pp. 15-16) selon lequel "la position de l'accent n'est pas complètement prévisible en termes d'autres éléments phonologiques". Cette apparente divergence illustre l'imprécision de la notion de mot, car certaines particules préfixées gardent une relative autonomie, permettant à Harrell de citer comme exception à sa seconde règle ("condition 2" : li-baladi, dā-baladak, bi-'alam, avec cette remarque en note 2 : "particule" est une notion morphologique, et non phonologique. Tenant compte des observations faites par Mme N. Tomiche (op. cit., pp. 97-98) sur le rôle démarcatif de l'emphatisation, et sur l'autonomie que montre à cet égard divers éléments formatifs, on pourrait suggérer que dans ces trois exemples l'accent a une fonction démarcative, et on reviendra plus loin sur les autres exceptions morphologiques. Au sujet des règles compliquées de cette accentuation, il semble évident que l'arabe égyptien se range parmi les langues qui comptent les "mores" et non les syllabes. L'accent ne remontant pas au delà de l'antépénultième frappe la troisième more dans sāgara "arbre", kātabu "ils ont écrit", baladi "mon village". S'il s'arrête sur la pénultième longue ou fermée c'est pour ne pas dépasser la troisième more dans gamā'a "troupe", 'emteḥāni "mon examen", 'amālti "tu as fait (f.)". Il en est de même pour la pénultième brève accentuée dans maktāba "bibliothèque", yiktābu "ils écrivent", 'eltēzam "il a dû". Lorsque l'accent frappe la dernière syllabe fermée

il semble que cette syllabe compte pour trois mores et que l'accent ne peut remonter plus haut : gazzār "boucher", katābt "tu as écrit". On arrive à la règle unique : l'accent remonte jusqu'à la troisième more sans pouvoir la dépasser. Cependant une syllabe longue ne change rien à l'accent en sorte qu'elle ne compte pas pour deux mores : 'eltāzamet est accentué comme 'eltāzamu et comme 'eltāzamat. Mais on ne peut supposer une neutralisation de la quantité en finale, car il y a des finales accentuées. Le système n'est donc pas aussi cohérent qu'il paraît à première vue et on soupçonne qu'il recouvre une conservation de faits anciens.

La situation est différente dans les autres dialectes arabes d'orient parmi lesquels ceux des sédentaires de Syrie et de Palestine se distinguent d'après J. Cantineau par un accent faible et peu sensible (Les parlers arabes du Ḥōrân, p. 192): "l'accentuation du ḥōrânais se sépare radicalement des parlers de nomades nord-arabiques, qui ont un fort accent de mot à place fixe... Par contre, dans la faible mesure où l'accentuation peut être appréciée par simple audition, l'accentuation du ḥōrânais semble le rapprocher de la plupart des parlers de sédentaires syro-palestiniens.". Cantineau cite une observation concordante de G. Wetzstein, Sprachliches aus den Zeltlagern der Syrischenwüst (ZDMG XXII, 1868, pp. 69-194 - cf. p. 178), et on peut comparer les notations identiques de Hassan el-Hajje (Tripoli, p. 32) "Il n'est pas facile de définir l'accent de mot à Tripoli ni d'en indiquer la place avec une absolue certitude à cause de sa faiblesse", et de Bruno Meissner pour un dialecte d'Irak (Neuearabische Gesichten aus dem Irak, Beiträge zur Assyriologie und semitischen Sprachwissenschaft V, I. Leipzig 1903) "pour beaucoup de formes l'accent est incertain, en sorte qu'il est franchement impossible d'indiquer la syllabe accentuée." (p. XIII, § 8). Les descriptions de H. Bauer pour la Palestine, de E. Mattson (Etudes phonologiques sur le dialecte de Beyrouth, Upsala 1911, p. 115), de Hassan el-Hajje pour Tripoli, de Cantineau lui-même pour l'accent des parlers nomades, et pour l'Irak de B. Meissner, plus récemment de Haim Blanc (Communal Dialects in Baghdad, Cambridge, Mass. 1964, p. 52), de Nisar Malaika (Grundzüge der Grammatik des arabischen Dialektes von Bagdad (Wiesbaden, 1963, p. 8) répètent simplement, suivant les termes

de Cantineau "la règle qu'on a posée pour le classique (sans preuve comme sans objection valable)." et que H. Blanc condense ainsi : l'accent recule depuis la syllabe finale jusqu'à la voyelle se trouvant dans l'une des deux combinaisons VC ou VCC⁽¹⁾ Les exceptions signalées par les uns et les autres serviront ci-dessous de point de départ à un raisonnement diachronique. Lorsque aucune voyelle ne se trouve dans les conditions indiquées, Cantineau a montré par des mesures (Hōrān, p. 186) que l'accent semble se répartir sur deux syllabes et cette observation est confirmée par celle de Mattson (op. cit., p. 115, fin) qui distingue à Beyrouth en utilisant un terme danois "l'accent équilibré (ligevaegts)... dont la force se répartit assez également sur deux syllabes". En dépit de ces concordances, il ne semble pas que la faible intensité de l'accent caractérise également tous les parlers sédentaires, et cette question est liée à la doctrine développée par Cantineau suivant laquelle l'accent est un élément d'importance secondaire en arabe qui n'exerce aucune influence sur la structure syllabique et le rythme. Déjà pour les parlers nomades Cantineau a pu constater (Nomades I, p. 43) que les langues inaccentuées en syllabe ouverte ne sont guère plus longues que les brèves accentuées." Or on peut noter exactement la même chose dans l'arabe de Damas et certains parlers de la même région, par exemple du Djebel Qalanū vont encore plus loin dans l'allongement des brèves accentuées : à Šēdnāya kāff "paume" dāmm "sang", 'āra' "sueur", hāla "gorge", à Flīta (au nord de Yabrūd) čābil "montagne", lābin "petit lait". C'est la région où les anciens ī et ū sont diphtongués sous l'accent tonique (Bergsträsser, Sprachatlas Karte 10 et § 21, 23), mais la conservation des anciennes diphtongues ai et au rend difficile la comparaison avec une donnée nouvelle apportée par Haim Blanc : dans le parler juif de Bagdad non seulement les anciennes longues ī et ū sont abrégées en syllabes atones, mais les diphtongues anciennes ai et au (devenues ē et ō) sont réduites à ĭ et ŭ dans la même position. Cela produit des alternances comme celles qui existent entre bēt "maison" et son duel bīten, tandis que bsātīn

(1) En arabe classique cela ne peut se produire en syllabe finale que dans certaines formes pausales (modèles des formes dialectales) qui sont seules à pouvoir porter l'accent sur la finale, à part quelques monosyllabes précédées de particules (cf. W. Wright, Grammar of the Arabic Language, Cambridge, 3ème éd. 1955, I, p. 27 - n° 28).

"jardin" pluriel de bistan contraste avec bsātīn du parler musulman (à Damas basātīn). On voit que certains parlers sédentaires remanient profondément le rythme quantitatif sans l'influence de l'accent et de la diphtongaison : à Flita le pluriel de fellāh "paysan" est föllinhein. D'ailleurs l'abrègement des longues atones est aussi indiqué par Bauer pour Jérusalem et il est absolument régulier dans l'arabe vulgaire d'Égypte, et d'après Mme Tomiche (*op. cit.*, p. 92) "c'est pourquoi le dialecte arabe du Caire ne présente jamais deux voyelles longues dans un même mot.". L'accent de mot dans beaucoup de parlers orientaux est devenu assez intense pour bouleverser le rythme syllabique.

Si l'on se place maintenant au point de vue diachronique Cantineau a dénoncé dès son premier travail sur Palmyre l'absence de documents anciens sur l'accent de mot et il conclut en 1946 (Hörân, p. 191) "Nous ignorons tout de l'accentuation de l'arabe ancien". Cependant la tradition reçue peut être confirmée en certains cas par l'accord général des dialectes, en particulier lorsqu'on observe le maintien de l'accent attribué à l'arabe classique sur une syllabe où il est en contradiction avec les règles actuelles. Un bon exemple est donné par la désinence de 3ème p. f. s. du parfait, toujours accentuée en classique lorsqu'elle est suivie des pronoms personnels suffixes avec lesquels elle forme une syllabe fermée. Dans les dialectes modernes la syllabe s'est ouverte devant les suffixes à initiales vocaliques de 2ème p. s. et de 3ème p. m. s., ainsi que de 3ème p. f. s. et plur. com. dans certains dialectes (Liban, Alep, Bagdad juif et chrétien, etc...). On constate que l'accent s'est maintenu sur cette désinence en Syrie dans une petite zone étroite dont le sommet Nord comprend Ḥama, Bšarre, 'Akkār et dont les limites rejoignent la côte entre Djebril et le Sud de Saida. Souvent la voyelle est allongée pour rendre son accentuation compatible avec les règles synchroniques. La même accentuation se maintient chez les Bédouins et Cantineau a relevé des formes avec redoublement du t ou allongement de la voyelle (šāfātto chez les Ḥadūdīn et à Raqqa, šafātto chez les manāḡre). En Irak, Bagdad chrétien accentue katabétu (H. Blanc p. 52, 11) et pour Kwēriš Meissner (p. XIV) donne hoṭṭétāh. La même accentuation est constante en arabe d'Égypte, d'abord, dans les cas comme ḡarabétu "elle l'a frappé" qui sont régis d'après Mme Tomiche

et d'après Richard Harrell par une règle synchronique spéciale, en second lieu dans 'istalametu "elle l'a reçu" et dans les verbes à 3ème rad. faible ramítu "elle l'a jeté" (Mitchell), hadítu "elle l'a pris" ; Harrell (p. 16) en citant ce dernier exemple fait remarquer šafíto "elle l'a vu" dans lequel l'š de šāfit est abrégé comme atone, ce qui produit un trisyllabe contrevenant à la règle synchronique, alors que l'on pourrait considérer la place de l'accent comme régulière après une syllabe longue. La place de l'accent dans katabétu "elle l'a écrit" s'explique par la persistance de l'accent classique plutôt que par une règle synchronique spéciale aux mots de quatre syllabes brèves, car il est difficile de trouver d'autres exemples de cette structure que les parfaits fém. sing. avec suffixes. L'expression dite lid-daragādi ? "à ce point ?" paraît affectée d'un accent de phrase. On pourrait faire une remarque analogue sur l'accentuation des 7ème et 8ème formes, ex. 'in'alab "il s'est renversé" etc... qui se retrouve en Syrie à l'exception des parlers analogues à celui de Kfar'abīda, en Palestine, à Beyrouth (Mattson), en Irak (Meissner, H. Blanc) et sur la côte est de la péninsule arabe (Johnstone Eastern Arabian Dialect Studies, London, 1967, p. 29). On peut donc conclure à la position d'un accent qui s'est maintenu dans tous les dialectes orientaux y compris les parlers de nomades et qui doit donc être antérieur à la séparation de ces dialectes. Pour trouver un accord plus vaste il faudrait comparer les faits d'Afrique du Nord et du Soudan. Cet accent doit remonter à une époque assez ancienne pour être appelée conventionnellement celle de l'arabe classique.

SEANCE DU 21 JUIN 1967

Présents : Mmes Paulette Galand, Geneviève Humbert, Arlette Roth, Marie-José Tubiana, Lucienne Saada ;
MM. Edouard Chedeville, David Cohen, Georges S. Colin, Jean-François Fourcade, Lionel Galand, André G. Haudricourt, Maurice Houis, Jean Lecerf, Daniel Lindenberg, Maurice Sznycer, Simon Szyszman, Joseph Tubiana.

Présentation d'ouvrages

(Des comptes rendus plus détaillés seront publiés ultérieurement)

M. Lionel Galand présente :

- J. Alvarez Delgado, Inscripciones libicas de Canarias :
Ensayo de interpretacion libica, La Laguna de Tenerife, 1964 (achevé d'imprimer en 1967), 432 pp. + 83 fig. h. t. Malgré le titre, c'est une étude d'ensemble des inscriptions libyques de l'Afrique du Nord ; un chapitre est même consacré aux inscriptions sahariennes.
- Fr. J.M. Cortade et Mouloud Mammeri, Lexique français-touareg :
Dialecte de l'Ahaggar, Arts et Métiers graphiques, 1967, 511 pp. (Travaux du Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques, Alger). L'ouvrage est conçu comme une sorte d'index au monumental Dictionnaire touareg-français du P. de Foucauld, dont il facilitera la consultation.
- T.G. Penchoen, Etude syntaxique du parler berbère (chaouia) des Ait-Frah (Aurès), d'après les textes d'André Basset, 2 vol., X + 297 pp. dactylogr. Il s'agit d'une thèse de Troisième Cycle préparée sous la direction de M. A. Martinet et soutenue le 19 juin 1967. L'analyse s'inspire de l'enseignement de M. Martinet. Une publication matériellement meilleure est prévue et rendra des services.

Note bibliographique

- Michel Jiha.- Der Arabische Dialekt von Bišmizzîn, Volkstümliche Dorf Texte aus einem Libanesischen Dorf mit Grundzügen der Laut - und Formenlehre. Beirut 1964, XVII + 185 pages.
Prix : 14 DM.

Bišmizzîn (Bechmizzin), petit village libanais à majorité orthodoxe (1.400 sur une population totale de 1.500 habitants), a un parler bien individualisé, se distinguant en particulier d'autres parlers voisins, décrits, comme ceux de Kfar 'abîda, Tripoli ou Kfar Sgâb.

La description de M. Jiha est donc la bienvenue. Elle l'est d'autant plus que, dans l'ensemble, l'auteur, qui étudie son propre parler, le fait avec tout le soin et toute la précision désirables.

L'ouvrage se compose de deux parties dont la première est constituée par des textes, bien transcrits phonétiquement, et traduits. Peut-être eût-il été préférable, pour la connaissance de la population concernée, que quelques contes fussent remplacés par des documents sur la vie pratique et culturelle.

Les aspects linguistiques les plus intéressants du parler de Bišmizzîn concernent la phonétique, et plus précisément le vocalisme. Aux trois voyelles longues du classique, le parler en fait correspondre quatre, avec dédoublement de l'ancien \bar{a} en \bar{a} et \bar{a} . Ce caractère phonologique de l'opposition \bar{a} : \bar{a} est prouvé par une opposition comme ktāb "livre" : ktāb "écris !".

Le dédoublement de \bar{a} ancien en deux nouveaux phonèmes vocaliques n'est pas un phénomène propre à Bišmizzîn. Pour ne prendre qu'un exemple, il est connu du village voisin de Kfar Sghâb dont le parler, comme l'a montré le Père Henri Fleisch, connaît \bar{e} et \bar{o} pour l'ancien \bar{a} . Mais Kfar Sgnab semble connaître un 5ème phonème vocalique long et son système s'ordonne donc différemment. Tripoli aussi présente un système différent. Le tableau comparatif du vocalisme

long pourrait être présenté de la sorte :

	I	II	III
<u>Arabe Classique</u>	<u>Bismizzīn</u>	<u>Tripoli</u>	<u>Kfar Sghab</u>
ū	ū	ū	u
ī	ī	ī	ī
ā	ā	ā	ā
aw	aw	ō	ō
ay	ay	ē	ē
	soit 4 pho- nèmes longs	soit 5 pho- nèmes longs	soit 6 pho- nèmes longs

On a vu par l'exemple donné plus haut que le parler de Bismizzīn possède la forme en CCÂC de l'impératif, connue dans d'autres dialectes libanais.

Faut-il l'expliquer comme un effet de la pause, ainsi que le pense M. Jiha ? Les faits tels qu'ils sont exposés ici ne sont pas très clairs. Ce que l'auteur appelle "effet de pause, c'est le phénomène par lequel une voyelle brève dans une syllabe finale simplement fermée non accentuée s'allonge à la pause", i devenant ī, u devenant ū, et a tantôt ā tantôt ā selon le contexte. Il est bien évident qu'on aurait alors attendu pour l'impératif une forme *ktōb (< ktub) plutôt que ktāb. Il ne pourrait donc s'agir que d'un fait ancien, fixé antérieurement à la formation du phénomène pausal tel que le décrit l'auteur. Mais en fait ktāb fonctionne-t-il actuellement comme une forme pausale ? En particulier retrouve-t-on une forme à voyelle brève ū devant un pronom suffixe ? Ce point mériterait d'être considéré de plus près. Sans doute serait-il utile également de vérifier, par l'analyse de la constitution phonique des verbes dont le thème inaccompli est en a, s'il s'agit bien d'une classe autonome. Les exemples fournis comportent tous, semble-t-il un contexte (laryngale, pharyngale ou r) qui peut avoir un effet conditionnant.

David Cohen

Giovanni GARBINI. - Une nouvelle interprétation de la formule punique BŠRM BTM.

Les mots BŠRM BTM (et leurs variantes) qu'on rencontre assez souvent dans les inscriptions dédicatoires puniques ont jusqu'à présent défié toute tentative d'interprétation (voir dernièrement J. Hoftijzer, dans VT 1958, pp. 288-292 ; W. Röllig, dans KAI II pp. 97 et 114 ; cf. aussi le DISO pp. 45 et 329). La difficulté la plus embarrassante vient des variantes dans lesquelles ces mots apparaissent, variantes qu'on a souvent sous-estimées en les qualifiant d'orthographiques. Voyons donc la situation de ces variantes.

Le premier mot, BŠR, est attesté sous trois formes : bšr, bš'r et bš'c'r ; les cas dans lesquels on trouve le aleph ou le aïn (et en particulier le premier) sont trop fréquents pour qu'on puisse parler de mater lectionis ; il faut donc admettre que nous avons une racine š'r précédée de la préposition b. Cette constatation est confirmée par la présence dans CIS I 5689 du mot šry, suivi d'un suffixe mais non précédé de la préposition, et dans Hofra 5 de la forme mšr'n, avec suffixe et préposition m. Quant à la valeur du mot š'r, on a en général eu recours à l'hébreu šš'ər "chair" dans le sens de fils ; cette comparaison est à retenir, mais il ne faudrait pas oublier que l'hébreu šš'ar "rester" pourrait être pris également en considération.

En ce qui concerne les suffixes qui accompagnent le mot b-šr dans la plupart des cas, on est désormais d'accord pour les considérer comme formes diverses du pronom personnel de 3ème pers. sing. ; on trouve : a) -m, -'m et -^cm (avec mater lectionis), qui est la forme punique la plus caractéristique ; b) -y' autre forme du punique, que, dans notre formule, on ne rencontre qu'une seule fois (CIS I 3822) ; c) -y, qui est la forme classique du phénicien ; et enfin d) -n, qui n'est pas à considérer comme un changement phonétique de -m, mais comme une forme rare du même suffixe que l'on rencontre aussi en phénicien (voir W. Röllig, dans BO 1962, p. 24). BŠRM sera donc à traduire : "pour sa chair" ou "pour son (fils) survivant".

Plus difficile à préciser a été le deuxième mot, BTM, qu'on préfère en général entendre comme b-tm "en intégrité". Une réponse satisfaisante à la question de la valeur de ce mot viendra de l'analyse linguistique des formes variantes. On trouve : a) btm ; b) bntm (avec mater lectionis bn^mtm dans Hofra 35) c) bnty (dans CIS I 5695) et enfin d) btn (dans Hofra 44 et 50) Le mot en question est attesté en général dans la formule BŠRM BTM, mais il y a des cas dans lesquels BŠRM manque. Si l'on prête attention à l'ensemble des deux mots, on verra que dans la plus grande partie des cas les formes btm et bntm se trouvent avec bšrm (mais dans CIS I 4929 on trouve bšry bntm) ; d'ailleurs, bnty s'accompagne de bšry (CIS I 5695) et btn une fois de bšr'm (Hofra 44) et une fois de mšr'n (Hofra 50). Il est aisé de conclure de cette analyse qu'il y a une correspondance assez constante entre le suffixe de bšr- et la dernière consonne de bt-, et que donc dans BTM et BNTM le m final doit être considéré comme le suffixe de 3ème personne sing. La racine du mot sera bt/bnt ; mais une telle alternance va se justifier d'elle-même ; il s'agit évidemment du mot bt "fille", respectivement au singulier (bt) et au pluriel (bnt, bn't). BTM sera traduit : "sa fille" et BNTM "ses filles".

Quand à la valeur générale de la formule BŠRM BTM, nous croyons qu'il n'est plus difficile désormais de la définir. Il s'agit d'une nouvelle espèce de substitution qui a lieu dans le sacrifice molk : le dédiant épargne son fils ("sa chair" ou "son survivant" : Muttunbaal !) en lui substituant une ou plusieurs de ses filles, comme en d'autres cas on lui substituait un agneau.

Observations : L'intéressante communication de Giovanni Garbini appelle plusieurs remarques :

1) On doit regretter que, tout en indiquant les interprétations de J. Hoftijzer et de W. Röllig, G. Garbini ait omis de mentionner les travaux de J.-G. Février, qui a été l'un des premiers à proposer une interprétation rationnelle de cette énigmatique formule punique. Les deux auteurs mentionnés n'ont fait, en vérité, que gloser sur l'interprétation de J.-G. Février, qu'il a

développée dans son article intitulé "Molchomor", dans Revue de l'Histoire des Religions, 1953, pp. 8-18 et dans toute une série de ses travaux postérieurs (Journal Asiatique, 1955, p. 50 ss., Mélanges Isidore Lévy, 1955, p. 161, ss., Journal Asiatique, 1960, p. 167 ss., etc...)

2) L'explication qu'adopte G. Garbini pour BŠRM ("en échange de sa chair/de son fils survivant") est celle-là même qu'avait précisément proposée J.-G. Février.

3) Je me permets d'émettre les plus expresses réserves quant à l'existence en punique d'un suff. 3ème pers. sing. masc. en -n. En effet, si, dans un seul cas, El-Hofra, nr. 37, lg. 3, les éditeurs (A. Berthier et R. Charlier) lisent BŠRN BTN, il ne s'agit pas là d'un quelconque "changement phonétique de -m en n", ni, moins encore, d'un prétendu suffixe 3ème pers. sing. masc. en -n, qui n'est pas attesté, mais, tout simplement, d'une mauvaise lecture : il faut, sans aucun doute, lire, comme partout ailleurs : BŠRM BTM.

4) En ce qui concerne le deuxième élément de la formule (les mots BTM et BNTM), l'analyse des variantes entreprise par G. Garbini est intéressante en soi et assez instructive, mais elle ne permet pas, à elle seule, de résoudre toutes les difficultés d'interprétation. En définitive, l'explication par "sa fille" et "ses filles", qui témoignerait d'un curieux échange d'une fille, ou même de plusieurs filles, pour un fils, - un échange qui n'est attesté nulle part ailleurs - ne me paraît pas plus convaincante que celles proposées auparavant. Décidément, il faut convenir que cette formule punique garde encore pour nous sa part de mystère.

Maurice Szynger

Simon SZYSZMAN.- Le nom de 'Ozaïr (Coran, IX, 30) et ses interprétations.

Le nom de 'Ozaïr apparaît assez fréquemment dans les légendes et les anciennes chroniques arabes⁽¹⁾ de même que dans les textes religieux islamiques. On trouve également ce nom, avec différentes variantes, dans les inscriptions nabatéennes de Petra.⁽²⁾ Du point de vue linguistique, 'Ozaïr est un diminutif arabe du nom propre Ezra (Esdras). Ce genre de diminutif, qu'on peut former à partir de tous les noms propres, est très courant en arabe.⁽³⁾

L'identification des personnages qui portent ce nom ne soulève le plus souvent aucune difficulté particulière. Un cas cependant est resté jusqu'à présent en litige en dépit des nombreuses études qui lui ont été consacrées. C'est celui du verset 30 de la sourate IX du Coran⁽⁴⁾. Nous y lisons : "Et les Juifs disent : 'Ozaïr est Fils de Dieu. Et les Chrétiens disent : Le Christ est Fils de Dieu. Ce sont là les paroles de leurs bouches. Ils imitent le dire de ceux qui furent infidèles avant eux. Qu'Allah les combatte ! Car ils disent ce qui est contraire (à la vérité)".

Ce même 'Ozaïr est mentionné dans un hadith conservé par el-Bokhâri⁽⁵⁾ : A une question, qui lui avait été posée,

-
- (1) Encyclopédie de l'Islam, tome IV, 1934, pp. 1120-1121 ; L. Caetani, Annali dell'Islām, vol. I et II, Milan, 1905-1907, Index, sub voce.
- (2) R.R. PP. Jaussen et Savignac, Mission archéologique en Arabie, vol. I, Paris, 1909, p. 235 et vol. II, 1914, p. 214.
- (3) D. Dünstlinger, 'Uzaïr ist der Sohn Allāh's, dans Orientalische Literaturzeitung, vol. 35, 1932, p. 382 ; J. Horowitz, Jewish proper Names and derivatives in the Koran, dans Hebrew Union College Annual, vol. II, 1925, p. 169.
- (4) Nous suivons les traductions de E. Montet, de R. Blachère et de M. Hamidullah.
- (5) Les traditions islamiques. Traduites... par O. Houdas, tome III, Paris 1908, pp. 296-297 et tome IV, 1914, pp. 600-602 ; J. Hammer-Purgstall, dans Mines de l'Orient, vol. I, Vienne, 1809, pp. 288-289.

Muḥammad répondit par la description du Jugement dernier. Selon son récit, seront précipités dans l'enfer d'abord ceux qui ont adoré des idoles et des pierres, ensuite les Juifs, car ils ont adoré 'Ozaïr comme Fils de Dieu, et finalement les Chrétiens, car ils ont adoré le Christ, lui aussi comme Fils de Dieu. Seuls seront sauvés du feu éternel les Musulmans, bons ou méchants sans distinction, car ils n'ont jamais associé personne à Dieu.

Depuis le début des études scientifiques sur les rapports entre l'Islam et l'Ancien Testament, c'est-à-dire depuis la publication en 1833 de l'ouvrage de A. Geiger,⁽¹⁾ les recherches sur 'Ozaïr ont suivi deux directions différentes. Les uns ont cherché l'explication du verset 30 de la sourate IX dans un malentendu ou bien dans la malignité de Muḥammad qui aurait tout simplement inventé ce personnage de 'Ozaïr pour jeter le doute sur le monothéisme des Juifs⁽²⁾ D'autres, tel L. Ginzberg,⁽³⁾ ont allégué une tradition juive qui identifie Esdras avec le prophète Malachie, dont le nom signifie "mon messenger", c'est-à-dire "messenger de Dieu", et se sont demandés si Muḥammad n'aurait pas confondu le messenger de Dieu avec le fils de Dieu.

P. Casanova⁽⁴⁾ a identifié 'Ozaïr avec l'un des fils de Dieu dont parle Genèse (VI, 2 et 4), nommément celui que la tradition désigne comme 'Azazel ou 'Azaël. A l'aide de la chaîne linguistique 'Azazel > 'Azaël > 'Ouziel > 'Ouzîl (ou 'Ouzzîl) > 'Ouzair ('Ozaïr), Casanova tente de prouver que le Coran viserait les Juifs qui auraient vénéré 'Azaël. Mais, pour les auteurs arabes, 'Ozaïr est régulièrement considéré comme la forme d'Esdras dans leur langue. L'utilité de la construction étymologique de Casanova paraît donc douteuse. D'ailleurs, cette construction elle-même semble assez forcée.

(1) Was hat Mohammed aus dem Judenthume aufgenommen? Bonn, 1833, p. 194.

(2) Geiger, ibidem. ; I. Goldzieher, Islam, dans Jewish Encyclopedia, vol. VI, 1904, p. 657 ; J.M. Rodwell, The Korân, Londres, 1876, pp. 524-525.

(3) The Legends of the Jews, vol. VI, Philadelphie, 1946, p. 446.

(4) Idrîs et 'Ouzair, dans Journal Asiatique, tome CCV, 1924, pp. 356-360.

M. Magdi Bey⁽¹⁾ a proposé une autre étymologie aussi inutile et encore plus discutable : 'Ozaïr serait le dieu Osiris (Ousir) que les Israélites, après leur sortie d'Égypte, auraient adoré sous la forme du veau d'or !

Cependant, plusieurs auteurs ont orienté les recherches dans une deuxième direction, préférable à notre avis, car elle conduit vers la solution du problème que nous croyons exacte. Ainsi M. Lidzbarski⁽²⁾, J. Horovitz⁽³⁾ et D. Künstlinger⁽⁴⁾ ont soutenu l'hypothèse d'une secte juive ou judéo-chrétienne qui adorait 'Ozaïr-Esdras comme Fils de Dieu. On est donc amené à considérer que c'est contre un groupe particulier que le Coran formule son accusation.

Il est sûr que la doctrine mosaïque comme la doctrine chrétienne n'ont pas été répandues en Arabie, à l'époque de Muḥammad, sous leurs seules formes orthodoxes. Bien que le Coran ne fournisse pas de témoignage direct sur l'existence de groupes mosaïques hétérodoxes en Arabie, S.D. Goitein⁽⁵⁾ trouve quelques allusions à de tels groupes dans "la dernière partie de la section mecquoise du Coran". De plus, selon Goitein, certains usages et certaines lois islamiques suggéreraient des influences (directes ou indirectes) de la littérature du Qumrân. Ainsi, par exemple, selon cet auteur, de la prohibition du mariage entre un oncle et sa nièce qu'on trouve déjà dans l'Écrit de Damas (V, 7-11), ainsi de l'usage des veillées nocturnes⁽⁶⁾ Goitein écrit : "il semble que ce sont justement les rapports de

(1) Les anciens Égyptiens et les anciens Arabes adoraient-ils les mêmes divinités ? dans Bulletin de la Société Khédivale de géographie, VIIème série, numéro 3, Le Caire, 1908, pp. 143-144.

(2) De propheticiis, quae dicuntur, legendis arabicis, Lipsiae, 1893, p. 35, note 3.

(3) Koranische Untersuchungen, Berlin-Leipzig, 1926, pp. 127-128.

(4) 'Uzaïr ist der Sohn Allāh's, article cité, p. 382.

(5) Jews and Arabs, New York, 1955, pp. 46-61 et surtout p. 58

(6) Même ouvrage, pp. 50 et 57.

de Mahomet avec un groupe juif dissident qui incitèrent la plupart des Juifs d'Arabie à rejeter le Prophète"(1)

Il est donc permis de supposer l'existence en Arabie, à l'époque de Muḥammad, d'une communauté attachée à la doctrine des Fils de Sadoq, et, par conséquent, héritière de la doctrine des gens de Qumrân⁽²⁾. Ce groupe essénien ou essénisant aurait probablement exercé, suivant la tendance normale de l'essénisme, une forte activité prosélytique.

Le témoignage du célèbre écrivain arabe Ibn Ḥazm (994-1064) confirme cette hypothèse. Il permet peut-être aussi de résoudre l'énigme de 'Ozaïr. Peut-être enfin nous livre-t-il la clé de certains problèmes posés par les découvertes de Qumrân.

Dans son Livre des religions et des sectes, édité au Caire en 1899/1900, Ibn Ḥazm trace notamment le tableau des sectes mosaïques. Le passage consacré à ce sujet, collationné avec plusieurs variantes, a été ensuite publié par S. Poznański⁽³⁾ avec une traduction allemande et un commentaire. Nous n'y trouvons, dans l'ensemble, que des généralités déjà rapportées par d'autres auteurs. Ce n'est qu'au sujet des Sadoqites (Sadūqiyah) qu'Ibn Ḥazm nous apporte des renseignements inédits d'une grande importance : "Et les Sadūqiyah sont attribués à un homme qui s'appelait Sadūq. Eux, parmi tous les Juifs, disent que 'Uzaïr est le Fils de Dieu. Et Dieu est au delà d'une telle chose. Et ils habitaient dans la région du Yémen".⁽⁴⁾

Bien que ce texte traite du même problème que le verset du Coran en question, il n'en est pas la répétition servile. Son

-
- (1) Juifs et Arabes, Paris, 1957, p. 55. La présente édition française de l'ouvrage anglais cité plus haut (n. 5, p. 149) est dans l'ensemble, abrégée par rapport à l'édition originale ; mais elle comprend aussi quelques passages nouveaux.
- (2) On peut espérer beaucoup des études sur les rapports entre la Communauté de Qumrân et l'Islam, à peine inaugurées. Voir M. Philonenko, Une tradition essénienne dans le Coran, dans Revue de l'Histoire des Religions, vol. CLXX, 1966, pp. 143-157.
- (3) Ibn Ḥazm über jüdische Secten, dans Jewish Quaterly Review, vol. XVI, London, 1904, pp. 766-767.
- (4) Nous remercions M. Muḥammad Hamidullah d'avoir bien voulu nous traduire ce passage.

style et sa terminologie sont différents de ceux du Coran, et il apporte des renseignements plus détaillés et précis. Tout cela prouverait qu'Ibn Ḥazm avait à sa disposition des sources indépendantes du Coran. Le texte d'Ibn Ḥazm permet en outre de comprendre aisément le verset qui nous intéresse. Il en ressort que le Coran n'a rien déformé, mais a transmis correctement un renseignement sur les Sadoqites qui étaient contemporains de Muhammad et qui vénéraient ^COzaïr-Esdras. Le Coran aurait donc attribué à l'ensemble des Israélites ce qui ne valait que pour certains d'entre eux, prenant ainsi la partie pour le tout.

La notice d'Ibn Hazm prouve que les Sadoqites ont persisté beaucoup plus longtemps qu'on ne le supposait d'ordinaire, et précisément en Arabie, qui était autrefois une région favorable à la survivance des anciennes croyances et des sectes hétérodoxes, telles, par exemple, les différentes communautés judéo-chrétiennes. De même, des groupes hétérodoxes, telles, par exemple, les différentes communautés judéo-chrétiennes. De même, des groupes hétérodoxes se sont conservés parmi les Israélites d'Arabie pendant très longtemps. Il a fallu que vint Maïmonide avec sa fameuse Lettre aux Yéménites pour voir l'orthodoxie enfin victorieuse.⁽¹⁾ Mais des siècles passèrent encore, sans doute, avant que ne soient déracinées définitivement toutes les survivances hétérodoxes. Ainsi J. Shapira,⁽²⁾ qui en 1854 visita le Yémen, relate que les Juifs de ce pays gardaient encore à cette époque une grande aversion pour la mémoire d'Esdras et, malgré leur attachement aux noms bibliques en général, ne donnaient jamais ce nom à leurs enfants. Pourtant, à l'époque de Muḥammad, le nom de ^COzaïr n'était pas rare en Arabie.⁽³⁾ M. Lidzbarski⁽⁴⁾ a recherché une explication de cette attitude des Yéménites modernes dans leur hostilité envers une secte qui aurait précisément vénéré Esdras à la façon des Juifs dénoncés par le Coran. Il y a donc des raisons de croire que cette secte était bien celle des Sadoqites dont parle Ibn Ḥazm.

(1) S. Ochser, Yemen, dans Jewish Encyclopedia, vol. XII, 1906, p. 593.

(2) Iben Safir, 1ère partie, Lyck, 1866, f. 99 a.

(3) L. Gaetani, Annali dell'Islām, ouvrage cité, Index, sub voce.

(4) De Propheticiis, quae dicuntur, legendis arabicis, ouvrage cité, p. 35, n. 3.

La notice d'Ibn Ḥazm ne témoigne pas seulement d'une longue survivance des Sadoqites ; elle complète aussi les renseignements apportés par les manuscrits de Qumrân et permet de mieux comprendre la doctrine de la communauté sadoqite et le rôle du Maître de cette communauté. Ce Maître - le "Maître de Justice" - ne serait-il pas en effet le personnage vénéré plusieurs siècles plus tard en Arabie, sous le nom Esdras- 'Ozaïr et comme "Fils de Dieu" ?

Dans l'Ancien Testament, l'expression "Fils de Dieu" s'applique collectivement au peuple d'Israël, le peuple élu ; elle s'applique individuellement à l'Oint de l'Eternel, c'est-à-dire à un roi, à un prophète, à un messenger de Dieu, et, selon la plupart des auteurs, à l'Oint du Seigneur par excellence, c'est-à-dire le Messie.

Or, à Qumrân, le Maître de Justice était tenu pour l'Oint du Seigneur, non seulement à titre de prophète, mais encore à titre de Messie. D'autre part, d'après des études récentes⁽¹⁾ le Maître de Justice aurait été considéré comme l'engendré de Dieu dans un sens quasi littéral, opposé à l'exégèse pharisienne.

Ainsi, les Sadoqites de Qumrân, ancêtres des Sadoqites d'Arabie, ont pu reconnaître dans leur chef le "Fils de Dieu", quel que soit le sens qu'ils donnaient à ce terme.

Dans cette hypothèse, le rapport entre le Maître de Justice et le scribe Esdras, tel que ce dernier est présenté dans

(1) "Le judaïsme essénien... interprétait de la façon la plus directe, la plus réaliste, les textes messianiques de la Bible, et c'est à partir de ceux-ci, croyons-nous, qu'il élaborait hardiment la doctrine de la génération divine du Messie" (A. Dupont-Sommer, Deux documents horoscopiques esséniens découverts à Qumrân, près de la Mer Morte, dans Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1965, Paris, 1965, pp. 250-251 ; du même auteur, dans Annuaire du Collège de France, 65ème année, Paris, 1965, pp. 354-355 ; du même auteur, Les écrits esséniens découverts près de la Mer Morte, Paris, 1960, p. 123, note et pp. 369-379. Voir également J. Starcky, Un texte messianique araméen de la grotte 4 de Qumrân, dans Travaux de l'Institut Catholique de Paris, 10, 1964, pp. 51-66 ; du même auteur, Les quatre étapes du messianisme à Qumrân, dans Revue biblique, tome 70, 1963, pp. 481-505).

d'une
s ren-
met de
t le rô-
e de
é plu-
"Ozaïr

Dieu"
élu ;
c'est-
t, se-
ellence,

pour
ais en-
s récen-
'engendré
phari-

adoqites
Dieu",

re de
enté dans

plus di-
la Bible,
bora
sie"
ens dé-
ie des
éances
uteur,
.s, 1965,
couverts
. 369-379.
en de la
ique de
re étapes
, 1963,

les pseudépigraphes, paraît très significatif. En effet, le Maître de Justice est, tout comme Esdras, Législateur divin, nouveau Moïse, aussi vénéré que celui-ci. Esdras ressemble singulièrement à un moreh sedek", écrit Melle A. Jaubert.⁽¹⁾

Il se pourrait donc, si le Maître de Justice était bien nommé Esdras, soit que ce nom lui eût été donné à sa naissance, soit qu'il l'eût reçu ès qualités, soit même que ses disciples le lui eussent décerné seulement après sa mort et dans l'attente de son retour.

En qualifiant le maître de Justice "Esdras, Fils de Dieu", les Esséniens auraient affirmé le double caractère qu'ils reconnaissaient, nous le savons d'ailleurs, à leur chef : celui de Législateur et celui de Messie.

-
- (1) "Le pays de Damas", dans Revue Biblique, tome 65, 1958, p.241
(2) J.T. Milik, Dix ans de Découvertes dans le désert de Juda, Paris 1957, pp. 84, 105, 107.

Arlette ROTH.- Quelques notes sur le système verbal du parler arabe d'Abbéché.

Dans le parler arabe d'Abbéché, il semble y avoir deux classes de verbes trilitères qui se distinguent par l'opposition des voyelles a et i à l'accompli.

Les verbes en a :

katab(a), inacc. i "écrire" ; kasara(a), inacc. i "casser" ; azama, inacc. i "inviter" ; halab(a), inacc. i "traire" ; katal(a), inacc. u "tuer" ; kafana, inacc. u "envelopper d'un linceul", dabah(a), inacc. u "égorger" ; marag(a), inacc. u "sortir" ; gala'(a), inacc. a "arracher", ḥaraf, inacc. a "puiser" ; gata'(a), inacc. a "couper" ; ḥatal, inacc. a "attaquer à l'improviste".

Les verbes en a ont un inaccompli en u ou en i sauf ceux qui comportent une pharyngo-vélaire et qui peuvent l'avoir en a.

Les verbes en i :

ḥidim, inacc. a "travailler" ; rikib, inacc. a "monter" ; ṣirib, inacc. a "boire" ; sirig, inacc. i "voler" ; dihik, inacc. a "rire" ; kidib, inacc. a "mentir" ; gidir, inacc. a "pouvoir" ; hilim, inacc. a "rêver", kibir, inacc. u "grandir", ḥilib, inacc. a "être sans force", "ne pas pouvoir" ; itiš, inacc. a "avoir soif" ; hizin, inacc. a "être dans le deuil".

La plupart des verbes en i ont un inaccompli en a (exceptions : sirig, i et kibir, u).

L'examen de ces quelques verbes fait apparaître que les verbes en a sont essentiellement des verbes d'action, transitifs ou intransitifs. La classe des verbes en i comporte également des verbes d'action, mais elle compte surtout des verbes d'état.

Conjugaison à l'accompli

āna katab ou katabta gidir (anta katab ou katabta) (gidir)
anti katabti gidirti ; hu katab(a) gidir ; hi katabat(a)

parler

gidirit ; anîna katabna gidirna ; antu katabtu gidirtu ;
huma katabo gidiro

voir deux
oppositionInaccompli

âna naktib(a) negder ; anti taktibi tegderi ; hu baktib(a)
begder ; hi taktib(a) tegder ; anîna naktubu negderu ;
antu taktubu tegderu ; huma baktubu begderu

er" ;

Remarques.;
 d'un
 u
 a "pui-
 taquer à

I. A la 1ère pers. du sing. de l'accompli, les sédentaires d'Abbéché ont tendance à omettre le suffixe t de sorte que la forme est souvent la même pour les trois personnes du singulier masculin. Le t réapparaît lorsque la forme verbale est suivie du suffixe pronominal (?) a.

i sauf
 l'avoir

Ex. : on entend dire couramment : âna katab ġawâb "j'ai écrit une lettre". Mais à la question : Qui (l') a écrite ?
yâtu kataba on répond : âna katabta

Les verbes en i ne connaissent pratiquement pas la forme en t

Ex. : âna gidir "j'ai pu" ; âna ħilib "je n'ai pas pu" ; âna ħilim "j'ai rêvé"

;
 k, inacc.
 pouvoir" ;
 b, inacc.
 l'avoir

II. Il est très fréquent à Abbéché que le pronom de la 2ème pers. du sing. soit anti aussi bien pour le masculin que pour le féminin.

Ex. : anti ta'âli(i) : toi (homme), viens !

on a (ex-

III. La conjugaison de l'inaccompli du verbe katab(a) met en évidence la force de l'harmonie vocalique :

Ex. : âna naktib, anîna naktubu

la voyelle i de l'inaccompli devient u sous l'influence du u, marque du pluriel.

ve que
 l, transi-
 e égale-
 verbes

De même, on entend souvent : bogo "ils sont, ils sont devenus" alors que l'accompli 3ème pers. du singulier est bigi.

IV. Le suffixe pronominal (?) agidir)
 at(a)

L'existence de ce suffixe a que j'ai ajouté entre parenthèses à l'accompli et à l'inaccompli d'un certain nombre

des verbes cités plus haut, pose un des problèmes les plus ardues à résoudre dans la description du parler d'Abbéché. L'examen d'un nombre considérable de formes relevées ne m'a pas permis pour l'instant d'apporter une réponse satisfaisante, tant les observations me paraissent contradictoires entre elles. Quelle est la nature et quelle est la fonction de cette particule a ?

Nature

L'hypothèse qui me paraît la plus vraisemblable est que ce a représente le suffixe pronominal de la 3ème pers. du sing. En effet, dans le parler d'Abbéché, les pronoms masculin et féminin de la 3ème pers. du sing. ont tendance à se confondre (L'extension de cette confusion serait à vérifier, mais elle est en tout cas courante chez les populations arabisées pour lesquelles l'arabe est une seconde langue apprise relativement tard, vers l'âge de 15 ans). Cette forme unique est a : wilêda "son fils (à lui ou à elle)".

Si le contexte laisse subsister une ambiguïté, on précise à l'aide des pronoms autonomes : wilêda hu "son fils à lui" wilêda hi "son fils à elle".

Le pronom suffixe h, se trouvant en position finale, a disparu (comme ont disparu le h et le h finaux dans les noms ar-ri : le vent ; al-mile : le sel ; al-weg : le visage).

Ex. : abû "un père ou son père", pour préciser, si c'est nécessaire, on dira : abû hanâ hu "son père à lui", abû hanâ hi "son père à elle" (hanâ étant la particule la plus communément utilisée pour exprimer l'appartenance).

Fonction

Avant de rechercher quelle fonction cette particule a était susceptible d'avoir lorsqu'elle s'adjoignait à un verbe, j'ai dressé une liste des verbes que j'ai rencontrés suivis par un a et une liste de verbes qui n'en sont jamais munis. En comparant les verbes de ces deux groupes, il apparaît que les verbes d'état et les verbes intransitifs ne connaissent pas la particule a :

Ex. : <u>hirig</u> "brûler"	<u>rikib</u> "monter (à cheval, etc...)"
<u>itiš</u> "avoir soif"	<u>ragad</u> "se coucher, dormir"
<u>warad</u> "aller chercher l'eau"	<u>maša</u> "aller", <u>âna mašêt</u>
<u>wisil</u> "arriver"	<u>ša</u> "venir", <u>âna šît</u>

Ce sont donc les verbes transitifs directs et indirects qui semblent s'adjoindre cette particule a : zagal(a) "jeter" ; limis(a) "toucher" ; ganas(a) fî "chasser" ; hawwat(a) fî "pêcher" ; riği ou riğiya "attendre quelqu'un" ; ligi ou ligiya "trouver" ; anta, antêta "donner", "j'ai donné" ; şâf(a), âna şifta "voir, j'ai vu" ; gâl(a), âna gulta "dire, j'ai dit" ; rama, âna ramêta "faire tomber, j'ai fait tomber" ; dagga, âna daggêta "frapper, j'ai frappé".

Les conditions de l'emploi de cette particule sont plus difficiles à déterminer. Il semble qu'on l'utilise chaque fois que le complément du verbe est exprimé : hu maşa hawwat "il est parti chasser" ; hu katal "il a tué (c'est un tueur)" ; mais : hu katala nafsa "il s'est tué" ; hu ganas a fî l-fîl "il a chassé l'éléphant", da hubza : şîla nussa ! "voici un pain : prends-en la moitié !"

Le parler d'Abbéché connaît une particule explétive l qui précède le complément d'objet direct et qui est fort employée. Or, l'usage de la particule a paraît obligatoire lorsque le complément est introduit par ce l : hu ligiya le bîr "il a trouvé un puits" ; âna hattêta le-l-hubza fî t-tarbêze "j'ai posé le pain sur la table", al mara şâfata (ou şâfa) le-l-faki "la femme a vu le faki".

Ces exemples semblent donner de la consistance à l'hypothèse faite par L.P. Worbe, que la particule a pouvait être le pronom de rappel de la 3ème personne.

al mara inda hanama ; katala hanamay wâhid min hanama

"la femme avait des chèvres ; elle en tua une"

Cet exemple montre que, bien que le sujet soit féminin, tous les accords sont faits ici au masculin. La forme féminine est connue mais on tend à faire l'accord au masculin. Ce phénomène pourrait expliquer pourquoi, si a représente vraiment le pronom de rappel, il est à la fois celui du féminin et du masculin de la 3ème personne, voire même du pluriel.

L'hypothèse de a pronom de rappel d'un complément direct ou indirect et s'adjoignant au verbe, permet d'expliquer les formes, relevées par Worbe, que j'ai pu vérifier moi-même, d'un verbe marag intransitif et d'un verbe maraga transitif :

mûsa marag min bêta "mûsa sortit de sa maison" ; mûsa maraga humâra min bêta "mûsa a fait sortir son âne de sa maison" le a serait donc simplement le pronom de rappel se rapportant à âne.

Worbe donne aussi pour exemple : dallêt "je suis descendu", dallêta "j'ai fait descendre".

Or, dans le parler d'Abbéché, la 2ème forme a le sens causatif, mais elle remplace aussi la 5ème forme qui a disparu ; dallêt signifie donc à la fois "descendre" et "faire descendre".

Il faut noter que les parlers nomades ne connaissent pas ces phénomènes. Ils conservent la distinction entre le masculin et le féminin et ils ignorent également la particule explétive l. La particule a est inconnue dans ces parlers avec l'usage qu'en font les populations sédentaires d'Abbéché.

La particule a de l'inaccompli

En bonne logique, la particule a à l'inaccompli devrait avoir la même fonction qu'à l'accompli. Or j'ai constaté qu'elle était beaucoup moins fréquente. Et, selon certains informateurs, à l'accompli, elle serait la marque du futur : hu barbut al habil "il lie la corde", hu barubta l-habil "il liera la corde". Ce point que je cite au passage exigera de nombreuses vérifications.

Usage de la particule b- à l'inaccompli

Dans le parler d'Abbéché la particule b- à l'inaccompli remplit trois fonctions :

I. Elle est la marque de la 3ème pers. par opposition à n-, marque de la 1ère pers. et à t- marque de la 2ème : hu bamšî "il va" ; hi tamšî "elle va" ; huma bamšu "ils ou elles vont"

La forme de la 3ème pers. du féminin singulier avec b- se rencontre également, mais plus rarement ; elle caractériserait le parler des femmes et des jeunes enfants. La forme féminine en b- affecte surtout les verbes à racines dites anormales : hi tugûl ou hi bitugûl "elle dit" ; hi taği ou hi bitaği "elle vient" ; hi bitalda "elle accouche".

II. La particule b- utilisée à toutes les personnes de l'inaccompli, surtout aux formes interrogatives et négatives et parfois à la forme affirmative, est une sorte de particule d'insistance : al abû bas'al li bineyta, bugûl : "ar-ragîl bitidâwri walla mâ bitidâwri ?" - hi, kân tugûl : "âna bnidâwra aw âna mâ mniidâwra"... "le père demande à sa fille, il dit : "cet homme, tu le veux ou tu ne le veux pas ?" - la fille, si elle dit : "je le veux ou je ne le veux pas..."

III. La particule b- est utilisée comme particule modale à la 3ème pers. uniquement ; b- souligne la réalité du fait et s'oppose à y- qui est la particule du jussif, ou du "subjonctif". Mais si mes informateurs étaient sensibles à la distinction théorique, l'interprétation de la "règle" est très souple et je n'ai trouvé que quelques cas où l'on rencontre toujours b ou toujours y. Par exemple : gâid, auxiliaire, participe actif du verbe ga'ad, sert à former le duratif qui est toujours suivi du verbe à l'inaccompli avec la particule b- :
Ex. : hu gâid bākul "il est en train de manger".

Il en est de même pour l'auxiliaire gamma : se mettre à (vient vraisemblablement de gâm : se lever) : hu gamma babki "il se mit à pleurer".

L'auxiliaire halli (impératif du verbe halla "laisser") est toujours suivi de l'inaccompli et de la particule y- : halli yimût "qu'il meure !"

Mais entre ces cas précis, il y a une foule d'exemples où l'on emploie aussi bien la forme avec b- que la forme avec y- : hi tihizza le-l-boḥosa namma ad-dihin bamrug ou yamrug "elle secoue l'outre jusqu'à ce que le gras sorte".

Pour certains informateurs le b- serait la marque du "présent" alors que le y- serait la marque du "futur". Mais cette distinction n'est guère observée.

On note cependant à Abbéché, un usage classicisant de y-. Les informateurs qui avaient quelque notion d'arabe littéraire remplaçaient volontiers la forme avec b par une forme avec y-.

Hans G. MUKAROVSKY.- L'Euro-Saharien et les langues ouest-africaines.

(Suite de la Communication du 22 février 1967)

Comme le basque traité auparavant, certaines langues ouest-africaines sont apparentées avec l'ensemble chamito-sémitique tout entier. L'auteur avait déjà reconnu leur parenté avec le basque (Mukarovsky : 1965, 1966 b, c).

Il sera ici question du groupe linguistique mandé, dont l'aire s'étend de nos jours depuis l'embouchure de la Gambie vers le haut Niger et la Côte d'Ivoire. Au XIIème siècle les Mandés étaient encore présents sur la côte de la Mauritanie et dans le Hodh, et Delafosse (1929 : 7) pense qu'ils disparurent de ces régions "soit qu'ils en aient été chassés par les Berbères lors de leur avancée vers le sud soit qu'ils aient dû évacuer des districts gagnés peu à peu par le dessèchement progressif du Sahara Méridional". Dans une perspective portant sur des millénaires, il est admissible de penser qu'un tel déplacement vers le Sud put se produire plusieurs fois.

Contrairement aux opinions de certains auteurs américains comme J. Greenberg (1963) et W. Welmers (1958), les langues mandé ne sont pas de proches parents des autres groupes linguistiques ouest-africains, à l'exception du songhay qui reste, même pour ces auteurs, hors de l'ensemble dit "nigero-congolais". D'autre part les résultats lexicostatistiques varient, pour six parlars mandé, d'un minimum de 15 % au maximum de 29-33 % de vocabulaire de base commun avec le basque (Mukarovsky, 1966 b, p. 145) ! Les 6 mêmes parlars donnent, en moyenne, des résultats de 11,9 % à 23,5 % de vocabulaire commun avec 17 parlars chamito-sémitiques ou une moyenne générale, avec l'inclusion du songhay, de 14,6 % à 16 % (Mukarovsky, 1966 c, p. 22-23) Il ressort de ces chiffres que le basque et les parlars mandé semblent être, aussi surprenant que ce soit, les plus proches, ce qui laisse croire à une assez longue période de développement commun ou de contact après que le proto-basque et le proto-mandé eurent été séparés du macro-érythréen commun, si bien que plusieurs innovations caractéristiques du chamito-sémitique leur font défaut. On pourrait même penser à une continuité territoriale de leurs aires jusqu'à l'expansion libyenne vers l'Oc-

cident, dans le deuxième ou peut-être même dans le premier millénaire avant J.-C.

Par rapport au chamito-sémitique, ils présentent un grand nombre de traits importants communs. Comme la majorité des langues couchitiques et le basque, les langues mandé se servent des postpositions, et le déterminant précède le déterminé dans le syntagme génitif. Toute flexion interne des radicaux, ainsi que le système de conjugaison "pré-accadien" sont absents. Un groupe nominal élargi est traité comme un tout. Le verbe dit transitif a la valeur passive, si aucun objet direct ne l'accompagne. Nous examinons brièvement quelques-uns de ces points.

Conjugaison.

La conjugaison du verbe en basque et dans les parlers mandé est du même type que celle des parlers tchado-chamitiques. En général elle se sert des mêmes morphèmes caractéristiques que la série des pronoms indépendants, et ces morphèmes sont liés au radical verbal avec ou sans intercalation d'un indicateur modal.

	<u>basque</u>		<u>mandé</u>		
	(labourdin)	mano	susu	bambara	
	"je marche"	"je vais"	"je vais"	"je cours"	
singulier					
lère p.	n-a-bila	n ɔ	ni siga	n b	boli
2ème p.	h-a-bila	i ɔ	i siga	e b	boli
3ème p.	d-a-bila	a ɔ	a siga	a b	boli
pluriel					
lère p.	g-a-bil-tza	ko ɔ	muxu siga	an b	boli
inclusif			won siga		
2ème p.	z-a-bil-tza(te)	ka ɔ	wo siga	au b	boli
3ème p.	d-a-bil-tza	o ɔ	e siga	u b	boli

parlers tchado-chamitiques

	sura	haoussa	buduma
singulier	"je vois"	"je marche"	"je pose"
lère p.	an naa	n-aa tafi	wu-tai
2ème p.	ga naa	ka-a tafi	ge-tai
féminin	yi naa	ki-n tafi	
3ème p.	ri naa	ya-a tafi	a-tai
féminin	ra naa	ta-a tafi	de-tai
impersonnel	ni naa	'a-n tafi	
pluriel			
lère p.	mu naa	mu-n tafi	yu-tai
inclusif			mo-tai-neu
2ème p.	wu naa	ku-n tafi	ge-tai-neu
3ème p.	m' naa	su-n tafi	yu-tai

Les correspondances étymologiques sont encore plus claires avec les pronoms indépendants basques :

ni "moi, je" se retrouve pratiquement dans toutes les langues (en buduma ndow "moi").

hi, i "toi, tu" correspond aussi bien à mandé i qu'à kai, ka chamito-sémitique.

gu "nous" (qui dérive de -ku, conservé encore dans le pronom-régime) correspond à ku, ko commun dans les parlers mandé de l'est comme le mano. Il se retrouve aussi dans susu mu-xu forme exclusive pour "nous", correspondent à loma ge dans le sous-groupe mandé sud-ouest. Le morphème mu "nous" est commun au même sous-groupe mandé comme au tchado-chamitique. Il se retrouve même pour la forme inclusive, comme en buduma, dans le kono et le bandi. Le morphème wu, wo "vous" se retrouve, en distribution complémentaire avec mu, dans le même sous-groupe mandé, comme en sura tchadien. Et comme sura wu correspond à haoussa ku-u et buduma go- (do-goi ou dɔ-wɛi dans le pronom absolu), susu wo et ses congénères correspondent à mano ka commun au mandé oriental (réduit, probablement, aussi à a-u en bambara).

zu "vous" du basque correspond peut-être au pronom haoussa su-u "eux" (Mukarovsky : 1963, p. 171). Il serait extrêmement difficile d'attribuer à une coïncidence la double paire d'oppositions en mandé et en tchado-chamitique : ni/i : mu-/wo et ni/mu : i/wo et i/ka (go, ku).

Valeur passive du verbe dit "transitif". Le sujet du verbe intransitif se confond en basque, selon une description grammaticale à la latine, avec l'objet du verbe dit transitif. Le verbe mandé connaît bien une espèce de transitivité par rapport à un objet direct, mais si celui-ci est absent, le verbe transitif a également une valeur passive. La différence des deux systèmes consiste donc seulement dans l'absence de la catégorie d'un objet direct en basque :

<u>basque</u>	<u>bambara</u>
"la femme marche" emazte-a d-a-bila	"la femme court" muso bɛ boli
"je connais la femme" se rend par "la femme est connue à moi" emazte-a-d-a-ki-t	"je connais la femme" m bɛ muso don "la femme est connue" muso bɛ don

plus
langues
, ka

onom-
é de
ku forme
ous-groupe
ne sous-
même pour
bandi. Le
lémentai-
a tcha-
ama go-
congénè-
luit,

sa su-u
; diffi-
ositions
! : i/wo

'be in-
mmati-
e verbe
: à un
itif a
tèmes
un objet

boli
é muso don
o bē don

Le R.P. Abiven dans sa grammaire malinké de 1906, signalait déjà un cas semblable (p. XXXIII) :

"Samba tue le boeuf" Samba bɛmisi faxa ce qui se rend par la tournure passive : "Le boeuf est tué par Samba" misi bē faxa Samba kuɲ.

Cette dernière tournure se retrouve en basque sous une forme assez voisine :

"le boeuf est-eu en-être-tué:idi-a d-u hil-tzen Piarres-ek par Pierre"

Notons donc que la fameuse valeur passive du verbe transitif semble être tout à fait fondamentale en euro-saharien.

Verbes dérivés causatifs.

Dans les parlers mandé il existe un dérivatif ra- ou laa- formant des verbes dérivés de modalité intentionnelle, dans la majorité des cas de signification nettement causative. En basque le dérivatif (i/e)-ra- donne un sens factitif aux radicaux verbaux, par ex.

en basque	en bambara
i-ra-katsi "enseigner" de	laa-don "instruire" de don
i-kasi "apprendre"	"connaître"
e-ra-bili "faire aller" de	laa-boori "mettre en fuite" de
i-bili "aller"	boori "fuir"
	en susu
	ra-kolõ "avertir" de kolõ "con-
	naître"
	ra-siga "envoyer" de siga "aller"

Les verbes dérivés en ra- ne sont pas tous des causatifs, ni en basque ni en susu ; par ex. e-man "donner" donne e-ra-man "emporter" en basque, fi "donner" ra-fi "offrir" en susu. Un verbe auxiliaire serait à supposer à l'origine de ce morphème.

Cependant ce préfixe n'est plus productif en basque moderne où il est remplacé par un suffixe -erazi :

jin-erazi "faire venir" de jin "venir"
jan-erazi "faire manger" de jan "manger"

Bien qu'on croie y reconnaître le morphème autrefois préfixé, il semble être élargi d'un autre monème -z- qui correspond, au moins phonétiquement, au fameux -s- causatif chamito-

sémitique, suffixé surtout dans des langues couchitiques telles que :

en bedja tam-s "nourrir" de tam "manger"
 en galla ðug-su "abreuver" de ðug-u "boire"
 en bilin q̣i-s "donner à manger" de q̣i "manger"

Systeme nominal

Nous n'en retenons que deux particularités, abstraction faite de l'absence si marquante des formations de pluriel "internes" si caractéristiques des langues chamito-sémitiques.

Par contre le pluriel nominal s'exprime à l'aide d'une particule adnominale, qui se joint même au dernier membre d'un groupe nominal élargi d'attributs, comme en basque ou dans le mendé de Sierra Leone :

	en mendé	en basque
"des enfants"	ndopo-a	haurr-ik (partitif indéfini)
"des petits enfants"	ndopo wulo-a	haur ttipi-r-ik
"les enfants"	ndopo-si-a	haurr-ak (pluriel défini)
"les petits enfants"	ndopo wulo-si-a	haur ttipi-ak

Syntagme génitival

Le rapport de dépendance entre deux noms s'exprime par un ordre déterminant - déterminé comme en couchitique. Il peut y avoir succession immédiate ou médiate du déterminant et du déterminé. La succession immédiate se trouve par exemple :

en basque odol-xorta "goutte de sang"
 en malinké dyoli-kise "goutte de sang"
 en susu sali-kɛnɛ "le lieu de prière"
 en afar irob baɗoo "la terre des Irob"

La succession médiate se réalise en intercalant une particule connective, par exemple :

en basque herri-ko eliza "l'église de village" (génitif dit locatif)
 etxe-ar-en nagusi-a "le maître de la maison (génitif dit possessif)"
 en bambara ŋ korok ka bugu "la paille de mon aîné"
 koron na maa-u "les gens de l'est"

telles	en susu	ala <u>xa</u> bata-x	"le message de Dieu"
		n <u>ma</u> bāxi	"mon maison" (litt. "de moi la maison")
	en afar	bar- <u>ti</u> ifo	"lumière de nuit"
		nugus- <u>hi</u> /(nugus- <u>ha</u>)	ƒaari "la maison du roi"

Les deux constructions seront à considérer, par rapport au chamito-sémitique autre que couchitique, comme des traits archaïques et probablement fondamentaux en macro-érythréen.

straction
l "inter-

le d'une
e d'un
ns le

f indéfini)

défini)

rime par
l peut y
du déter-

La liste suivante indiquera quelques correspondances phonétiques du mandé avec le chamito-sémitique et le basque. Elle se borne, du côté du mandé, au mandingue (malinké-bambara) et au susu de la Guinée, mais ces données lexicales ne sont nullement limitées à un sous-groupe particulier. Pour les mots qui figurent sur la liste de la première centaine de Swadesh, les données pour six langues mandé sont à trouver dans les autres travaux de l'auteur (Mukarovsky : 1966 b, 1966 c).

C'est ainsi qu s'expliquent, après tout, les précédents essais tentés par divers auteurs, dont le plus connu est Melle L. Homburger, pour rapprocher des langues ouest-africaines de l'égyptien. Les faits de structure, de morphologie et de lexicologie font du mandé, et aussi d'autres groupes linguistiques africains, des parents du groupe chamito-sémitique, les deux ensembles étant les descendants d'un plus ancien phylum "macro-érythréen".

Correspondances phonétiques du mandé et du songhay
avec le chamito-sémitique et le basque

A - Labiales

1. "lézard" malinké-bambara muluku ; songhay nsey mollo (nsey "serpent") ; afar mulluufit ; somali mulaƒa.
2. "fourmi" malinké mere, mele ; bambara menemene ; bedja embiraa "termite" ; somali aboor- "termite" ; cf. arabe naml
3. "baragouiner" malinké-bambara mur, i-murumuru ; basque murdu-ka-
4. "maître" malinké-bambara mã, mãsa "roi", mara "pouvoir" susu mãgɛ "roi, chef" ; mendé maha ; vai manja bozo mana "chef, roi" ; afar meerii "pouvoir"

it une

dit locatif
génitif dit

- tigré malka ; arabe malak- "régner" ; basque mana- "commander, exercer l'autorité sur quelque chose".
5. "mûr" malinké-bambara mõ ; kpellé mɔ ; mendé ma-menye "mûrir" ; bisa ma ; basque umo.
6. "quoi" malinké-bambara mũ ; susu mũ ; mano mĩ ; bozo mwõ ; buduma meni ; haoussa mii, mii-nee ; kafa amoo ; amharique min, etc.;
7. "femme"(1) malinké-bambara muso ; vai musu ; kafa macce ; amharique mešit ; basque emazte
8. "papillon" malinké firifiri, ferefere ; bambara pérempereni, féremfereni ; basque pinpirin ; cf. berbère a-ferṭeṭtu.
9. "étincelle" malinké ferɛnya, perɛ, fetɛ ; bambara pɛrɛ susu tɛ fulefule (tɛ "feu") ; somali dimbiil- ; basque pildaɸ, pindaɸ
10. "estomac" malinké furu, futu ; bambara furu ; susu furi "ventre" ; bozo pɔrɔ, fɔrɔ "intestin" ; basque pora "ventre" ; arabe furatha- "contenu d'estomac".
11. "derrière" susu feri "dos" ; kpellé poli "dos, derrière" guro peri ; basque ipur-di, iper-di.
12. "bon"(1) susu fa ; somali fi'an.
13. "disperser" bambara baribara, pɛripara ; bedja berir ; somali burur, burbur ; bilin barbar ; tigré barar, barbar ; basque barrea-.
14. "sommet" malinké-bambara buuru "chef suprême, roi, gouverneur" ; galla boroo ; somali baar ; basque buru "tête, chef, cime".
15. "lutte" malinké baali, baari ; bambara baari ; basque borroka.
16. "épier" malinké bela ; bambara perɛ ; susu ra-bɛ ; afar bal ; bilin alib (métathèse ?) ; basque barren-.
17. "courir" malinké booli, boori ; bambara boori ; mendé pɛla ; bisa bure ; basque ibil-i "marcher, s'en aller, courir".
18. "rouler" malinké bilɸbilɸ ; bambara binimini ; songhay bilimbilim "se roule" basque iboil-.

- basque
sur quel-
- é ma-menyé
é ;
mii-nee ;
a macce ;
pirin ;
pé ré
dimbiil- ;
usu furi
;
"contenu
errière"
rir ;
tigré
roi,
ar ;
;
-bē ;
basque
; mendé
cher,
songhay
19. "chemin"⁽¹⁾ bambara bɔda ; mendé pelé ; kpellé pele ;
basque bide ; touareg a-bareqqa.
20. "vagin" malinké byé ; bambara byé ; vai béré ; bisa
bid ; somali biil- ; amharique billit ;
basque ema-bide (ema "femme")
21. "foie" malinké binya ; bambara binyé ; susu bonyé
"foie, coeur" ; songhay bina "coeur" ; somali
beer ; kafa ap'aro ; basque bare.
22. "riche" malinké-bambara bana ; susu banna ; somali
barra ; galla baḍaḍa ; tigré bidid ; amhari-
que balatagga ; basque aberats.
23. "s'attarder" malinké-bambara balā, pala ; basque berant-.
24. "voler" (dans malinké bā ; bambara pā ; susu tubā ; bedja
l'air" biir ; galla barri-su ; somali boror ; tigré
barra ; amharique barrara.
25. "herbe" malinké-bambara bī ; basque belar.
26. "fleuve" malinké-bambara ba ; susu ba "mer" ;
bedja aba ; basque ibai ; cf. arabe baḥr- etc.
27. "grand" malinké-bambara ba ; kpellé bayi ; mano ba
mendé bango ; mubi bba ; haoussa babba ;
busgu bai ; bilin bahar ; tigré abaa.
28. "couper" susu bi ; berbère bbi
- B - Dentales, liquides
29. "personne" mendé numu ; kpellé nu ; bozo nyumu, nyimi ;
afar nuumu, nuum ; somali nin (pl. nimo)
galla namaa "homme" ; kafa anaamaa
30. "désir" malinké-bambara nege, nigi ; basque nahi.
31. "nausée" bambara nyigi ; susu ma-nyexi "dégoûtant" ;
basque naga.
32. "moi" malinké-bambara ni, ne, n ; susu ni ; bandi
nye ; bozo n ; haoussa nii ; logone n ; bedja
kafa ane ; somali ani ; bilin an ; afar anuu ;
amharique inee ; tigré, arabe anaa ; basque ni.
33. "nous" malinké-bambara anu, an, n ; susu won (incl.)
bandi ni (excl.) bozo ī ; haoussa -na "à nous"
buduma do-nay (incl.) ; kafa noo ; galla nuu ;
somali anna (excl.), inna (incl.) ; bilin yin
afar nanuu ; amharique inyaa ; tigré henaa
arabe nahnu.

34. "aller" malinké-bambara taxa, taga ; susu siga ; vai taa ; bisa ta ; sarakollé daga ; somali tag galla daku.
35. "nom" malinké toxo, togo ; bambara togɔ ; susu toxo-ma "homonyme" ; mano, bisa to ; bobo togɔ ; bozo tōō. haoussa takwaraa "homonyme" ; kafa šego, šigo ; basque tokaio "homonyme".
36. "arracher" susu tala ; cf. songhay tooru ; basque atera-.
37. "astre" malinké tili "soleil" ; bambara tile, tle "soleil" ; musgu tilf "lune" ; logone tee'do "lune" mubi tiri "lune" ; bedja terig "lune".
38. "fumée"(1) bozo titi ; bilin tidin, tedaa
39. "front" malinké tĩ ; bambara te, tenda ; susu tigi ; bozo tege, tenge ; songhay tɛnga ; basque tini "sommet", tontor' "sommet, front"
40. "colline" mano tõ ; songhay tondi ; haoussa tuɗu ; galla tullu ; amharique taraara ; arabe tell-.
41. "charbon" susu tigf ; mendé teka ; songhay dengyi ; bedja dihe ; afar dikhenoo (pl. dikaahen) somali duhul "brasier"
42. "cracher" malinké tu (khassonké tupi) bambara tu ; songhay tufa ; haoussa toofaa ; bedja tuuf afar tuf ii ; somali tuf ; galla tufu ; bilin tiff ; amharique tiff ; tigré taf'a ; arabe taff- ; basque tu.
43. "être debout" susu ti ; kafa tii ; galla taa'u ; afar dau bilin dau i.
44. "racine"(1) malinké dili, lili ; bambara dili ; bozo diri ; bedja adala ; somali jirid.
45. "être suspendu" malinké-bambara dolon ; somali deldel ; bilin ɕal-i, ɕaltal ; amharique ɕalataala ; basque tilin-go, dilin-go.
46. "abeille" malinké lide ; bambara dide susu dilf "petite mouche à miel" ; afar diidaalaaytaa ; bedja adar "miel" ; basque erle.
47. "chanter" malinké-bambara dyeeli "griot" ; susu yɛli "griot" ; bisa ler "chant" ; samo lare ; sarakollé dyaare "griot" ; haoussa reeraa ; bilin ereeraa "chant" bedja liil ; tigré ilili ; basque lelo "centilène, refrain".

- a ; vai
li tag
- usu
bobo
monyme" ;
onyme".
e atera-
tle
tee'do
"lune".
- tigi ;
sque tini
- u ;
be tell-
yi ;
hen)
- u ;
tuuf
; bilin
arabe
- ar dau
- ozo diri ;
- l ; bilin
basque
- "petite
bedja
- yeli
raa ;
gré
in".
48. "sang" malinké-bambara dyooli ; bozo dyolo ; basque odol
49. "terre" malinké-bambara dugu, dũ ; mendé ndɔɔ ;
kpellé lɔe ; bobo lo ; bozo dunc, du ;
songhay dau ; buduma lo ; logone looadé ;
somali duul ; basque luř.
50. "troubler"
(eau) malinké-bambara duru ; susu ra-dunda ; bozo
duru ; basque durdun-ka- ; cf. somali durdur
"eau coulant".
51. "arbre" malinké dyiri, iri ; bambara dyiri ; bozo
dyiri ; songhay turi ; somali dir- (collec-
tif) ; cf. bedja hindi.
52. "donner" malinké-bambara di ; bozo dɔ ;
somali diib
53. "bon"(2) malinké-bambara di ; vai di ; dan disɛ ;
bedja dai, da kafa doo.
54. "mâle"(1) bisa yar ; songhay aru ; basque arř.
- C - Sifflantes, chuintantes
55. "viande" malinké sugu, ou subu ; bambara sogo
susu sugbe kpellé sua ; bilin zegaa ; tigré
zegaa ; amharique sigaa.
56. "trois" malinké-bambara saabaa susu saxã mendé sawa
vai sagba bobo saga bozo sikẽ ; bilin saguaa
khamir šakuaa quara seewaa (et al. en agau)
mubi su'ba.
57. "chèvre" bozo sogo ; songhay sagey "petit chevreau" ;
basque segela, segeila "chevrette"
58. "main" bozo sugu, suu ; basque esku ; cf. kafa kišo,
kušu.
59. "haie" malinké-bambara sãã susu sããyi ;
basque sasi, sartzzi "haie, ronce".
60. "moustique" malinké sũũ bambara sõsõ, soosoo susu saasi
et taasi ; bedja jaajo galla titissa ; basque
sistuli (sasta "piqûre").
61. "détruire" susu sonto ; basque suntsi-.
62. "cascade" malinké-bambara suru susu susu-de mendé
sule ; bisa susur "trou fait par une cascade" ;
basque zurru-ta ; cf. bedja seraar "tomber" ;
tigré sarra "tombe"

63. "diarrhée" songhay sorro "avoir la diarrhée" ;
basque zirin
64. "semence" malinké-bambara sii susu sāsi mendé hĩ
kpellé siseŋ bozo sii "race, espèce" ;
songhay izeŋ "graine", cf. sey "semer"
buduma šimo sura aas ; bedja sii "sperme"
galla sanyi somali šinni- ; basque azi.
65. "racine"(2) susu sākŋ ; sura s n musgu salawan
haoussa saiwa ; cf. arabe 'asl-.
66. "faire un serment" malinké-bambara syē mende sōndu ; songhay
ze ; basque zin ; cf. bilin šar ; tigré sirib.
67. "trou" malinké-bambara sī, sē ; basque zilo.
68. "coucher" susu sa ; basque etza-n ; cf. tigré sakba
arabe sakan-.
69. "chemin"(2) malinké siila bambara siira susu kira-di
vai kila ; galla karaa bedja geraabi ; cf.
arabe siira-.
70. "fumée"(2) malinké-bambara sisi somali qiiq bedja ega
basque ke.
71. "nuit" malinké-bambara su susu kuŋ kpellé kpi,
kpini bisa gun, gyin bozo gulu, guu ; songhay
kyigin ; bedja kuhi bilin qiir ; basque gau,
gai.
72. "jambe" malinké siŋ bambara sē susu sāyi vai ken
bobo kan bozo kye ; songhay kyē ; mubi sin
sura šii haoussa sau ; bilin siŋ "derrière
du pied" ; basque zangar, kankaŋ.
73. "lait" malinké-bambara sī "mamelle, pis" (si dyi
"lait") susu xinyŋ "mamelle, lait" bozo xē
"mamelle" (xən dyi "lait de femme") ; basque
ezne, esne.
74. "jaune" malinké-bambara say ; logone zey "rouge" ;
amharique qayy "rouge"

D - Vélaires

75. "main, bras" songhay kamba, kaba ; cf. malinké-bambara
kābā "épaule, aile" ; afar gabaa somali
ga'an ; basque uko "avant-bras", ukaba "coude"
susu kamui ; afar gamad, gumad ; basque ukamilo,
ukumilo ; cf. tigré caqmat.

- hĩ
";
erme"
i.
nghay
é sirib.
akba
a-di
i ; cf.
lja ega
i,
; songhay
e gau,
i ken
i sin
rière
dyi
zo xɛ
asque
";
ra
li
"coude"
ukamilo,
77. "écorce"⁽¹⁾ malinké ngomo, wombo bambara ngomo susu kolobe bozo gopo ; songhay kobta "peau" ; haoussa kofo, koho ; afar galaboo, garboo bilin qarif bedja kurbe ; tigré qeraaf ; amharique xorbat.
78. "rocher" malinké kulu, kutu bambara kuru mendé ktu kpellé koni, kwen ; bisa ki bozo tyire ; musgu kiriid logone ŋku'du ; bilin kriŋa (*kariŋ) ; basque kotoŋ ; cf. amharique kworabta "montagne".
79. "noeud/articulation" malinké kutu bambara kuru susu koti mendé kpulo bisa kur ; somali guntin ; amharique qwiŋtir ; basque koropilo.
80. "frapper" malinké kosi, gbosi bambara gosi susu kusi ; basque koska- "heurter".
81. "se sauver" malinké-bambara kisi susu kiisi kpellé kihi bo ; basque ihes-.
82. "écorce"⁽²⁾ bozo gogo ; songhay kokosi ; galla googaa "peau" kafa gaggo, gooqo
83. "menton" susu kěkěyi mendé kpɔkpɔ ; basque kokots ; cf. bedja genuum.
84. "coude" susu kótōyi (et tōkōyi) kpelle konō "pli du coude" ; songhay honkoro ; bedja gulhe, gulhaan "avant-bras jusqu'au coude" ; amharique kirn ; basque ukondo (voir n° 75).
85. "peau" malinké gulu, gbolo bambara golo susu kiri mendé kolɔ kpellé kolo bozo kolō, korō ; songhay kuru ; buduma konda ; afar engiroo arabe ğild- ; cf. tigré ganaa, bilin ganco.
86. "fiel" malinké-bambara kalea, kaleya bozo kaiga, xai "amer" ; basque keldar.
87. "nuage" malinké kaba bambara kaba, ngaba ; kafa qufo, guupo ; tigré gif'e ; basque goibel.
88. "pou"⁽¹⁾ songhay gumba ; amharique qimaal tigré qumalaat arabe qaml-.
89. "pou"⁽²⁾ malinké karanka bambara garanga susu kaari ; songhay gon ; haoussa kwarkwataa buduma kaari ; afar inqa galla angiran somali injir
90. "poitrine" malinké koko bambara konkō, kōgo susu kāge bisa kyě bozo kanu, kandyi ; songhay gande ;

- mubi gak haoussa k'irji ; bedja gin'a ;
basque kolko, golko.
91. "stérile" bambara kona bisa kina ; songhay gun ;
bilin kuriir ; basque agoí "tari, stérile" ;
cf. tigré giduudi.
92. "gosier" malinké kunu bambara ngono susu kolé ;
songhay kormollo ; afar gurdume bilin
gurgumaa somali hunguri ; amharique guroro ;
basque golo.
93. "vieux" malinké koto, kodo bambara koro ; bedja
had'a afar kald ; basque agude, agure "vieil-
lard".
94. "monter" songhay karu ; afar koor somali kor ; cf.
basque igan.
95. "mâle" (2) malinké ke, kye bambara ké, tyé mendé hi
vai kai bobo si ; basque aketz.
96. "oeuf" malinké-bambara kili, kli susu xilé mendé
ngalui kpellé galon ; cf. bisa gur ; songhay
guri ; kafa gareto bilin kağaluna ; amhari-
que inqwulal ; berbère ta-glait
97. "signe, signi- malinké koto, kolo bambara koro, ngoro
fication" susu xili "nom" mendé kili ; basque ikuí
98. "queue" malinké-bambara ku susu xuli mendé ngoli
mano ngwǔ ; kafa kerro afar garaa.
99. "os" malinké kulu bambara kolo susu xori mendé
kalé bozo kwõ, xõo ; mubi kunoonu ;
amharique qiltim.
100. "fesse" malinké-bambara ko "dos, derrière" susu
xore mendé ngoto bozo bu kutu, bu gutu ;
songhay nkoro ; afar kurukur.
101. "bosse" malinké kõko, kõgo bambara ngogo susu xuri ;
afar karuma, kurmaa somali kurus bedja ankua ;
basque korka, konkoğ
102. "dur" malinké gbere, gbele bambara gwéle susu
xɔɔxɔ ; bedja akera galla jirina somali
qarah ; basque agoí.
103. "genou" malinké kumbiri (khassonké kumbalin)
bambara kumbaré susu ximbi mendé ngombi
kpellé numbe bozo kɔbɔ, xumu ; haoussa
gwiwa mubi gip ; bedja gumba ; cf. afar

- 'a ;
;
rile" ;
É ;
n
guroro ;
dja
e "vieil-
;
cf.
ndé hi
mendé
songhay
amhari-
oro
kuf
oli
mendé
usu
utu ;
su xuri ;
ja ankua ;
susu
mali
)
ombi
ssa
afar
- guluh bilin girin galla qiliba kafa gilbatoo somali jilib ; amharique gwulbat.
104. "poil" susu xab (d xab "barbe") songhay hamni, himbiri ; cf. kaaba "barbe" bedja hamo ; basque kabarden "barbu".
105. "ongle" susu xal ; bisa kasa gba k se ; galla kensa ; basque -kalzail (az-kalzail "ongle de doigt").
106. "frais, vert" malinké kerē, kende bambara kene-ma susu xīde ; buduma kilii ; galla gidaa, gedaa.
107. "mordre" malinké kiny, kin bambara cī susu xī kpellé nin bozo sine ; buduma cira ; galla cininu somali ganiin.
108. "nier" malinké-bambara ka mendé ma-gali ; basque uka-
109. "faire" malinké-bambara kɛ vai kɛ kpellé kɛ dan kɛ sarakollé kɛ ; basque egi-n ; cf. kafa ged galla goodu.
110. "testicule" malinké-bambara ko kpellé kow ; songhay guri (voir n° 96) ; bedja galo afar kurdi bilin qulaa kafa quroo ; amharique qwolat ; basque koskol.
111. "tête" malinké-bambara kū susu xūyi mendé ngui kpellé nun mano ngwū ; buduma ku ; bedja girma, gurma bilin aguar ; cf. kafa qello, berbère a-qerru.
112. "aisselle, aile" susu galīyi "aisselle" cf. mano gbā "bras, aile" ; afar gal "aile" ; basque egal "aile", galtzarpe "aisselle".
113. "femme"(2) susu giné ; logone genem musgu ngirim ; bilin oginaa kafa genné ; amharique qwanjwo.
114. "matin" susu gɛsɛgɛ (cf. soge "soleil") malinké-bambara soogo-ma, saago-ma ; bilin kesaa ; afar saakuu somali saaka ; basque goiz (iguzki "soleil")
115. "temps passé" malinké gare, gane bambara gale, gani bozo gani, gande ; basque iragan, igaran, igan.
116. "avalér" susu gerū songhay gon (voir n° 92) ; basque gur-ka.
117. "rester" bisa go gba gon-de ; songhay goro ; amharique qwoyyu ; basque ego-n.
118. "rouge" susu gbɛli kpellé kpɔlu ; songhay kyir-a ; somali guduud ; basque. gorri.

119. "année" bozo dyfi, dyũu ; songhay dyiri ;
somalî jir- ; cf. afar egiddaa galla gadaa
et bedja kerinte, tigré keram "saison des
pluies", amharique kiramt "saison" ; basque
giro "saison".
120. "soir" songhay dyaw "avoir soif" ; bedja yawa ;
cf. galla debu.

Note complémentaire :

On se rappelle que M. Delafosse a classé les langues mandé selon leur emploi du nom de nombre pour "dix". Voici pour le fameux "tan" des "mandés-tan" : "dix" : malinké-bambara tã sarakollé tamu bozo tãmi, tyemi vai tã kono tã ; bedja tamun, tamin saho tamman afar tabanaa, taban somali toban, tommon.

Il existe aussi un lexème commun pour "cinq" :
"cinq" : sarakollé karago bozo kɔlɔxɔ, kɔɔgõ ; cf. dan, mano ko "main" ; afar koon, koonoowuu, koonoy saho kauun, koon galla, somali saan.

Bibliographie

- R.C. Abraham - A modern grammar of spoken Hausa. London 1941.
C.H. Armbruster - Initia Amharica. Part II : English-Amharic
Vocabulary with phrases, Cambridge 1910.
E. Becker-Donner - Die Sprache der Mano, Vienne 1965.
C.R.V. Bell - The Somali Language. London 1953.
G. Colizza - Lingua 'Afar nel nord-est dell'Africa. Vienne
1887.
J. Daget, M. Konipo et M. Sanankoua - La langue bozo, Bamako
(IFAN), 1953.
M. Delafosse - La langue mandingue et ses dialectes. 2 vols.
Paris 1929/1955.
E. Destaing - Vocabulaire Français-Berbère, Tachelhit du
Sous, Paris 1938
I.M. Diakonoff - Semito-Hamitic Languages. Moscou 1965.
M. Fatou - A dictionary of the Mende language, Freetown.
(sans date).
J. Greenberg - The Languages of Africa, Den Haag 1963.

- E. Harder - Deutsch-arabisches und arabisch-deutsches Taschenwoerterbuch, Heidelberg 1919/1925.
- Richard Heydorn - Die Sprache der Bandi im nordwestlichen Liberia, Zeitschrift fuer Eingeborenen-Sprachen, vol. XXXI, Hambourg 1940/41.
- M. Houis - Etude descriptive de la langue susu, Dakar 1963.
- H. Jungraithmayr - Die Sprache der Sura (Maghavul) in Nordnigerien Afrika und Uebersee, vol. 47 - Hamburg 1964.
- Ph. Lacan - Grammaire et Dictionnaire Français-Soussou et Soussou-Français. Bordeaux 1942.
- P. Lafitte - Grammaire Basque. Bayonne 1962.
- E. Laoust - Cours de Berbère marocain, dialecte du Maroc central, Paris 1939.
- P. Lhande - Dictionnaire Basque-Français, Paris 1926.
- I. Lopez-Medizabal - Diccionario Vasco-Espanol, 41ème éd. San Sebastian 1965.
- J. Lukas - Die Sprache der Buduma im zentralen Sudan, Berlin 1939.
- Mgr. Molin - Dictionnaire Bambara-Français et Français-Bambara, Issy-les-Moulineaux 1955.
- M. Moreno - Grammatica teoretico-practica della lingua galia, Rome 1939
- H. Mukarovsky - 1963 : Die Grundlagen des Ful und das Mauretanische, Vienne.
 - 1964 : Baskisch und Berberisch. WZKM, vol. 59/60, Vienne.
 - 1965 : Euro-Saharanisch, eine alte Spracheinheit Europas und Afrikas. Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien, vol. 95, Vienne.
 - 1966 a : Les rapports du basque et du berbère GLECS, vol. X, pp. 177-185.
 - 1966 b : Ueber den Grundwortschatz des Euro-Saharanischen, Mitteilungen zur Kulturkunde, vol. 1, Frankfurt/s. M.
 - 1966 c : West African and Hamito-Semitic Languages. Wiener Voelkerkundliche Mitteilungen, vol. 9, Vienne
 - 1966 d : Ueber die Stellung der Mandesprachen, Anthropos, vol. 61, 3-4, Fribourg/Suisse.

- R.P. A. Prost
- La langue bisa, Ouagadougou (IFAN), 1950.
 - Les langues mande-sud du groupe mana-busa, Dakar (IFAN), 1953.
 - La langue soñay et ses dialectes, Dakar (IFAN), 1956.
- L. Reinisch
- Woerterbuch der Bilin-Sprache, Vienne 1887.
 - Die Kafa-Sprache in Nordost-Afrika, Vienne 1889
 - Woerterbuch der Bedaue-Sprache, Vienne 1895.
 - Die Afar-Sprache, Vienne 1895.
 - Die Somali-Sprache, Vienne 1905.
- E.M. Roper
- Tu Bedawie. An Elementary Handbook for the use of Sudan Governement officials, Londres, sans date (1928).
- A. Tournier et P. Lafitte : Lexique Français-Basque, Bayonne, sans date (1954).
- W. Welmers
- The Mande Languages. Georgetown Monograph Series on Languages and Linguistics, n° 11, Washington 1960.

°
° °

A propos de la communication de M. Mukarovsky, L. Galand signale que M. A. Tovar, "El vascuence y Africa, Boletín de la Real Sociedad Vascongada de Amigos del País, XXII (1966), cuad. 3 y 4, a pris une position favorable aux idées de M. M. sur le basque - et que, par contre M. R. Lafon exprime de sérieuses réserves quant à la mise en oeuvre des matériaux tirés du basque (lettres des 16 avril et 28 avril 1967, mentionnées ici avec l'aimable autorisation de leur auteur).

Observations : Je ne peux que rester sceptique devant l'ampleur des relations de parenté que M. Mukarovsky propose. Par contre, sur un plan strictement négro-africain, je pense, à l'instar de l'auteur, qu'il y a intérêt à orienter les recherches comparatives mandé en direction du nord et de l'est.

Je tiens à préciser que les termes manding donnés par M. Mukarovsky dans sa liste sont exacts. Je ferai des réserves

sur béda "chemin" que je ne connais pas et qui n'est certainement pas le terme courant pour "chemin". En outre le terme donné pour "papillon" manifeste une forme impressive qu'on retrouve dans beaucoup d'autres langues d'Afrique Noire. Enfin la présence d'un n dans le pronom singulier de lère personne est un trait pour le moins très étendu. (Maurice Houis).

L'hypothèse de travail de M. Mukarowski est très aventureuse. En élargissant le champ de la comparaison à diverses langues choisies arbitrairement parmi d'autres on diminue la portée de la tentative au lieu de renforcer celle-ci. La méthode suivie ne peut donner de bons résultats : M. Mukarowski procède par affirmations et juxtapositions ; il n'explique pas, il ne démontre pas : il n'essaie même pas de le faire. Or, nous ne sommes pas ici dans l'ordre de l'évidence.

Un tableau de correspondances phonétiques doit être à même de rendre compte de l'identité de chacun des phonèmes qui constituent chaque mot ; et il ne serait pas déplacé de mentionner l'existence de tons quand il y a lieu.

Quel rapport entre l'amharique bellət (et non "billit") qui signifie "verge" (et non pas "vagin") et le malinké-bambara byě "vagin" ?

Un s- initial en susu correspond dans les exemples cités tantôt à un s- tantôt à un t- initiaux en malinké-bambara. Pourquoi ? Lorsqu'un t- initial apparaît en susu à quoi correspond-il en malinké-bambara ? On pourrait multiplier les questions de ce genre.

Il y a des erreurs factuelles ; citons pour l'amharique "billit" au lieu de bellət - "sigaa" au lieu de sega - pour le tigré "zegaa" au lieu sega - pour le q^wara "seewaa" au lieu de sie^wa - etc...

Le rapprochement des noms du papillon ne signifie rien : on aurait pu ajouter l'amharique berrabərro, mais aussi l'italien farfalla, ce qui montre bien les limites du procédé.

M. Mukarowski s'est fourvoyé dans sa tentative. Des travaux de cet ordre, conduits de cette façon, ne doivent pas être encouragés. (Joseph Tubiana).

Compte rendu financier pour l'année 1966-1967

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Reliquat de 1965-1966	3 519,62 F	Séances	346,40 F
Ventes	1 135,20 F	Impression	896,75 F
Cotisations	2 104,11 F	Papier	1 049,95 F
Divers	50,00 F	Dactylographie	618,00 F
		Frais de poste et de bureau	417,22 F
		Taxes de C C P	6,60 F
T o t a l	6 808,93 F		3 334,92 F

Soit un excédent de 3 474,01 F

LISTE DES MEMBRES

- 40 F
75 F
95 F
00 F
- 22 F
60 F
- 92 F
- AQUILINA Joseph - Doyen de la Faculté de La Valette (Malte)
- BENTOLILA Fernand - Professeur à la Faculté des Lettres
44, rue d'Aunis - Rabat (Maroc)
- BLACHERE Régis - Professeur à la Sorbonne
7, rue Emile Duclaux - Paris (5ème)
- BERHANOU Abbebé - 2, Quai des Célestins - Paris
- BURKE Madeleine, Mme - Villa La Source, Parc de la Malmaison
92 - Rueil
- BYNON J., Dr - School of Oriental and African Studies
London W.C. 1 (Grande-Bretagne)
- CAQUOT André - Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes
Etudes - 20, avenue Saint Marc -
91 - Massy
- CAZELLES Henri - Professeur à l'Institut Catholique
(M. l'Abbé) 21, rue d'Assas - Paris (6ème)
- CERULLI Enrico - Conseiller d'Etat - 11, Via Lovano
Roma (Italie)
- CHEDEVILLE Edouard - 5, rue Claude Matrat - 92 - Issy.
- CLERE Jean-Jacques - Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes
Etudes - 34, rue du Cotentin - Paris (15ème)
- COHEN David - Maître de Recherches au C.N.R.S. - 6, rue
Louvois - 78 - Viroflay.
- COHEN Marcel - Directeur d'Etudes honoraire à l'Ecole des
Hautes Etudes - 20, rue Joseph Bertrand
78 - Viroflay.
- COLIN Georges-S. - Professeur honoraire à l'Ecole des Langues
Orientales - 15, rue de Poissy - Paris (5ème)
- CROATTO Sèverin - Calle Cochabamba 1467 - Buenos-Ayres
(Argentine)
- DAVID Madeleine, Mme - Professeur, Chargée de mission à l'Ins-
titut Pédagogique - 46, rue Gay-Lussac
Paris.
- DE CENIVAL Jean-Louis - 82, rue de l'Université - Paris (7ème)
- DE MEYER - Professeur à l'Université de Gand -
11, avenue Nekkersberg - Gand (Belgique)
- DENIZEAU Claude - Chargé de recherche au C.N.R.S.
54, 4ème Avenue - 77 - Roissy-en-Brie
- DENK Zdenko, Dr. - Nové Mešto/Met. 545 b. (Tchécoslovaquie)
- DERCZANSKY Alexandre - Chargé de Conférences de yiddish à
l'E.N.L.O.V. - 33, rue du Faubourg Pois-
sonnière - Paris (9ème)
- DOSSIN Georges - Professeur aux Universités de Liège et
Bruxelles - 26, rue des Ecoles -
Wandre-lez-Liège (Belgique)

- DUPONT-SOMMER André - Professeur au Collège de France
9, rue du Val-de-Grâce - Paris 5ème
- BISSFELDT G. - 6241 Mammolshain über Königstein/Ts.
Lärchenpfad 2 (R.F.A.)
- EL CHOUEIMI Mustapha - Chargé de recherche du C.N.R.S. -
43, avenue de Lattre de Tassigny -
94 - Cachan.
- FAUBLEE Jacques - Professeur à l'Ecole des Langues Orienta-
les - 124, Bould. Auguste Blanqui - Paris 13ème
- FLEISCH R.P. Henri - Professeur à l'Université Saint-Joseph
Beyrouth (Liban)
- FOURCADE Jean-François - 15, rue Poliveau - Paris 5ème
- FRONZAROLI Pelio - Via Mazzetta 4 - Firenze (Italie)
- GABRIELI Francesco - Professeur à l'Université de Rome
4 Largo Bechet - Rome (Italie)
- GALAND Lionel - Professeur à l'Ecole des Langues Orientales
12, rue André Theuriet - 92 - Bourg-la-Reine
- GALAND-PERNET Paulette, Mme - Chargée de Recherche au C.N.R.S.
12, rue André Theuriet - 92 - Bourg-la-Reine
- GARBINI Giovanni - Université de Naples - 41, Via Piave
Rome (Italie)
- GAST Marceau - Ethnologue - 3, rue Franklin-Roosevelt
Alger (Algérie)
- GIBB H.A.R. - Professeur d'Université - Widener Library
Cambridge 38, Mass. (U.S.A.)
- GIVEON R. - Mishmar Haemek (Israël)
- GOUFFE Claude - Professeur à l'Ecole des Langues Orientales
271, rue Saint-Denis - Paris (2ème)
- GREENFIELD Jonas - Professeur à l'Université de Californie
Dept. of Near Eastern Languages
Berkeley California 94720 (U.S.A.)
- GUILLAUMONT Antoine - Directeur d'études à l'Ecole des Hautes-
Etudes - 164, rue de Vaugirard - Paris 15ème
- HAUDRICOURT André - Directeur de recherche au C.N.R.S.
47, rue d'Assas - Paris 6ème
- HERDNER Andrée, Melle - Attachée au C.N.R.S. - 81, rue Peronnet
92 - Neuilly
- HEYLER André - Attaché au C.N.R.S. - 18, rue Monswiller
67 - Strasbourg
- JANSSENS, Dr - Seminar voor Hamito-Semitistiek,
Universiteitsstraat 14 - Gand (Belgique)
- KUPPER, J.R. - 16, avenue des Ormes - Sclessin (Belgique)
- LABAT René - Professeur au Collège de France
2, rue Emile Faguet - Paris 14ème
- LAFUENTE Georges - Professeur - 2, rue des Albères 66 - Elne
- LAMBERT Maurice - Chargé de recherche - 32, rue Boursault
Paris (17ème)

- LAPERROUSAZ Ernest - Maître-assistant - 20, rue de Vanves
92 - Clamart.
- LECERF Jean - Professeur à l'Ecole des Langues Orientales - 5, Villa Niel - Bould. Niel
Paris (17ème)
- LECLANT Jean - Professeur à la Faculté des Lettres de Paris - 77, rue Georges Lardennois - Paris (17ème)
- LESLAU Wolf - Professeur d'Université - 1662 Fairburn Avenue - Los Angeles 24 - California (U.S.A.)
- LEVY Isaac - 58, rue du Crèvecoeur - 93 - Aubervilliers
- LEWY Hildegarde, Mme - 543, Glennwood Avenue - Cincinnati 29 Ohio (U.S.A.)
- MALININE Michel - Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes-Etudes - 6, rue Alphonse XIII - Paris (16ème)
- MANTEL-NIECKO Joanna, Mme - Varsovie 86/A1. Wojska Polskiego 50/54 m. 16
- MALINOWITZ Moshé - 6, rue Mercoeur - Paris (11ème)
- MARÇAIS Philippe - Professeur à l'Ecole des Langues Orientales 100, rue de Rennes - Paris (6ème)
- MIQUEL A. - 6, rue Auguste Bartholdi - Paris (15ème)
- MORAG Shelomo - Institut de Linguistique - The Hebrew University of Jerusalem - Jerusalem.
- MOSCATI Sabatino - Professeur d'Université - Via Ettore Petrolini 30 - Rome (Italie)
- MOKAROWSKI Hans - Ferrogasse 28/4 Wien (Autriche)
- NOUGAYROL Jean - Conservateur au Musée du Louvre - Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes-Etudes 3, rue Marié-Davy - Paris (14ème)
- OFFERLE Pierre, Dr - Chargé d'enseignement à l'Ecole des Hautes-Etudes - 220, rue Saint-Jacques - Paris 5ème
- ORY Solange, Melle - Résidence Jehanne - 14-16, rue de Reims Paris 13ème
- PARSONS, F.W. - School of Oriental and African Studies, Malet Street, London W.C. 1 (Grande-Bretagne)
- PELLAT Charles - Professeur à la Sorbonne - 21, rue Jamin 92 - Bourg-la-Reine
- PENCHOËN Thomas - University of California - Los-Angeles (U.S.A.)
- PICARD André - 33, avenue Saint-Barthélemy - 06 - Nice
- PIRENNE Jacqueline, Melle - Attachée au C.N.R.S. - 1, avenue Grenier - 92 - Boulogne
- POSENER Georges - Professeur au Collège de France 12, rue Gabriel Péri - 91 - Massy
- PRASSE Karl - Agyptol. Institut Universitetet Frue Plads - Copenhagen K (Danemark)
- RABIN Chaim - Professeur d'Université - Keren Kayemeth Street 8 Entrance 4 - Jerusalem (Israël)

- RICCI Lanfranco - Professeur d'Université - 96 via Attilio Friggeri - Rome (Italie)
- RAHMANI Abdel Kader - 3, rue des Sources - 92 - Meudon.
- RODINSON Maxime - Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes - 27, rue Vaneau - Paris (7ème)
- ROSEN Haïim B. - Professeur d'Université - Jérusalem (Israël)
- ROTH Ariette - 10, rue Albert de Lapparent - Paris (17ème)
- ROUX Arsène - Professeur retraité - Villa "Les Ronces" Avenue Truc de Moy - 64 - Bayonne
- RUNDGREN Frithjof - Université d'Uppsala - Malma Ringväg 68 A Uppsala (Suède)
- SAADA Lucienne Mme - 17, rue des Plantes - Paris (14ème)
- SAUNERON Serge - 25, boulevard Jean-Jaurès - 92 - Boulogne
- SCHALL Anton - Professeur d'Université - 6900 Heidelberg 1, Zeppelinstrasse, 155 (R.F.A.)
- SCHNEIDER Roger - Expert auprès de la Section Archéologique à Addis-Abeba - P O B 1693 - Addis Abeba (Ethiopie)
- SINGER Hans-Rudolf - Université d'Erlangen (R.F.A.)
- SIRAT René - 9, rue Berthollet - Paris (5ème)
- SKINNER A.N. - Dept of African Languages - The University of Wisconsin, Madison (U.S.A.)
- SOURDEL Dominique - Professeur d'Université - 7, rue Abel Paris (12ème)
- SOURDEL-THOMINE Janine - Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes - 7, rue Abel - Paris (12ème)
- STRELCYN Stefan - Professeur d'Université - Krakowskie Przedmiescie 26/28 - Warszawa (Pologne)
- STRICKER B.M. - Conservator - Rijksmuseum van Oudeheden. Leiden Rapenbourg 28 (Pays-Bas)
- SZNYCER Maurice - Chargé de recherche au C.N.R.S. 2 bis, rue Gonnet - Paris (12ème)
- SZYSZMAN Simon - 33, rue des Deux-Ponts - Paris (12ème)
- TENE D. - Université hébraïque - Jérusalem (Israël)
- TOMICHE Nada, Mme - Chargée de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes - 124, bould. de la République 92 - Saint-Cloud
- TRINQUET (M. l'Abbé) - 33, rue du Général Leclerc - 92 - Issy.
- TROUPEAU Gérard - Professeur à l'Ecole des Langues Orientales 14, avenue Claire - 95 - Argenteuil.
- TUBIANA Joseph - Professeur à l'Ecole des Langues Orientales 9, rue Arnould - 92 - Bourg-la-Reine
- ULLENDORFF Edward - Professeur d'Université 21 Cottenham Drive/Wimbledon/London S.W.20 (Grande-Bretagne)
- VAN DE WALLE Baudoin - 187, rue Belliard - Bruxelles (Belgique)

- lio VANEL Antoine - 21, rue d'Assas - Paris (6ème)
- VERGOTE J. - 7, avenue des Hêtres - Louvain-Heverlé (Belgique)
- es) VIROLLEAUD Charles - Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes-
Etudes, Membre de l'Institut
- Israël) 6, av. Constant-Coquelin - Paris (7ème)
- 17ème) WEIL Gérard - Faculté des Lettres - 54 - Nancy
- es" YOYOTTE Jean - Chargé de Recherches - 97, rue Monge
Paris 5ème
- 58 A ZAFRANI Haim - 109bis, route de la Reine - 91 - Boulogne

INSTITUTIONS

- Académie des Sciences - Section des Echanges internationaux
Cracovie (Pologne)
- Berlin. Abteilung Altorientalische Philologie
- Biblioteca del Pontificio Istituto Biblico - Rome (Italie)
- Bibliotheek der Rijksuniversiteit te Leiden (Pays-Bas)
- Bibliothèque Générale et Archives - Rabat (Maroc)
- Bibliothèque de l'Université de Louvain (Belgique)
- The Bodleian Library - Oxford (Grande-Bretagne)
- Brandeis University Library - Waltham (U.S.A.)
- The Catholic University of America Libraries - Washington (U.S.A.)
- Centre National de la Recherche Scientifique - Paris (France)
- Collège de France (Cabinet d'égyptologie) - Paris (France)
- Durham University Library - Durham (Grande-Bretagne)
- Ecole Nationale des Langues Orientales Vivantes - Paris (France)
- Ecole Pratique des Hautes Etudes (4ème Section) - Paris (France)
- Freie Universität. Orient Institut - Berlin (Allemagne)
- Harvard College Library - Cambridge (U.S.A.)
- Indiana University - Indiana (U.S.A.)
- Institut des Belles Lettres arabes - Tunis (Tunisie)
- Institut Français d'études arabes - Damas (Syrie)
- Istituto di Africanistica. Istituto Universitario Orientale -
Naples (Italie)
- The Jewish National and University Library. Jerusalem (Israël)
- The John Hopkins University - Baltimore (U.S.A.)
- Journal of Biblical Literature - Philadelphie (U.S.A.)
- Michigan State University - East Lansing (U.S.A.)
- Orientalni Ustav. Prague (Tchécoslovaquie)
- Philipps Universität. Institut für Semitistik.
Abteilung Afrikanistik. Marburg (R.F.A.)

-
- Poznanskie Towarzystwo Przyjaciół Nauk - Poznan (Pologne)
Rijksmuseum van Oudeheden Leiden (Pays-Bas)
School of Oriental and African Studies. University of London
(Grande-Bretagne)
Société Asiatique - Paris (France)
Studium Afrikanistyczne. Univ. Warszawski (Pologne)
The Stanford University Libraries - Stanford (U.S.A.)
Tokyo Gaikokugo Daigaku (Japon)
Università di Roma - Scuola Orientale - Rome (Italie)
Universität Erlangen - Nuremberg. Seminar für orientalische
Philologie Erlangen (R.F.A.)
Universität Hamburg-Seminar für Afrikanische Sprachen und
Kulturen - Hambourg (R.F.A.)
Université de Paris (Faculté des Lettres et Sciences Humaines)
Sorbonne - Paris (France)
Universiteits Bibliotheek - Amsterdam (Pays-Bas)
Universitetsbiblioteket - Uppsala (Suède)
University College Library - Haile Sellassie I University
Addis-Ababa (Ethiopie)
University of California - Berkeley (U.S.A.)
University of Chicago (U.S.A.)
University of Oxford (Grande-Bretagne)
University of Pennsylvania - Philadelphie (U.S.A.)
University of Toronto - Toronto (Canada)
Unwersytet Warszawski - Varsovie (Pologne)
-

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Henri CAZELLES - Notes Bibliographiques	12
David COHEN - Notes Bibliographiques	2, 69, 72, 92,
Sur les "Langues apparentées au Chamito-Sémitique"	103, 90
Marcel COHEN - A propos des "mots à écho" en éthiopien	97
Georges S. COLIN - Le phonème č dans les parlers arabes du Maroc et sa notation	5
- Observation sur <u>yahu</u>	25
Jean-François FOURCADE - Mission à Ma'lula	98
Lionel GALAND - L'alphabétisation de certaines lan- gues africaines	1
- Notes bibliographiques	16, 69, 94, 141
Paulette GALAND-PERNET - Termes de dépiquage en chleuh : <u>yahu</u> , aller au <u>yahu</u>	18
Giovanni GARBINI - Une nouvelle interprétation de la formule punique BSRM BTM	144
Claude GOUFFE - Le problème de l'aspect en haoussa. II - Le problème de l'inaccompli I et II	29
André HEYLER - Articles "méroïtiques"	105
Maurice HOUIS - Sur "l'euro-saharien"	176
Maurice LAMBERT - Ecritures idéographiques et sylla- biques et Mésopotamie et en Elam	74
Jean LECERF - L'accent de mot en arabe dialectal d'Orient	136
Hans G. MUKAROWSKY - Langues apparentées au chamito- sémitique	83
- L'Euro-Saharien et les langues ouest-africaines	160
Abdelkader RAHMANI - L'Académie Berbère d'échanges et de recherches culturels	92
Arlette ROTH - Quelques notes sur le système verbal du parler arabe d'Abbéché	154
Maurice SZNYCER - Notes bibliographiques	70, 135
Simon SZYSZMAN - Le nom de 'Ozaïr (Coran IX, 30) et ses interprétations sur "l'euro- saharien"	147
Présentation d'ouvrages	2, 26, 69, 94, 103, 141

Compte rendu financier

178

Liste des membres

179